

# La défaisabilité des inférences naturelles

Grégoire Winterstein  
*Université Paris VII - Denis Diderot*  
Mémoire de Recherche  
Master II Recherche Linguistique Informatique  
Sous la direction de *Pascal Amsili*

Juin 2007

# Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>2</b>
1.1	Inférences . . . . .	3
1.1.1	Implicatures . . . . .	4
1.1.2	Présuppositions . . . . .	11
1.2	Défaisabilités . . . . .	14
1.2.1	Annulation . . . . .	14
1.2.2	Suspension . . . . .	18
1.2.3	Correction . . . . .	19
1.3	Récapitulatif . . . . .	20
<b>2</b>	<b>Données</b>	<b>22</b>
2.1	Annulation . . . . .	22
2.1.1	Annulation descriptive . . . . .	22
2.1.2	Annulation métalinguistique . . . . .	33
2.2	Suspension . . . . .	39
2.2.1	Contextes suspensifs et implicatures clausales . . . . .	39
2.2.2	Suspension explicite . . . . .	42
2.2.3	Suspension implicite . . . . .	44
2.2.4	Paradoxe de la découverte . . . . .	47
2.2.5	Suspension contextuelle . . . . .	48
2.3	Récapitulatif . . . . .	49
<b>3</b>	<b>Solutions au problème de projection</b>	<b>50</b>
3.1	L'approche par filtrage . . . . .	51
3.1.1	Insuffisances de l'approche par filtrage . . . . .	53
3.2	L'approche par annulation . . . . .	55
3.2.1	La solution de Gazdar . . . . .	56
3.2.2	Les améliorations de Soames . . . . .	57
3.3	L'approche anaphorique . . . . .	61
3.3.1	Satisfaction de contextes . . . . .	61
3.3.2	Implicatures . . . . .	62

<b>4</b>	<b>Évaluation des solutions au problème de projection</b>	<b>64</b>
4.1	Annulation . . . . .	64
4.1.1	Annulation descriptive . . . . .	64
4.1.2	Annulation métalinguistique . . . . .	66
4.2	Suspension . . . . .	68
4.2.1	Suspension explicite . . . . .	69
4.2.2	Suspension implicite . . . . .	69
4.3	Récapitulatif . . . . .	74
<b>5</b>	<b>Aspects de la défaisabilité</b>	<b>75</b>
5.1	Projection des implicatures . . . . .	75
5.2	Aspects dialogiques et discursifs . . . . .	76
5.2.1	Modèle de dialogue . . . . .	77
<b>6</b>	<b>Conclusion</b>	<b>80</b>
<b>A</b>	<b>Données</b>	<b>82</b>
A.1	Implicatures . . . . .	82
A.1.1	Implicatures Conversationnelles Particularisées . . . . .	82
A.1.2	Implicatures Conversationnelles Généralisées . . . . .	84
A.2	Présuppositions . . . . .	88
A.2.1	Descriptions définies . . . . .	88
A.2.2	Verbes factifs . . . . .	89
A.2.3	Verbes implicatifs . . . . .	90
A.2.4	Verbe à changement d'état . . . . .	91
A.2.5	Itératifs . . . . .	91
A.2.6	Clauses temporelles . . . . .	92
A.2.7	Clivées / Pseudo-clivées . . . . .	93
A.2.8	Négation de constituant . . . . .	94
A.2.9	Restriction . . . . .	94
A.2.10	Aussi . . . . .	95
A.2.11	Même . . . . .	96
	<b>Bibliographie</b>	<b>98</b>

## Résumé

Ce travail s'intéresse aux possibilités de défaire différents types d'inférences d'origine sémantique ou pragmatique. Selon le phénomène mis en jeu (présupposition, implicature conversationnelle...) des phénomènes canoniques de disparition d'une inférence ont été étudiés dans la littérature (suspension, annulation d'implicature, négation métalinguistique). On propose une classification de ces différents modes de défaisabilité et l'on teste la possibilité d'utiliser chacun d'entre eux pour défaire les inférences que nous considérons. Dans un deuxième temps, on rend compte de deux solutions classiques au problème de projection des présuppositions d'un énoncé complexe. Les prédictions de ces deux approches sont évaluées par rapport aux observations faites en première partie et un bilan est établi pour déterminer quels aspects de la défaisabilité y sont pris en compte. Enfin des propositions pour aborder les aspects qui ne bénéficient pas d'un traitement viennent clore ce travail.

# Chapitre 1

## Introduction

Le contenu exprimé par un énoncé peut se découper en deux parties. Grâce à la différence entre ce qui est *dit* et ce qui est *véhiculé* par un énoncé. Le *dit* correspond au sens obtenu en combinant les différents éléments lexicaux dans l'ordre suggéré par la syntaxe de l'énoncé (ce sera par exemple le résultat de l'application du programme montagovien). C'est à l'aune de ce contenu que se juge d'ordinaire la valeur de vérité d'un énoncé. Par exemple il est généralement admis que l'énoncé (1a) a les mêmes conditions de vérité que l'énoncé (1b). On jugera que (1a) est vrai quand bien même John serait le seul à venir, la contribution de l'élément *aussi* se situant à un niveau de sens différent.

- (1) a. John viendra aussi
- b. John viendra

La deuxième partie du contenu d'un énoncé relève de ce qu'on appellera les *inférences* attachées à cet énoncé. Par *inférence* on désignera un large éventail de phénomènes, conventionnellement attachés à des éléments de l'énoncé ou ancrés dans des principes purement conversationnels. Ainsi de l'énoncé (2a) on peut inférer la proposition exprimée par (2b). Cette proposition est conventionnellement attachée à l'élément *aussi*.

- (2) a. John viendra aussi
- b. Quelqu'un d'autre que John viendra

L'énoncé (3a) illustre une inférence non conventionnelle ou *conversationnelle*. La proposition (3b) est déductible de (3a) uniquement dans des situations particulières, par exemple en réponse à quelqu'un annonçant que son véhicule est en panne sèche. L'inférence n'est pas conventionnelle car aucun élément de l'énoncé ne porte de manière générale le sens exprimé en (3b).

- (3) a. Il y a un garage au coin de la rue
- b. Le garage en question est ouvert et offre de l'essence

Le schéma 1.1 a été proposé par [Sadock, 1978] pour distinguer les différentes façons dont un énoncé véhicule de l'information. On y indique ce que recouvre

le terme d'inférences que nous avons défini. Ordinairement ces inférences

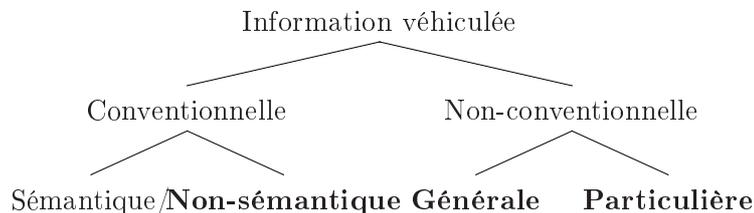


FIG. 1.1 – Informations véhiculées par un énoncé (domaines d'inférences considérés indiqués en **gras**)

sont évaluées comme étant vraies. Ces inférences s'avèrent potentiellement défaisables, c'est-à-dire que leur valeur de vérité peut être "atteinte". D'une part il est possible de former des énoncés ne donnant pas lieu à ces inférences comme en (4) : l'inférence semble disparaître.

(4) Si quelqu'un d'autre vient à la fête alors John viendra aussi

D'autre part il est également possible d'atteindre ces inférences pour les nier explicitement comme en (5). La valeur de vérité de l'inférence est explicitement indiquée comme fausse.

(5) John ne viendra pas aussi : personne d'autre que lui n'est attendu

Les différences de nature de ces inférences leur confèrent des propriétés différentes face à ces phénomènes de défaisabilité. Ce sont ces propriétés que nous allons examiner.

Dans un premier temps, nous délimitons le champ de notre étude en définissant les types d'inférence que nous étudierons puis en distinguant différents moyens de défaire une inférence. Un examen systématique des possibilités offertes pour chaque type d'inférence est ensuite proposé. Dans un deuxième temps, nous présentons deux solutions au problème de projection des présuppositions d'un énoncé, toutes deux susceptibles de fournir un éclairage sur le comportement des inférences considérées. Les résultats de ces solutions sont examinés et un élargissement est envisagé pour couvrir la partie des données qu'elles ne traitent pas.

## 1.1 Inférences

La définition que nous avons donnée pour les inférences est large et recouvre des éléments très divers. Outre leur caractère non vériconditionnel on attribuera généralement aux inférences que nous considérons un contenu propositionnel, modulo certains déictiques. Un examen approfondi de certains phénomènes, notamment les implicatures, devrait nous pousser à abandonner cette caractéristique, par exemple pour prendre en compte des phénomènes

d'implicature (voir [Bach, 1994] pour une définition). Néanmoins cette généralisation ne devrait pas se montrer problématique pour notre propos, par facilité il nous arrivera donc de parler d'une inférence comme d'une proposition. Enfin le terme d'inférence n'est pas approprié, au sens strict, pour désigner les expressions que nous étudions. Le terme d'*inférence* désigne une activité mentale, typiquement de l'allocutaire d'un énoncé, dont le but est de tirer des conclusions d'un énoncé. Cette mise au point effectuée nous continuons à utiliser le terme d'*inférence* pour plus de commodité<sup>1</sup>.

Deux grandes classes d'inférences sont couramment étudiées dans la littérature : les présuppositions et les implicatures généralisées. Ce sont des deux classes que nous étudierons en détail.

### 1.1.1 Implicatures

Le concept d'implicature conversationnelle trouve sa source chez Grice et dans la théorie qu'il propose pour traiter l'usage qui est fait du langage par les locuteurs<sup>2</sup>.

Grice fait l'hypothèse qu'un échange rationnel entre deux locuteurs opère selon un certain nombre de principes guidant la conversation de façon efficace. En écho à Kant il postule quatre maximes de conversation qui sont autant de principes à observer dans un échange et qui expriment une notion générale de *coopération*. Le principe de coopération demande à chaque locuteur une contribution telle qu'elle soit requise au stade de la conversation et telle qu'elle s'inscrive dans le but de la conversation. Les différentes maximes sont divisées en sous-maximes que l'on liste ici<sup>3</sup>.

1. Maxime de Qualité : s'efforcer d'apporter des contributions vraies
  - (a) Ne pas dire ce que l'on sait être faux
  - (b) Ne pas dire ce pour quoi on ne possède pas de preuves
2. Maxime de Quantité
  - (a) Apporter une contribution aussi informative que possible pour les besoins de l'échange
  - (b) Ne pas apporter une contribution plus informative que nécessaire pour les besoins de l'échange
3. Maxime de Relation : être pertinent
4. Maxime de Manière : être clair
  - (a) Eviter d'être obscur
  - (b) Eviter l'ambiguïté

---

<sup>1</sup>Pour plus de détails, voir le point numéro 2 de [Bach, 2005] sur la différence entre une implicature et une inférence.

<sup>2</sup>Dans les différents essais rassemblés dans [Grice, 1989].

<sup>3</sup>La présentation qui est faite ici emprunte beaucoup à [Levinson, 1983].

(c) Être bref

(d) Être ordonné

Ces maximes ne sont pas des impératifs nécessaires pour une conversation rationnelle. Grice considère que ces maximes sont toujours respectées mais pas nécessairement de manière immédiate. Dans l'échange (6) la réponse de *B* ne répond pas de manière entièrement satisfaisante à la question de *A*, notamment parce que la réponse n'apporte pas une information suffisamment précise (i.e. elle semble violer la maxime (2a)).

(6) a. *A* : Où se trouve Eric ?

b. *B* : Il y a une volkswagen jaune devant chez Deirdre.

Néanmoins la réponse de *B* reste interprétée comme coopérative. Un allocutaire confronté à cette situation comprend que Eric possède une volkswagen jaune et que donc il peut se trouver chez Deirdre. Cette inférence supplémentaire est ce que Grice nomme une implicature conversationnelle. Les implicatures conversationnelles sont des inférences générées en considérant qu'un énoncé respecte le principe de coopération et par extension les maximes de conversation (au moins à un certain niveau).

Dans ce travail, le terme d'implicature désignera généralement les implicatures conversationnelles. Grice définit également la classe des implicatures conventionnelles qui ont leur origine dans des propriétés lexicales ou syntaxiques d'un énoncé. L'extension exacte de la classe des implicatures conventionnelles est mal définie. [Karttunen and Peters, 1979] identifient cette classe à celle des présuppositions lexicales, mais la terminologie n'a pas été adoptée. Plus récemment [Potts, 2005] défend l'idée que les implicatures conventionnelles constituent une classe à part entière, distincte des présuppositions. Du fait de cette incertitude sur la définition d'une implicature conventionnelle nous ne les traiterons pas. De plus, à notre connaissance, aucun travail n'a encore explicitement abordé la question de leur annulation.

## Propriétés

Grice met en avant plusieurs propriétés des implicatures conversationnelles. [Sadock, 1978] examine chacune de ces propriétés pour évaluer leur capacité à caractériser de façon univoque les implicatures. Seules trois des propriétés données par Grice sont retenues par Sadock.

- *Calculabilité* : une implicature doit pouvoir être dérivée à partir du principe de coopération et des maximes à la manière d'un théorème
- *Annulabilité* : une implicature doit pouvoir être annulée directement, soit par le contexte d'énonciation soit explicitement par le locuteur
- *Non-détachabilité* : formellement cette propriété signifie que si une expression  $X$  possède une signification  $S$  et que  $C_K$  est une implicature liée à l'énonciation de  $X$  dans le contexte  $K$  alors il n'est pas possible

de trouver une expression  $X'$  ayant la même signification  $S$  mais qui ne soit pas associée à  $C_K$  lorsqu'elle est énoncé dans le contexte  $K$ . La conclusion de Sadock est qu'aucune de ces propriétés ne suffit à caractériser la classe des implicatures. L'annulabilité reste cependant le test le plus concluant. Nous déterminerons la forme exacte de cette annulabilité caractéristique des implicatures conversationnelles ainsi que d'autres moyens de défaire ces inférences au Chapitre 2 (p.22).

### Origines des implicatures conversationnelles

Les implicatures conversationnelles peuvent être générées de deux manières, selon le rapport de l'énoncé considéré avec les maximes de conversation. Un locuteur peut donner l'impression de respecter les maximes. Ces dernières sont alors susceptibles d'ajouter de l'information au contenu exprimé par le biais d'implicatures. [Levinson, 1983] propose de nommer ces implicatures *implicatures standards*. Par exemple dans l'échange (7) si  $B$  respecte la maxime de quantité  $A$  implicate (7c) à partir de (7b).

- (7) a.  $A$  : Est ce que Ms. Premises a lu des romans de Sartre ?  
 b.  $B$  : Elle en a lu quelques-uns.  
 c.  $\rightsquigarrow$  Ms. Premises n'a pas lu tous les romans de Sartre

Un locuteur peut aussi donner l'impression de violer ostensiblement une ou plusieurs maximes comme en (8).

- (8) a.  $A$  : Achetons quelque chose aux enfants.  
 b.  $B$  : OK, mais j'interdis les G-L-A-C-E-S.

Dans ce dernier exemple l'énoncé de  $B$  viole la maxime de manière en épelant *glaces* plutôt qu'en le prononçant. En considérant que  $B$  respecte le principe de coopération  $A$  est en mesure d'inférer que  $B$  ne désire pas donner d'idées aux enfants présents en prononçant le mots *glaces*.

Nous nous intéresserons particulièrement aux implicatures standards qui s'avèrent les plus disposées à entrer dans des phénomènes de défaisabilité.

### Implicatures conversationnelles particularisées

Grice opère une distinction supplémentaire au sein des implicatures conversationnelles. Il différencie les implicatures spécifiques à un contexte d'énonciation (qu'il nomme *particularisées*) et celles qui sont ordinairement portées par un énoncé mais qui peuvent être annulées (qu'il nomme *généralisées*). Nous nous attacherons à classifier les implicatures généralisées dans les paragraphes suivants, nous nous contentons ici de donner un second contexte dans lequel il est possible d'inférer une implicature particularisée (le premier ayant été donné en (3a)).

- Graham est professeur de philosophie. Bruce, un de ses étudiants, lui a demandé une lettre de recommandation pour postuler à une chaire.

(9) a. Bruce est une personne très ponctuelle, il possède également une bonne maîtrise du français.

b.  $\rightsquigarrow$  Bruce est un piètre philosophe

La réponse (9a), si elle se limite à ce seul énoncé, implique (9b). Cependant l'implicature est encore une fois relative au contexte particulier de l'énonciation.

### Implicatures conversationnelles généralisées

Les implicatures généralisées sont un sous-ensemble des implicatures standards. Ces implicatures sont généralement attachées un énoncé, dans la majorité de ses contextes d'énonciation. Grice souligne que leur nature n'est cependant pas conventionnelle, notamment en vertu de leur propriété d'annulabilité.

Nous présentons des exemples d'implicatures généralisées attachées aux différentes maximes conversationnelles. Leur examen nous permettra de déterminer si la maxime attachée à une implicature généralisée influence la défaisabilité de l'inférence.

**Maxime de Qualité** [Levinson, 1983] rapproche la maxime de Qualité d'une condition nécessaire à l'assertion. Par exemple lors de l'assertion d'un énoncé un allocutaire implique la sincérité du locuteur, comme en (10).

(10) a. A : John a deux doctorats

b.  $\rightsquigarrow$  A croit que John a deux doctorats et en possède des preuves

De même les questions implicatent que le locuteur ne connaît pas la réponse. Le locuteur est supposé être sincère dans son interrogation et sa demande d'information (i.e. ne pas demander ce qu'il sait déjà).

(11) a. Quelle est la capitale de l'Assyrie ?

b.  $\rightsquigarrow$  Le locuteur ne sait pas quelle est la capitale de l'Assyrie

Certains travaux (comme [Horn, 1989] et au contraire de [Sperber and Wilson, 1986]) considèrent cette maxime comme un principe sur lequel se fonde le discours, en amont de l'application des autres maximes. En effet une partie des implicatures liées à la maxime de qualité ne sont pas annulables, contrairement aux autres types d'implicatures conversationnelles.

(12) # John a deux doctorats mais je ne crois pas ce que je dis

**Maxime de Quantité** La plupart des travaux sur les implicatures laissent une large place aux implicatures issues de la première maxime de quantité. Gazdar et Levinson distinguent deux classes d'implicatures de quantité : les implicatures clausales et les implicatures scalaires.

**Les implicatures clausales** sont liées aux croyances du locuteurs. La caractérisation qu'en donne [Gazdar, 1979] et qui est reprise par [Soames, 1982] est la suivante.

- Soit  $p$  une expression complexe assertée par un locuteur  $S$  et telle que
  - $p$  enchâsse une expression  $q$
  - $p$  n'implique pas et ne présuppose pas  $q$  ni  $\neg q$
  - il existe une expression  $r$  alternative, d'égale brièveté, qui enchâsse  $q$  et telle que  $r$  implique ou présuppose  $q$
- Alors en assertant  $p$ ,  $S$  implicate qu'il ne sait rien de la vérité de  $q$  :  $\{P(q), P(\neg q)\}^4$ .

La disjonction présentée en (13a) illustre ce phénomène. Deux implicatures liées à l'incertitude du locuteur sont associées à cet énoncé : (13b) et (13c).

- (13) a. Mr. Vercotti a été menacé par Dinsdale ou Doug  
 b.  $\rightsquigarrow \neg K([\text{Mr. Vercotti a été menacé par Doug}]) \wedge \neg K(\neg[\text{Mr. Vercotti a été menacé par Doug}])$   
 c.  $\rightsquigarrow \neg K([\text{Mr. Vercotti a été menacé par Dinsdale}]) \wedge \rightsquigarrow \neg K(\neg[\text{Mr. Vercotti a été menacé par Dinsdale}])$

Outre la disjonction il est possible de générer le même type d'implicature avec les verbes du type *croire*<sup>5</sup>. En (14a) le locuteur choisit d'utiliser le verbe *croire* plutôt que le verbe *savoir* et par conséquent implicate qu'il ne se prononce pas sur la véracité du complément phrastique.

- (14) a. Dinsdale croit être espionné par Norman  
 b.  $\rightsquigarrow$  Dinsdale est peut-être espionné par Norman, ou peut-être pas.

**Les implicatures scalaires** sont illustrées en (15). Ces inférences sont attachées à l'utilisation d'un élément appartenant à une échelle. Une échelle est un ensemble ordonné d'expressions, arrangées par ordre d'informativité<sup>6</sup>. Formellement :

- soit  $e_1, \dots, e_i, \dots, e_n$  des prédicats scalaires

---

<sup>4</sup>Où  $P(p)$  est l'opérateur de logique modale épistémique signifiant *Il est possible que p*. [Soames, 1982] formule cette implicature sous la forme  $\{\neg K(p), \neg K(\neg p)\}$  où  $K(p)$  signifie *Le locuteur a la connaissance de p*. Dans le reste de ce travail nous utiliserons de préférence la formalisation de Soames car nous nous baserons en partie sur ses propositions concernant la solution au problème de projection. De plus lorsque la formalisation sous forme d'un ensemble ne sera pas nécessaire nous présenterons ces implicatures sous la forme d'une unique conjonction.

<sup>5</sup>En fait ces considérations s'étendent à toute la classe des verbes *plug* de Karttunen qui suspendent la vérité de leur complément phrastique. La convergence entre les implicatures clausales et les contextes de suspension sera étudiée plus loin dans ce travail.

<sup>6</sup>Dans nos exemples l'informativité correspond à l'implication logique. Cette hypothèse n'est pas satisfaisante. [Gazdar, 1979] cite un certain nombre de travaux proposant d'autres motivations pour l'ordonnement de ces échelles. Pour Horn, à l'origine de ce concept, ces échelles nous sont simplement "données".

- $A$  un énoncé au sein duquel on peut substituer les éléments  $e_i$
- $\langle e_1, \dots, e_i, e_{i+1}, \dots, e_n \rangle$  est une échelle si
  - $\forall i : A(e_i) \rightarrow A(e_j), j \in [i + 1, n]$

La dérivation d'une implicature scalaire est illustrée à partir de l'exemple (15), en se basant sur la présentation de [Spector, 2005].

(15)  $S =$  Ms. Premises a rencontré Sartre ou Lacan

$S$  est comparée à toutes ses variantes dans lesquelles l'élément *ou* est remplacé par un élément de l'échelle  $\langle et, ou \rangle$ . Une première série d'implicatures clausales est dérivée concernant les variantes  $S'$  de  $S$  telles que  $S' \rightarrow S$ . Ces variantes sont telles qu'elles ne font pas partie des croyances du locuteur : pour tout  $S'$  tel que  $S' \rightarrow S$  alors  $\neg K(S')$ . Un locuteur informé aurait asserté une version plus forte de  $S$  pour respecter la maxime de quantité si une telle version avait été vraie. Pour l'énoncé (15) l'implicature clausale considérée est :

(16)  $\neg K$ ([Ms. Premises a rencontré Sartre et Lacan])

Si l'allocutaire suppose que le locuteur est maximalelement informé sur la situation, une implicature plus forte est générée : pour tout  $S'$  tel que  $S' \rightarrow S$  alors  $K(\neg S')$ . Si le locuteur informé a choisi de ne pas asserter  $S'$  c'est qu'il sait que  $S'$  est fausse. Pour notre exemple, cette nouvelle implicature est :

(17)  $K(\neg$ [Ms. Premises a rencontré Sartre et Lacan])

Ce raisonnement permet d'obtenir la lecture exclusive de la disjonction.

De la même manière des implicatures scalaires sont associées à des éléments quantifieurs comme les numéraux<sup>7</sup> (en (18)) ou *quelques* (en (19)).

- (18) a. Maurice possède trois vaches  
 b. Échelle :  $\langle \dots, 3, 2, 1 \rangle$   
 c.  $\rightsquigarrow$  Maurice possède exactement trois vaches
- (19) a. Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre  
 b. Échelle :  $\langle tous, quelques, \dots \rangle$   
 c.  $\rightsquigarrow$  Ms. Premises n'a pas lu tous les romans de Sartre

**Maxime de Relation** Il est difficile d'envisager des implicatures généralisées relevant de la maxime de relation. La pertinence d'un énoncé est étroitement liée à son contexte d'énonciation ce qui est difficile à concilier avec l'indépendance des implicatures généralisées avec ce même contexte.

Les implicatures particularisées sont quant à elles régulièrement basées sur cette maxime (par exemple celles présentées en (3a) et (9a)).

Sperber et Wilson considèrent que cette maxime subsume toutes les autres, justement parce que la pertinence d'un énoncé détermine les inférences qu'il est permis d'en retirer.

---

<sup>7</sup>Le cas des numéraux fait l'objet d'un débat, voir par exemple [Spector, 2007] à ce sujet.

**Maxime de Manière** La quatrième sous-maxime de la maxime de manière (la maxime (4d) : *être ordonné*) permet d'expliquer la lecture de *et* comme *et ensuite* dans un exemple comme (20a). L'étrangeté de (20b) s'explique par le même principe.

- (20) a. Arthur a dégoupillé la grenade et l'a lancée vers l'ennemi  
 b. # Arthur a lancé la grenade vers l'ennemi et l'a dégoupillée

La troisième sous-maxime (*être bref*) permet de déterminer que (21a) implique (21b).

- (21) a. Il a vu la sœur de la tante de Erik.  
 b.  $\rightsquigarrow$  La personne dénotée par *la sœur de la tante de Erik* n'est pas une des tantes de Erik, ni sa mère

Le raisonnement aboutissant à l'implicature (21b) est le suivant. Soit *S* la personne effectivement désignée par l'expression *la sœur de la tante de Erik*. Si *S* avait été la mère de Erik ou une de ses tantes une expression plus brève aurait été possible, en l'occurrence *la mère de Erik* ou *la tante de Erik*. Pour respecter la sous-maxime de manière relative à la brièveté, le locuteur doit utiliser l'expression la plus brève possible pour exprimer son propos. Comme ce n'est pas le cas l'énoncé implique que *S* ne désigne ni la mère, ni la tante de Erik (mais par exemple la sœur d'une tante par alliance).

### La distinction de Horn

L. Horn ([Horn, 1973] puis [Horn, 1989]) propose de simplifier le découpage postulé par Grice en deux classes qui regroupent les différentes sous-maximes. Pour cela il se base sur une idée proposée par Zipf. Selon Zipf le langage est le lieu d'une interaction entre deux principes antinomiques : l'un visant à économiser les efforts du locuteur, l'autre à économiser les efforts de l'allocutaire. Le premier principe fournit une borne supérieure sur la forme d'un énoncé, le second une borne inférieure sur son contenu informationnel. Horn applique cette distinction pour caractériser le contenu conversationnel d'un énoncé. Il définit deux principes *Q* (pour *Quality*) et *R*<sup>8</sup> (pour *Relation*) sur le modèle suivant<sup>9</sup> :

1. Principe-Q (basé sur l'allocutaire)
  - Faire en sorte que sa contribution soit *suffisante*
  - En dire autant que possible (modulo le Principe-R et la maxime de Qualité)
  - Ce principe fournit une borne inférieure sur la structure informationnelle, et génère des implicatures de borne supérieure
  - Ce principe regroupe les sous-maximes Quantité-1 et Manière-1,2

<sup>8</sup>Horn ne prétend pas avoir une correspondance exacte avec les maximes homonymes.

<sup>9</sup>Tous les principes sont basés sur un comportement du locuteur, y compris pour le Principe-Q basé sur l'allocutaire.

2. Principe-R (basé sur le locuteur)
  - Faire en sorte que sa contribution soit *nécessaire*
  - Ne pas en dire plus que nécessaire (modulo le Principe-Q)
  - Ce principe fournit une borne supérieure et génère des implicatures de borne inférieure
  - Ce principe regroupe les sous-maximes Quantité-2, Relation et Manière-3,4

Chacun de ces principes génère des implicatures de types différents.

**Implicatures Q-based** Le Principe-Q génère les implicatures scalaires et clausales décrites précédemment. Horn le décrit comme un principe “négatif” dans le sens où les implicatures sont générées à partir de ce que le locuteur n’a pas dit. Il est possible d’inférer de manière purement linguistique les implicatures qui sont générées. En ce sens ces implicatures ont un caractère conventionnel.

**Implicatures R-based** Contrairement au cas précédent les implicatures générées par le Principe-R ne reposent pas sur ce que le locuteur n’a pas dit mais sur des données extra-linguistiques qui complètent l’énoncé. Pour ces raisons Horn en fait un principe positif. Les exemples les plus typiques cités par Horn sont les actes de langage indirects, des figures de style comme l’euphémisme ou l’enrichissement du sens d’un connecteur comme dans les exemples (22a) et (23a) qui R-implicatent respectivement (22b) et (23b).

- (22) a. John paiera son loyer s’il trouve un travail  
 b.  $\rightsquigarrow$  John paiera son loyer si et seulement s’il trouve un travail
- (23) a. Arthur a dégoupillé la grenade et l’a lancée vers l’ennemi  
 b.  $\rightsquigarrow$  Arthur a dégoupillé la grenade et ensuite l’a lancée vers l’ennemi

**Implicitures et Explicatures** Les notions d’impliciture (de tradition néo-gricéenne, [Bach, 1994]) et d’explicature (définie dans le cadre de la théorie de la pertinence : [Sperber and Wilson, 1986] et [Carston, 2002]) sont régulièrement rapprochées. Lorsqu’il compare les deux notions, [Bach, 2006] avance qu’elles expriment toutes deux un *enrichissement* pragmatique du contenu d’un énoncé. Cet enrichissement est analogue à la complétion à partir de données extra-linguistiques que nous avons attribuée aux implicatures *R-based*. Dans la suite de ce travail, nous assimilerons ces trois notions. Bien qu’abusive cette assimilation ne devrait pas avoir d’incidence sur la pertinence des observations qui sont faites au sujet de ces inférences.

### 1.1.2 Présuppositions

Considérons les énoncés listés en (24).

- (24) a. Le Roi de France est chauve

- b.  $\rightsquigarrow$  Il existe un Roi de France
- c. Arthur est fier d'avoir épousé Deirdre
- d.  $\rightsquigarrow$  Arthur a épousé Deirdre

La vérité de chacun des énoncés (24a) et (24c) est respectivement liée à celle de (24b) et (24d). La relation exacte entre, par exemple, (24a) et (24c) est différente de l'implication logique. (24c) est nécessaire à l'assertion de (24a). Il semblerait inapproprié plutôt que faux (contra Aristote) d'asserter (24a) dans un contexte qui ne vérifierait pas (24c). La relation qu'entretiennent ces deux propositions est une relation de *présupposition* : l'énoncé (24a) présuppose (24c).

La présupposition a été largement étudiée dans la littérature et fait l'objet de nombreux débats.

### Propriétés

Les présuppositions possèdent plusieurs caractéristiques remarquables.

**Héritabilité** Les présuppositions d'un énoncé sont conservées lors de l'enchâssement de l'énoncé dans des structures particulières. Ainsi tous les énoncés en (25) présupposent (24b).

- (25) a. Le Roi de France n'est pas chauve
- b. Le Roi de France est peut-être chauve
- c. Le Roi de France est-il chauve ?

Une implication logique ne serait pas conservée sous la négation, ce qui suffit à distinguer les deux phénomènes. La présupposition a la capacité d'être "projetée" au sein d'un énoncé complexe.

**Déclencheurs** Une présupposition est une propriété conventionnellement attachée à des éléments lexicaux particuliers ou à des constructions syntaxiques. On appelle ces éléments des *déclencheurs présuppositionnels*. Cette propriété explique en partie l'héritabilité des présuppositions puisque les déclencheurs sont conservés lors de l'enchâssement d'un énoncé présuppositionnel dans des structures plus complexes.

La liste des déclencheurs présuppositionnels est longue. On propose en annexe (A) une liste, non exhaustive, de déclencheurs couramment cités comme associés à des présuppositions. Ces différents déclencheurs permettront d'étudier le comportement de différentes présuppositions face à la défaisabilité et de tester l'homogénéité de la classe des présuppositions.

**Défaisabilité** La défaisabilité des présuppositions est attestée d'au moins deux façons différentes. Les présuppositions peuvent être explicitement niées à la suite d'un énoncé comportant une négation comme en (26).

(26) Le Roi de France n'est pas chauve car il n'y a pas de Roi de France

La négation ici présente semble pouvoir agir sur différents aspects d'un énoncé, notamment sur son contenu présuppositionnel. Ce type spécifique de négation est décrit par [Ducrot, 1972] qui la nomme *polémique* et par [Horn, 1989] qui la nomme *métalinguistique*, dénomination que nous conserverons. Cette négation s'oppose à la lecture habituelle de la négation appelée *descriptive*.

Certains contextes linguistiques permettent de "suspendre" les présuppositions, par exemple en (27a) où la vérité de la présupposition de la conséquence de la conditionnelle est suspendue dans l'antécédent (alors qu'en (27b) la présupposition *Arthur est marié* n'est pas suspendue).

- (27) a. Si Arthur est marié, je plains sa femme  
b. Si Arthur est tétraplégique, je plains sa femme

Ces propriétés de défaisabilité sont l'objet de notre étude. Nous les développerons en détail et nous examinerons les solutions au *problème de projection* qui permettent de rendre compte de la façon dont un énoncé complexe comme (27a) hérite des présuppositions de ses constituants.

**Accommodation** Une autre propriété essentielle de la présupposition est la possibilité de l'accommoder lors de l'énonciation. L'allocutaire de l'énoncé (28) n'a pas besoin de savoir que le locuteur est le père ou la mère d'une fille. Il accommodera la présupposition si elle n'entre pas en conflit avec ses connaissances.

(28) Je dois chercher ma fille à l'école

La présupposition est donc un moyen de faire passer de l'information sans la soumettre directement au jugement de l'allocutaire. Au plan rhétorique c'est un procédé couramment utilisé pour soustraire une information au jugement de l'allocutaire. L'exemple (29a) illustre ce phénomène : il n'est pas possible pour l'accusé d'enchaîner naturellement sur la présupposition (29c).

- (29) a. Accusé, regrettez-vous d'avoir tué votre père ?  
b. Réponse attendue : *Oui / Non* et non pas *Je n'ai pas tué mon père*  
c.  $\rightsquigarrow$  L'accusé a tué son père

### Présupposition pragmatique

La plupart des approches que nous allons envisager dans ce travail, en particulier les solutions au problème de projection, reposent sur une conception pragmatique de la présupposition, en grande partie inspirée par [Stalnaker, 1974]. Il est possible d'envisager la relation entre un énoncé et ses présuppositions de deux façons.

La première est une relation de type sémantique, basée sur des considérations vériconditionnelles. Une définition sémantique de la présupposition est

qu'un énoncé  $P$  présuppose une proposition  $Q$  si et seulement s'il est nécessaire que  $Q$  soit vraie pour que  $P$  ait une valeur de vérité. Certaines théories utilisent des logiques trivalentes et utilisent la troisième valeur de vérité pour traiter les *truth value gaps* correspondant aux cas où les présuppositions ne sont pas vérifiées.

L'autre façon d'envisager cette relation est pragmatique et repose sur des contraintes liées au contexte d'énonciation. Dans cette approche les présuppositions sont des conditions nécessaires à une énonciation, des propositions dont la vérité doit être supposée au préalable. C'est cette dernière définition que nous utiliserons et que la plupart des travaux actuels retiennent<sup>10</sup>.

Ainsi défini le terme de présupposition recouvre toutes les propositions  $P$  que le locuteur assume ou suppose appartenir à l'ensemble des connaissances communes aux participants de l'échange (le *Common Ground*). Ces présuppositions sont appelées *présuppositions du locuteur* et définissent un ensemble plus large que les présuppositions que nous avons envisagées jusqu'ici. Plus précisément les présuppositions que nous étudions sont les *présuppositions lexicales* c'est-à-dire déclenchées par des éléments spécifiques. Elles forment un sous-ensemble des présuppositions du locuteur. Par la suite par *présupposition* nous entendrons présupposition lexicale.

## 1.2 Défaisabilités

Pour structurer notre étude nous reprenons une distinction que fait [Horn, 1972] sur deux façons de défaire une inférence : l'annulation en section 1.2.1 (p.14) et la suspension en section 1.2.2 (p.18). Chacun de ces moyens se manifeste par des formes particulières, capables d'atteindre certains types d'inférence.

### 1.2.1 Annulation

On considérera qu'un locuteur *annule* une inférence lorsqu'il la nie explicitement sans que son énoncé soit jugé contradictoire. Formellement on caractérisera l'annulation comme suit :

---

<sup>10</sup>Les raisons exactes de ce choix font toujours l'objet d'un débat. Pour une présentation des arguments en faveur de la présupposition pragmatique voir [Stalnaker, 1974], [Levinson, 1983] et [Carston, 1998]. Un argument couramment avancé est que l'approche sémantique de la présupposition implique de considérer la négation comme morphologiquement ambiguë entre un usage descriptif et un usage métalinguistique alors qu'aucune donnée empirique ne vient confirmer cette division. L'approche originale de [Russell, 1905], bien qu'impliquant une ambiguïté de la portée de la négation et non de la négation elle-même, est la cible de nombreux arguments notamment ceux de [Strawson, 1950].

- (30) a. soit  $q$  une inférence potentielle attachée à un constituant<sup>11</sup> d'un discours arbitrairement complexe  $S$
- b. s'il est possible de déduire vériconditionnellement  $\neg q$  de l'assertion de  $S$  sans que  $S$  soit jugé contradictoire, alors  $q$  est annulée

On considère ici deux formes différentes de l'annulation. La première est l'*annulation métalinguistique* que nous avons déjà illustrée dans notre présentation des présuppositions. La deuxième est une annulation que l'on nommera *descriptive* pour l'opposer à métalinguistique, mais sans y associer l'ensemble des caractéristiques associées au terme *descriptif*.

### Annulation descriptive

L'annulation descriptive correspond à l'opération de *canceling* caractérisant les implicatures généralisées décrite par Grice. Elle correspond à la juxtaposition d'un énoncé associé à une implicature  $q$  avec un énoncé niant explicitement la vérité de  $q$ . On l'illustre avec les exemples en (31).

- (31) a. Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, en fait elle les a tous lus
- b. Il y a un garage au coin de la rue, mais il est fermé

Formellement l'annulation descriptive est définie ainsi :

- (32) a. Soit  $p$  un énoncé portant une inférence  $I(p)$
- b. Soit  $q$  une proposition impliquant logiquement  $\neg I(p)$
- c. Pour tout énoncé  $r$  tel que  $r = p \frown q$ <sup>12</sup>, si  $r$  ne donne pas lieu à un jugement de contradiction, alors  $I(p)$  est annulée descriptivement par  $q$

Les éléments intercalés comme *mais* ont leur importance : sans élément intercalé l'annulation semble impossible (cf. (33)).

- (33) # Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, elle les a tous lus

On considérera que ces éléments ont une dimension discursive, par exemple celle d'un connecteur de discours. Le rôle particulier qu'ils jouent au niveau de la relation entre l'énoncé associé à l'inférence annulée et l'énoncé annulant sera examiné dans le chapitre suivant.

### Annulation contextuelle

[Grice, 1989] stipule qu'il est possible d'annuler une implicature de deux façons, explicitement ou par le biais du contexte d'énonciation :

<sup>11</sup>Le terme de *constituant* se veut le plus large possible, il recouvre aussi bien des déclencheurs présuppositionnels que des couples (*énoncé, contexte d'énonciation*) qui donneraient lieu à des implicatures particularisées.

<sup>12</sup>La notation  $p \frown q$  désigne un énoncé constitué de  $p$  suivi de  $q$

... [an implicature] may be contextually canceled, if the form of the utterance that usually carries it is used in a context that makes it clear that the speaker is opting out<sup>13</sup>.

L'annulation contextuelle d'une implicature de qualité est illustrée avec l'exemple (34).

(34) *Professeur* : Quelle est la capitale de l'Assyrie ?

Si la question est posée par un professeur d'histoire à son étudiant le contexte indique que le professeur connaît la réponse à la question, annulant l'implicature relative à sa sincérité lorsqu'il pose sa question.

Un autre exemple est illustré avec l'échange en (35).

(35) a. Est-ce que Maurice a le nombre de vaches requis ?

b. Oh pour sûr il a trois vaches, c'est le plus gros éleveur de la région.

On ne traitera pas directement ces cas d'annulations contextuelles. La plupart des cas d'annulation contextuelle seront assimilés à de la suspension implicite par le contexte (voir la caractérisation qui est faite plus bas de la suspension implicite en p.18).

### Annulation métalinguistique

L'annulation métalinguistique fait un usage de la négation métalinguistique, une forme spéciale de négation utilisée pour nier globalement un énoncé et cibler un aspect quelconque de l'énonciation (le contenu inféré mais aussi la prononciation, la morphologie, le registre etc.) Les exemples en (36) font appel à l'annulation métalinguistique d'une inférence associée à la première partie de l'énoncé.

(36) a. Le Roi de France n'est pas chauve, car il n'existe pas de Roi de France

b. Ms. Premises n'a pas lu quelques romans de Sartre : elle les a tous lus

On définit l'annulation métalinguistique en (37).

(37) a. Soit  $p$  un énoncé portant une inférence  $I(p)$

b. Soit  $q$  une proposition impliquant logiquement  $\neg I(p)$

c. alors  $Non\ p \frown q$  est une annulation métalinguistique de  $I(p)$  et la négation est interprétée comme métalinguistique

La dernière partie de cette définition nécessite un éclaircissement au sujet de la négation métalinguistique.

---

<sup>13</sup>Une implicature peut être annulée contextuellement si la forme de l'énoncé auquel elle est d'ordinaire associée est utilisée dans un contexte qui établit clairement que le locuteur se désengage vis à vis de l'implicature.

**Négation métalinguistique** La dernière définition comporte une hypothèse trop forte concernant la présence obligatoire de l'énoncé  $q$  incompatible avec l'inférence visée. Nous appellerons cet énoncé la *rectification* pour reprendre l'expression proposée par [Anscombe and Ducrot, 1977]. Ce n'est théoriquement pas le couple (*négarion métalinguistique, énoncé de rectification*) qui est responsable de l'annulation mais la seule négation métalinguistique. Pour justifier notre formulation il nous faut examiner les propriétés de la négation métalinguistique et notamment les indices qui permettent de tester le caractère descriptif ou métalinguistique d'une négation.

La présence d'une clause de rectification fait partie des caractéristiques couramment retenues au sujet de la négation métalinguistique (voir [Carston, 1998] pour un inventaire). Elle ne s'avère cependant pas essentielle. Dans un contexte approprié, avec une prosodie particulière sur l'élément *aussi*, il est possible d'interpréter la négation de l'énoncé (38) comme métalinguistique sans recourir à l'énoncé de rectification entre crochets.

(38) John n'est pas venu *aussi*. [Il était le seul à venir.]

Plusieurs autres indices permettent de détecter la présence d'une négation métalinguistique. [Horn, 1989] liste trois diagnostics, que l'on ne détaillera pas, qui sont autant de conditions suffisantes pour conclure à la présence d'une négation métalinguistique. [Carston, 1998] et [Geurts, 1998] donnent différentes caractéristiques couramment associées aux énoncés comportant une négation métalinguistique parmi lesquels :

- la prosodie particulière d'un énoncé métalinguistique, (contour montant-descendant en anglais, accentuation particulière sur l'élément nié)
- un effet de *garden path* dans l'interprétation de l'énoncé : l'interprétation descriptive de la négation est préférée dans un premier temps pour ensuite être réévaluée à la lumière de la deuxième partie de l'énoncé
- le caractère échoïque du matériel nié, les énoncés métalinguistiques reprennent en général une partie antérieure du discours (et c'est la seule caractéristique que [Carston, 1998] juge pertinente pour qualifier la négation métalinguistique)

Mais la caractéristique que l'on retiendra est la contradiction logique de l'énoncé lorsque la négation est interprétée descriptivement. Cette contradiction n'est observable que dans les cas où l'énoncé comporte une clause de rectification, elle n'est donc pas nécessaire à la négation métalinguistique. Un énoncé comme (38) ne répond par exemple pas à ce critère. Cette clause reste néanmoins très souvent vérifiée ; [Horn, 1989] estime quant à lui qu'elle est nécessaire. Ce qui rend la clause de rectification essentielle à notre étude est qu'elle permet de spécifier lequel des aspects est nié métalinguistiquement. Sans cette clause l'énoncé reste ambigu sur les raisons pour lesquelles le locuteur refuse qu'on puisse asserter l'énoncé considéré<sup>14</sup>.

<sup>14</sup>Une exception pourrait concerner des énoncés comme (39) si on considère que la

## 1.2.2 Suspension

La *suspension* d'une inférence se traduit par une absence de certitude sur les conditions de vérité de l'inférence. Formellement :

- (40) a. soit  $q$  une inférence d'un énoncé  $S$   
b. s'il est possible de déduire du contexte d'énonciation ou de  $S$  que  $P(\neg q)$  alors  $q$  est suspendue du contexte<sup>15</sup>

La suspension de l'inférence peut être l'effet d'une indication du locuteur, on parlera alors de suspension *explicite*. Il est également possible que la suspension se fasse en vertu de propriétés linguistiques de l'énoncé auquel l'inférence est attachée. On parlera alors de suspension *implicite*.

### Suspension explicite

La suspension explicite est marquée par une volonté du locuteur de ne pas prendre en charge l'inférence considérée. En cela elle partage une force illocutoire avec les phénomènes d'annulation que nous avons présentés précédemment. Les énoncés en (41) présentent tous une suspension explicite d'une inférence.

- (41) a. Le Roi de France est chauve. Si toutefois il existe.  
b. Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, peut-être tous.

On caractérise la suspension explicite en (42).

- (42) a. Soit  $p$  un énoncé portant une inférence  $I(p)$   
b. Soit  $q$  une proposition impliquant logiquement  $P(\neg I(p))$   
c. Pour tout énoncé  $r$  de la forme  $p \wedge q$ , si  $r$  ne donne pas lieu à un jugement de contradiction, alors  $I(p)$  est explicitement suspendue par  $q$

### Suspension implicite

On observe que certains contextes permettent à une phrase complexe d'hériter des présuppositions de ses phrases enchâssées comme en(43).

- (43) a. John sait que le Roi de France est chauve  
b.  $\rightsquigarrow$  Il existe un Roi de France

---

négation  $y$  est métalinguistique.

- (39) Le Roi de France n'existe pas

La pertinence de l'exemple est cependant floue : la lecture de la description peut y être entendue comme dénotant un concept plutôt qu'un individu particulier. De plus l'énoncé en langue naturelle (39) n'est pas nécessairement l'expression parfaite de la négation de la présupposition considérée.

<sup>15</sup>L'opérateur  $P(q)$  exprime la possibilité de son argument relativement aux connaissances du locuteur.

- c. Si John apprend que Louis est chauve il va lui acheter une perruque
- d.  $\rightsquigarrow$  Louis est chauve

Au contraire, des énoncés avec des structures similaires comme en (44) ne permettent pas la projection du matériel présuppositionnel au niveau de la phrase principale.

- (44) a. John croit que Louis est chauve  
 b.  $\not\rightarrow$  Il existe un Roi de France  
 c. Si j'apprends que Louis est chauve je lui achète une perruque  
 d.  $\not\rightarrow$  Louis est chauve

Ces suspensions seront qualifiées comme *implicites*.

On définira la suspension implicite comme en (45).

- (45) a. Soit  $p$  un énoncé portant une inférence  $I(p)$   
 b. Soit  $c$  un contexte d'énonciation  
 c. Soit  $q$  un énoncé enchâssant  $p$ , éventuellement réduit à l'identité (i.e.  $q = p$ )  
 d. Alors si l'énonciation de  $q$  dans  $c$  ne porte pas  $I(p)$ ,  $I(p)$  a été suspendue par l'énonciation de  $q$  dans  $c$

Cette définition permet de rendre compte aussi bien des cas de suspension par un contexte linguistique que par un contexte d'énonciation particulier.

### 1.2.3 Correction

Par *correction* on désigne l'acte d'un locuteur qui revient sur une partie du contenu qu'il a précédemment asserté<sup>16</sup>. On illustre la correction en (46).

- (46) a. Ms. Premises a lu trois romans de Sartre, euh non... je voulais dire deux romans de Sartre  
 b. Il faut répondre aux cinq questions, non pardon trois questions, du gardien du pont

La correction demande à être explicitement marquée, un énoncé comme (47) est inassertable.

- (47) # Ms. Premises a lu trois romans de Sartre. Elle a lu deux romans de Sartre.

La correction semble partager un certain nombre de traits avec l'annulation décrite précédemment, en premier lieu sa force illocutoire : dans les deux cas le locuteur indique explicitement qu'une partie de ce qu'il vient d'énoncer est fausse. Pour distinguer correction et annulation nous définissons la correction comme suit :

- (48) a. Soit  $p$  un énoncé

---

<sup>16</sup>Dans ce paragraphe on restreint volontairement le terme de *correction* à cette seule opération en excluant d'autres types de correction, par exemple de la prononciation.

- b. Soit  $q$  un énoncé logiquement incompatible avec  $p$
- c. Soit  $X$  un énoncé quelconque, éventuellement complexe ou nul
- d. Alors  $p \frown X \frown q$  est une correction de  $p$  par  $q$

Cette définition exclut l’annulation des inférences que nous avons étudiées car elle ne porte que sur le contenu propositionnel des énoncés. C’est donc sur le contenu visé que nous définissons la correction et à ce titre que nous ne la considérerons pas dans ce travail. Une conséquence de ce choix de définition est que la correction implique nécessairement une contradiction logique entre l’énoncé corrigé et l’énoncé correcteur. Aucun des phénomènes précédents n’est ainsi marqué par la contradiction ce qui nous fournit un test pour caractériser la correction<sup>17</sup>.

Une précision s’impose cependant au sujet d’énoncés comme (49).

- (49) Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, euh non... elle les a tous lus

En effet le connecteur *euh non...* est typiquement utilisé dans des cas de correction (par exemple en (46)). Nous considérerons donc que les connecteurs de discours utilisés pour la correction permettent également une annulation.

[Geurts, 1998] note que la correction (qu’il nomme *proposition denial* lorsqu’elle atteint le contenu de l’énoncé) n’appelle pas une interprétation spécifique de la négation alors que celle-ci est d’ordinaire contrastive dans le cas des annulations de présuppositions et non contrastive pour les annulations de présuppositions. Cette indifférence de la correction à la valeur de la négation est un argument supplémentaire pour la traiter séparément.

### 1.3 Récapitulatif

Le champ de notre étude est désormais défini. D’une part les inférences dont nous allons étudier la défaisabilité, implicatures et présuppositions, ont été caractérisées. D’autre part deux façons d’atteindre la valeur de vérité d’une inférence ont été distinguées : l’annulation et la suspension. Chacune d’entre elles opère sous deux formes différentes résumées dans la figure 1.2. Sur cette figure les opérations apparaissant en **gras** sont celles que nous nous attacherons à décrire dans ce travail. On rappelle ci-dessous les exemples prototypiques illustrant ces différentes opérations :

- Annulation

- (50) a. Descriptive : Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, en fait elle les a tous lus.

---

<sup>17</sup>Nous avons vu que l’annulation métalinguistique était également marquée par une contradiction logique si la négation  $y$  était interprétée de façon descriptive : c’est cette contradiction qui force un allocutaire à réinterpréter la négation comme métalinguistique afin d’avoir une interprétation cohérente et donc sans contradiction. Dans le cas de la correction la contradiction est nécessairement interprétée comme telle.

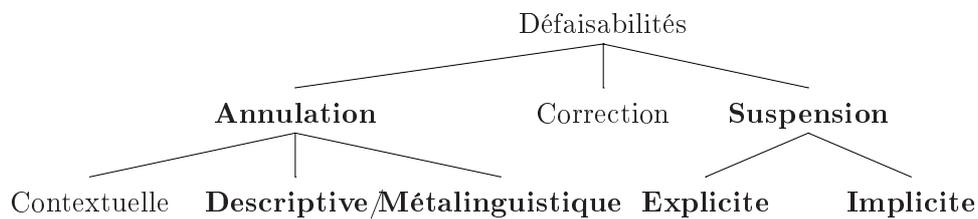


FIG. 1.2 – Défaisabilités : types et formes

b. Métalinguistique : Ms. Premises n'a pas lu quelques romans de Sartre : elle les a tous lus.

– Suspension

(51) a. Explicite : Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, peut-être tous.

b. Implicite : Si John apprend que Louis est chauve il va lui acheter une perruque.

Le chapitre suivant étudiera la possibilité de *défaire* chacun des types d'inférence dans les différentes configurations que nous avons définies.

## Chapitre 2

# Données

On examine maintenant le comportement de chacune des inférences retenues face aux différentes défaisabilités que nous avons distinguées. Lorsque les inférences ont un comportement homogène on ne présente pas toutes les données. La totalité des tests se trouve dans l'annexe (A). Certains des cas particuliers soulevés dans les paragraphes suivants ne sont pas systématiquement repris en annexe. Lorsque cela est possible on essaiera de donner des explications à certains phénomènes précis et potentiellement problématiques.

### 2.1 Annulation

On rappelle ici la définition que nous avons donnée de l'annulation en (30) en p. 14.

- (52) a. soit  $q$  une inférence potentielle attachée à un constituant d'un énoncé, éventuellement complexe,  $S$
- b. s'il est possible de déduire logiquement  $\neg q$  de l'assertion de  $S$  sans que  $S$  donne lieu à un jugement de contradiction, alors  $q$  est annulée

Nous appellerons *énoncé annulant* la partie d'un énoncé qui annule une inférence.

#### 2.1.1 Annulation descriptive

On a souligné dans la première partie que l'annulation descriptive correspond en partie au phénomène d'annulation que Grice postule être une caractéristique des implicatures conversationnelles. L'examen des différentes implicatures montre qu'il est cependant impossible d'annuler *descriptivement* certaines des implicatures liées à la maxime de qualité.

Une caractéristique intéressante de l'annulation descriptive semble être sa capacité à agir à une distance arbitraire de l'énoncé associé à l'implicature considérée. Nous examinerons en détail ce point en essayant de l'intégrer dans une logique de discours. Cette propriété sera articulée avec l'examen

des connecteurs de discours qui relie l'énoncé porteur de l'inférence et l'énoncé annulant.

La définition que l'on a donnée des présuppositions laisse attendre qu'il est impossible de les annuler descriptivement. C'est effectivement ce qu'on observe dans les cas simples. Un énoncé complexe donnant lieu à un cas d'annulation apparente sera examiné.

### **Implicatures**

La plupart des implicatures conversationnelles généralisées sont descriptivement annulables sur le modèle de (53).

- (53) Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, en fait elle les a même tous lus

**Implicatures liées à la maxime de qualité** Une exception concerne les implicatures liées à la maxime de qualité dans le cas des assertions, ce qu'on illustre avec l'exemple (54).

- (54) # John a deux doctorats mais je sais que ce n'est pas le cas

Avec des marques d'intonation spécifiques cet énoncé pourrait être interprété si la partie assertive *John a deux doctorats* est considérée comme la reprise d'un propos précédemment asserté. Dans ce cas le locuteur exprime une distanciation vis-à-vis du propos exprimé et peut asserter la totalité (54) sans se contredire. Mais dans ce cas précis l'implicature liée à la maxime de qualité n'a plus cours puisque la maxime est spécifiquement liée à l'acte d'assertion.

Cette observation n'est valable que pour les assertions. Les implicatures associées aux questions en vertu de la maxime de la qualité peuvent être annulées comme on l'observe en (55).

- (55) Je le sais déjà mais je veux que vous me répondiez : Quelle est la capitale de l'Assyrie ?

Pour expliquer ces données [Gazdar, 1979] propose de considérer que les implicatures liées à la maxime de qualité sont bien générées dans chacun de ces cas mais qu'une convention supplémentaire agit dans le cas des énoncés assertifs. Cette convention stipule que pour asserter  $p$  un locuteur doit savoir et croire  $p$ . Cette formulation rejoint les termes de la maxime de qualité mais sous forme d'une contrainte *ad-hoc* et non plus d'un principe conversationnel qu'il est possible d'exploiter.

**Implicatures particularisées** L'article original de Grice ne permet pas de savoir s'il considère que l'annulabilité est une propriété de toutes les implicatures conversationnelles ou simplement des implicatures généralisées. Dans un article publié ultérieurement (repris dans [Grice, 1989]), il semble étendre cette caractéristique à toute la famille des implicatures conversationnelles.

Un examen des propriétés des implicatures particularisées montre qu'il est possible de les annuler comme en (56).

(56) a. Bruce est très ponctuel et a une superbe écriture, mais c'est avant tout un philosophe de premier ordre

b. Il y a un garage au coin de la rue, mais je crois qu'il est fermé

Ces énoncés ne portent pas de contradiction inhérente. Ils se montrent cependant pragmatiquement marqués. En effet, le propre des implicatures particularisées présentées en (56) est qu'elles sont dérivées pour répondre au principe de coopération. Sans ces implicatures les deux énoncés violeraient notamment la maxime de pertinence. Annuler les implicatures particularisées qui leur sont associées s'apparente à supprimer les éléments qui permettent à ces énoncés d'être pragmatiquement acceptables. C'est cette incompatibilité pragmatique entre l'annulation de l'implicature et la pertinence de l'énoncé qui explique les effets de style que certains locuteurs associent à un énoncé comme (56a) et l'impression de "réfléchir à voix haute" que véhicule un énoncé comme (56b).

Dans tous les cas on considérera que les implicatures particularisées sont bien annulables.

**Connecteurs de discours** On a déjà remarqué que les éléments connectant l'énoncé porteur de l'inférence et l'énoncé annulant avaient leur importance. En effet il n'est pas possible d'annuler descriptivement une implicature sans un connecteur spécifique comme on l'illustre à nouveau en (57).

(57) # Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, elle les a tous lus

La nature exacte de l'implicature contraint les connecteurs qu'il est possible d'utiliser pour relier l'énoncé auquel est associé l'implicature et l'énoncé annulant. Les implicatures particularisées nécessitent l'utilisation d'un marqueur contrastif comme *mais avant tout*, ce qu'on illustre dans les exemples en (58) et (59).

(58) a. Bruce est très ponctuel et a une superbe écriture, mais c'est avant tout un philosophe de premier ordre

b. # Bruce est très ponctuel et a une superbe écriture, en fait c'est avant tout un philosophe de premier ordre

c. # Bruce est très ponctuel et a une superbe écriture, c'est même avant tout un philosophe de premier ordre

(59) a. Il y a un garage au coin de la rue, mais il est fermé

b. # Il y a un garage au coin de la rue, en fait il est fermé

c. # Il y a un garage au coin de la rue, il est même fermé

Dans le cas des implicatures scalaires et clausales un marqueur indiquant une reformulation est préféré (*en fait, même, d'ailleurs . . .*) comme en (60), (61)

et (62), mais dans certains cas un connecteur contrastif est possible comme en (62a).

- (60) a. # Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, mais elle les a tous lus  
b. Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, en fait elle les a tous lus
- (61) a. # Mr. Vercotti a été menacé par Dinsdale ou Doug mais c’est Doug qui l’a menacé.  
b. Mr. Vercotti a été menacé par Dinsdale ou Doug, en fait c’est Doug qui l’a menacé
- (62) a. Dinsdale croit être espionné par Norman, mais il affabule complètement  
b. Dinsdale croit être espionné par Norman, en fait il affabule complètement

Certaines implicatures *R-based* ne nécessitent quant à elles aucun matériel spécifique. Leur annulation descriptive est possible avec des connecteurs contrastifs ou de reformulation voire avec un connecteur vide comme on l’illustre en (63).

- (63) a. John paiera son loyer s’il trouve un travail, mais pas seulement s’il trouve un travail.  
b. John paiera son loyer s’il trouve un travail, en fait pas seulement s’il trouve un travail.  
c. John paiera son loyer s’il trouve un travail, pas seulement s’il trouve un travail.

Les implicatures liées à la troisième maxime de manière *être bref*, qui sont également des implicatures *R-based*, ne permettent pas l’annulation contrastive.

- (64) # Il a vu la sœur de la tante de Erik, mais c’était la mère de Erik

Les “connecteurs” qu’il est possible d’utiliser diffèrent donc grandement selon le type de l’implicature considéré. En fait on considérera que ce ne sont pas les implicatures qui sélectionnent leurs connecteurs mais l’inverse. Les théories du discours comme la *Rhetorical Structure Theory* ([Mann and Thompson, 1988], désormais *RST*) ou la *Segmented Discourse Representation Theory* ([Asher and Lascarides, 2003], désormais *SDRT*) utilisent un jeu de relations de discours pour qualifier les liens entre les segments d’un discours. Ces relations prennent des arguments discursifs, énoncés atomiques ou complexes et déjà structurés en discours. Chaque relation sélectionne des arguments qui entretiennent des liens sémantiques particuliers. Étudier la distribution des connecteurs de discours dans les phénomènes

d'annulation descriptive se ramène alors à étudier la compatibilité du contenu des énoncés mis en jeu avec les contraintes qui portent sur les arguments des différentes relations. Considérons les deux cas que nous avons exhibés : celui de la *reformulation* et celui du *contraste*.

**Annulation avec reformulation** [Rossari, 1993] décrit en détail les opérations de reformulation<sup>1</sup>.

Une des caractéristiques fondamentales qu'elle met en avant est la rétrointerprétation de l'énoncé qui est reformulé (désormais  $p_0$ ). Le nouvel énoncé (désormais  $p_r$ ) est une reconsidération de  $p_0$  selon la perspective annoncée par le connecteur. Les connecteurs que nous avons illustrés appartiennent à une sous-classe de marqueurs reformulatifs : celle des connecteurs *non-paraphrastiques* à distanciation qui contient les connecteurs *en fait*, *de fait* et *en réalité*. On observe bien en (66) que l'annulation descriptive d'une implicature scalaire est possible avec chacun de ces connecteurs.

- (66) a. Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre. En fait elle les a tous lus.  
 b. Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre. De fait elle les a tous lus.  
 c. Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre. En réalité elle les a tous lus.

Comme leur nom l'indique les connecteurs non-paraphrastiques introduisent un énoncé  $p_r$  qui se différencie de l'énoncé  $p_0$ , au contraire les connecteurs paraphrastiques permettent d'établir une identité entre la situation dénotée par  $p_0$  et celle dénotée par  $p_r$ . Le cas de l'annulation descriptive exprime bien une différence entre les énoncés  $p_0$  et  $p_r$ .

Le caractère de distanciation des connecteurs considérés est très marqué. Rossari note que :

Les connecteurs comme *en fait*, *de fait*, *en réalité* permettent au locuteur de prendre ses distances vis-à-vis de sa première formulation, afin que la reformulation soit "plus conforme aux faits ou à la réalité que le mouvement discursif antérieur".

Cette remarque s'applique bien aux annulations que nous considérons. La prise de distance qui s'y trouve marquée concerne l'aspect factuel de la première formulation.

---

<sup>1</sup>On notera que l'exemple attesté (65a) d'annulation descriptive d'une implicature scalaire (paraphrasée en (65b)) est utilisé dans cet ouvrage pour illustrer l'opération de reformulation.

- (65) a. En plus, il y avait très peu de gens de mon âge. Personne de mon âge en fait.  
 b. Il y avait des personnes de l'âge du locuteur

(J-D Salinger, *L'attrape cœur*)

Compte tenu de ces remarques on s'explique alors la difficulté à accepter des énoncés comme (67), surtout à l'écrit.

(67) a. # ? Il y a un garage au coin de la rue. En fait il est fermé.

b. # ? Il y a un garage au coin de la rue. En réalité il est fermé.

La clause annulante est contradictoire avec le propos de l'énoncé et ne peut être envisagée sous un angle de reformulation. La distanciation de  $p_r$  par rapport à  $p_0$  ne doit pas être forte au point de suggérer une incompatibilité logique. Il est intéressant de noter qu'en ajoutant un marqueur compatible avec les implicatures particularisées un marqueur de reformulation devient acceptable comme en (68).

(68) Il y a un garage au coin de la rue. Mais en fait il est fermé.

Cette possibilité est relevée par Rossari : les opérateurs de reformulation peuvent se rajouter à d'autres relations discursives entre les énoncés qu'ils relient. Cette pluralité de relations entre deux éléments de discours est également une possibilité offerte par la *SDRT*.

[Rossari, 1993] souligne que les opérations de reformulation ont la propriété particulière de ne pas être possibles sans marqueur spécifique. Le connecteur vide ne permet pas d'exprimer cette relation. Cette remarque corrèle bien les observations que nous avons faites, par exemple sur l'inacceptabilité de l'énoncé (57).

Enfin il faut remarquer que l'élément *même* peut aussi intervenir dans les contextes d'annulation descriptive comme en (69).

(69) Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre. Elle les a même tous lus.

Ici encore les conditions d'acceptabilité sont liées aux propriétés de sélection de *même*, en l'occurrence que l'énoncé annulant soit plus fort<sup>2</sup> que l'énoncé auquel est associé l'implicature. Cette propriété exclut d'emblée l'annulation des implicatures particularisées, ce qu'on vérifie avec l'énoncé (70).

(70) # Il y a un garage au coin de la rue. Il est même fermé.

La relation exprimée par *même* ne correspond pas à une reformulation telle que définie par Rossari. Néanmoins on observe bien qu'elle permet de relier les énoncés entrant en jeu dans le cadre d'une annulation descriptive d'implicature scalaire. Nous n'explorerons pas en détail la dimension discursive de *même*, notamment pas la nature exacte de l'éventuelle relation de discours mise en jeu.

En conclusion, dans le cadre d'une annulation descriptive d'implicature scalaire ou clausale, il est possible d'envisager la relation entre l'énoncé porteur de l'implicature et l'énoncé annulant comme une relation de reformulation. Les propriétés de ces éléments font qu'ils peuvent aussi fonctionner selon les termes d'autres relations, par exemple celle exprimée par *même*.

---

<sup>2</sup>Un énoncé  $p$  est plus fort qu'un énoncé  $q$  si  $p$  implique  $q$  :  $p \rightarrow q$  (voir par exemple [Gazdar, 1979] à ce sujet).

**Annulation contrastive** À l’instar de la relation de reformulation que l’on a abordée dans les paragraphes précédents on peut invoquer une relation de contraste dans le cadre de l’annulation descriptive des implicatures particularisées. La relation de *contraste* telle qu’elle est définie dans le cadre de la théorie *RST* pose les contraintes suivantes sur ses arguments.

...les situations dans les deux *nuclei*<sup>3</sup> sont (a) comprises comme identiques à de nombreux égards (b) comprises comme différentes sur quelques points et (c) comparées par rapport à l’une ou plusieurs de ces différences.

Dans le cadre de l’annulation descriptive des implicatures particularisées on observe une contradiction entre l’implicature particularisée portée par le premier énoncé et le contenu exprimé compositionnellement par l’énoncé annulant (voir (58) et (59)). C’est cette contradiction qui établit la différence entre les énoncés nécessaire à l’établissement de la relation de contraste.

Ce contraste est absent avec les implicatures scalaires lorsqu’on remplace l’implicature par une proposition plus forte, ce qui permet justement l’utilisation de l’élément *même*. Il devrait cependant être possible d’annuler une implicature scalaire de manière contrastive en utilisant une clause contradictoire avec l’inférence. De fait c’est bien ce qu’on observe en (71).

- (71) a. Jean a trois enfants mais il peut en avoir plus  
b. Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, mais elle a pu tous les lire

Dans ces exemples le recours à une modalité est essentiel pour que l’énoncé soit acceptable : la deuxième partie de l’énoncé doit être contradictoire avec l’implicature tout en rentrant en relation de contraste avec la première partie de l’énoncé.

**Annulation et discours** L’annulation descriptive a été reliée à différentes relations de discours. Nous avons avancé l’hypothèse que certaines des propriétés de cette annulation étaient liées à la relation de discours mise en jeu, notamment les contraintes sur l’utilisation de connecteurs de discours.

Une des propriétés de l’annulation descriptive concerne l’autonomie syntaxique de l’énoncé annulant. Il est possible d’annuler descriptivement à une certaine distance de l’énoncé porteur de l’inférence, ce qu’on illustre en (72).

- (72) Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre. Quand elle part en vacances elle emmène toujours un recueil pour se divertir. En fait elle a même lu tous ses romans.

Cette propriété illustre bien la caractéristique que nous avons utilisée pour définir l’annulation en général : l’inférence est dérivée dans un premier temps

---

<sup>3</sup>Le terme de *nucleus* désigne un argument de la relation. La relation de contraste est coordonnante et prend donc deux *nuclei* en arguments.

et explicitement atteinte dans un deuxième temps. Contrairement aux cas de suspension implicite l'énoncé annulant est doté d'une force illocutoire spécifique agissant sur l'inférence considérée.

Les différentes théories de discours font des prédictions sur les sites possibles de rattachement d'un segment de discours sur un discours précédent. Nous allons vérifier, dans le cadre de la *SDRT*, que le rattachement d'une annulation descriptive obéit à la contrainte de frontière que postule cette théorie.

Pour cela nous construisons les deux discours (73) et (74). Ces deux discours sont calqués sur l'exemple prototypique du *saumon* en *SDRT* et offrent deux sites de rattachement inaccessibles sur la frontière droite. Ces deux discours ont la représentation Figure 2.1 en page 29.

- (73) a.  $\pi_1$  : Hier Kevin a passé une journée ordinaire.  
 b.  $\pi_2$  : D'abord il a pris son petit-déjeuner.  
 c.  $\pi_3$  : Il a mangé du gâteau qui se trouvait sur la table.  
 d.  $\pi_4$  : Il a bu son café.  
 e.  $\pi_5$  : Ensuite il est allé au travail.
- (74) a.  $\pi_1$  : Hier Kevin a passé une journée affreuse.  
 b.  $\pi_2$  : D'abord il est tombé en panne d'essence.  
 c.  $\pi_3$  : Il s'est arrêté au milieu de l'avenue.  
 d.  $\pi_4$  : Il y avait un garage au coin de la rue.  
 e.  $\pi_5$  : Ensuite il a appris qu'il était licencié.

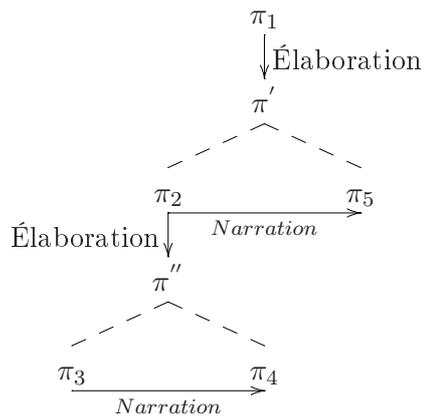


FIG. 2.1 – Représentation en *SDRT* des discours (73) et (74)

Les prédictions faites par la *SDRT* sont qu'il est impossible de rattacher un énoncé aux sites  $\pi_2$ ,  $\pi_3$  et  $\pi_4$ . De fait les continuations  $\pi_6$  présentées

ci-dessous, respectivement pour faire suite à (73) et (74) sont inacceptables<sup>4</sup>.

(75) a.  $\pi_6$  : # Il avait même mangé tout le gâteau.

b.  $\pi_6$  : # Mais le garage était fermé.

L'annulation de l'implicature scalaire du discours (73) est impossible avec le marqueur *même*. Il semble par contre que le connecteur *en fait* soit envisageable avec un énoncé comme (76).

(76) En fait Kevin avait mangé tout le gâteau.

La relation de reformulation prendrait dans ce cas tout le discours en argument gauche en s'ancrant en  $\pi_1$ . Dans ce cas c'est la totalité du discours qui est rétrointerprété. L'annulation se montre plus compréhensible si l'énoncé (76) est suivi d'un énoncé comme (77), conséquence de l'énoncé annulant.

(77) Donc sa fille l'a appelé en pleine réunion pour se plaindre.

On observe donc que l'annulation ne peut agir à une distance arbitraire de l'énoncé associé à l'inférence visée par l'annulation. Au contraire cette distance est soumise aux contraintes habituellement postulées dans le cadre d'une théorie de discours. Cette observation est consistante avec le traitement discursif que nous avons donné pour expliquer la distribution des connecteurs entre l'énoncé porteur de l'inférence et l'énoncé annulant.

**Annulation par une présupposition** En discutant la solution au problème de projection de [Gazdar, 1979], [Landman, 1986] avance un énoncé comme (78b) pour infirmer une des hypothèse de Gazdar.

(78) a. En supposant qu'un pays peut avoir un roi ou un président mais pas les deux

b. S'il y a un président en Bessarabie il vit dans le palais. Le Roi n'est pas sorti du palais hier pour faire son discours

c. soit  $p$  = Il existe un Roi de Bessarabie

d. soit  $q$  = Il existe un Président de Bessarabie ( $q \rightarrow \neg p$ )

e.  $\neg K(p) \wedge \neg K(\neg p)$

Il est difficile d'imaginer des contextes d'énonciation pour (78b). Néanmoins il semble que la présupposition (78c) déclenchée dans la deuxième partie de l'énoncé annule l'implicature clausale (78e) attachée à la première partie. Il ne nous apparaît pas évident en quoi cet énoncé est différent d'un énoncé plus simple comme (79) qui exhibe les mêmes propriétés d'annulation d'implicature par une présupposition. On remarque que l'utilisation du connecteur de discours *or* dans l'énoncé (79) le rend plus facilement acceptable.

(79) S'il y a un président en Bessarabie il vit dans le palais. Or le Roi en est sorti hier pour faire un discours.

---

<sup>4</sup>Selon les théories considérées les relations utilisées seront différentes. La relation de reformulation existe en *RST* (*restatement*) et elle est subsumée par celle de *summary* en *SDRT*. La relation de contraste est présente dans chacune des théories.

Ces annulations se font systématiquement d'un énoncé à l'autre, il est difficile de les intégrer à un énoncé si l'on suppose le locuteur informé.

- (80) # ? S'il y a un président en Bessarabie, en fait il y a un Roi, alors il vit dans le palais

Il est possible d'envisager que ces phénomènes mettent en jeu un phénomène de *Shift in Contextual Assumption* ([Beaver, 1993b] et [Kadmon, 2001]), un changement dans ce que le locuteur suppose vrai dans son discours. Les discours argumentatifs ou les démonstrations mathématiques mettent typiquement en jeu ce type d'attitude de la part du locuteur. Ici ce dernier commencerait par indiquer une incertitude sur l'existence du président de Bessarabie pour ensuite infirmer son existence par la présupposition liée à l'événement qu'il rapporte et ainsi démontrer qu'il n'existe pas de président. Nous n'examinerons pas cette question plus en avant, et nous considérerons qu'une implicature peut être annulée par une présupposition. Une explication plus rigoureuse des mécanismes mis en jeu reste cependant nécessaire.

### Présuppositions

Les données présentées en (81) montrent qu'il est impossible d'annuler directement des présuppositions. Ces données sont homogènes pour tous les déclencheurs présuppositionnels.

- (81) a. ? Le Roi de France est chauve, mais il n'y a pas de Roi de France  
b. # Le Roi de France est chauve, en fait il n'y a pas de Roi de France

Toutefois il est possible, moyennant un travail pragmatique, d'obtenir une interprétation pour les énoncés du type de (81a). Ces énoncés font appel à une annulation contrastive. Un exemple plus évident de l'interprétation possible est illustré en (82), où l'énoncé (82a) a l'interprétation (82b).

- (82) a. Dennis a vu le Cardinal Richelieu, mais il n'existe pas de Cardinal Richelieu  
b. Dennis souffre d'hallucinations

Les locuteurs interrogés jugent que la première partie des énoncés a une valeur échoïque : elle reprend en partie une assertion précédente. Cette propriété rapproche l'interprétation particulière de ces énoncés des annulations métalinguistiques, traitées ci-après.

**Présuppositions et Suspension** Karttunen et Peters ([Karttunen and Peters, 1979]) font mention d'un phénomène de fuite des verbes *plugs*<sup>5</sup>. Dans le cas d'une fuite une présupposition est conservée lors de l'enchâssement de la clause qui la porte sous un verbe *plug*.

---

<sup>5</sup>Les verbes *holes* sont les verbes à complément phrastique qui permettent la projection des présuppositions de leur complément sur la phrase principale. À l'inverse les verbes *plugs* bloquent cette projection. Voir le chapitre sur les solutions au problème de projection pour plus de détails.

- (83) a. Harry prétend que même Fred aime la femme de John.  
 b. John a une femme  
 c. Fred est la personne la moins susceptible d'aimer la femme de John

L'exemple (83a) présuppose (83b) et (83c) alors que le verbe *prétendre* se comporte comme un *plug* et devrait les bloquer. Dans ce contexte au moins une des présuppositions se montre annulable :

- (84) Harry prétend que même Fred aime la femme de John, mais Fred aime tout le monde.

La possibilité de cette annulation conduit Karttunen et Peters à considérer ces inférences comme des implicatures conversationnelles et non plus comme des présuppositions, justement parce qu'elles s'avèrent annulables. [Gazdar, 1979] questionne la pertinence de cette dernière conclusion et se demande si dans certains cas il ne faut pas considérer les présuppositions comme des inférences annulables :

- (85) a. Harry prétend que même Fred aime la femme de John, mais John n'a pas de femme  
 b. Harry prétend que même Fred aime la femme de John, mais Fred aime tout le monde

On associe à (83a) une implicature scalaire de la forme  $\neg K(q)$  (avec  $q$  = Même Fred aime la femme de John), renforcée en  $K(\neg q)$  si on suppose que le locuteur est maximalelement informé<sup>6</sup>. Les raisons pour lesquelles le locuteur ne croit pas  $q$  peuvent tenir à un niveau descriptif (c'est-à-dire que Fred n'aime en réalité pas la femme de John) ou bien à ce que justement les présuppositions de  $q$  ne sont pas vérifiées. Le contenu exact de  $q$  et le contexte d'énonciation peuvent permettre de déterminer l'attitude propositionnelle exacte du locuteur vis-à-vis de  $q$ , mais de manière générale il existe une ambiguïté à ce sujet. Des annulations comme (85) correspondraient alors à une justification de l'attitude du locuteur (et permettraient également de désambiguïser son attitude). Ces clauses explicatives se rapprocheraient alors de la forme utilisée dans les énoncés comportant une négation métalinguistique, elle aussi ambiguë avec une interprétation descriptive (voir la présentation de l'annulation métalinguistique qui suit immédiatement ce paragraphe). Le rôle de la clause explicative est bien exemplifié dans le cas du recours à des verbes *plugs* sémantiquement négatifs comme en (86).

- (86) Je doute que le Roi de France soit chauve, le Roi de France n'existe pas

Dans ce dernier exemple les doutes du locuteur s'expliquent par le fait que la présupposition existentielle est fautive. On peut également remarquer que

---

<sup>6</sup>Pour plus de détails sur la dérivation des implicatures liées aux verbes d'attitude propositionnelle se reporter à la section suivante sur la suspension.

cet exemple est plus crédible s’il agit en référence à un autre énoncé, un trait qui rapprocherait le phénomène en jeu de l’annulation métalinguistique.

Nous observons donc que lorsqu’un énoncé présuppositionnel se trouve dans un contexte de suspension ses présuppositions sont descriptivement annulables. On peut vérifier que l’observation est valable pour tous les contextes de suspension d’un énoncé :

- (87) a. Jean croit que le Roi de France est chauve mais il n’y a pas de Roi de France  
b. Si le Roi de France est chauve alors il porte une perruque, mais il n’y a pas de Roi de France  
c. Si Arthur découvre que Deirdre le trompe ça va barder, heureusement pour elle c’est une épouse fidèle

En anticipant la description de l’annulation métalinguistique on notera que ces cas de “projection” de présupposition ne permettent pas l’annulation métalinguistique<sup>7</sup> :

- (88) a. # Il est faux que John croit que le Roi de France est chauve car il n’y a pas de Roi de France  
b. # Il est faux que si le Roi de France est chauve alors il porte une perruque car il n’y a pas de Roi de France

Cette remarque rapproche le statut des présuppositions projetées de celui des implicatures particularisées. Dans la mesure où la projection de ces présuppositions est possible en vertu de principes conversationnels et de manière spécifique à un contexte ce rapprochement est pertinent.

Ces observations font que l’on considérera qu’il est impossible d’annuler descriptivement les présuppositions.

### 2.1.2 Annulation métalinguistique

Dans la mesure où la méta-annulation fait appel à un mécanisme métalinguistique niant un énoncé pour quelque raison que ce soit, on s’attend à ce que toutes les inférences puissent être méta-annulables. De fait c’est bien ce qu’on observe pour la majorité des inférences.

#### Implicatures

Les implicatures généralisées apparaissent être toutes méta-annulables sur le modèle des exemples en (89).

- (89) a. Ms. Premises n’a pas lu *quelques* romans de Sartre, elle les a tous lus.

---

<sup>7</sup>On considère que l’enchâssement sous le prédicat *Il est faux que* permet d’opérer une négation métalinguistique.

- b. Mr. Vercotti n'a pas été menacé par Dinsdale *ou* Doug, il a été menacé par les deux.
- c. Mr. Vercotti n'a pas été menacé par Dinsdale *ou* Doug, il a été menacé par Doug.
- d. Dinsdale ne *croit* pas être espionné par Norman, il *est* espionné par Norman.

À l'oral ces énoncés sont plus facilement acceptables en accentuant l'élément qui est directement associé à l'implicature (indiqué en italique dans les exemples ci-dessus). On remarque que la clause rectificative est liée aux alternatives qui sont utilisées pour dériver l'implicature : cette clause exprime toujours une alternative (ou un énoncé impliquant une alternative) plus forte qui se trouve conversationnellement niée dans la première partie de l'énoncé. On peut envisager que la négation métalinguistique soit un test pour détecter la présence possible d'une implicature calculable par des considérations d'alternatives (c'est-à-dire une implicature *Q-based* : calculée à partir de ce que le locuteur n'a pas dit). Un tel test fonctionnerait sur le principe suivant.

Soient deux propositions  $p$  et  $q$  telles que  $p$  et  $q$  différant par rapport à un unique élément  $e$  tel que  $e = e_p$  dans  $p$  et  $e = e_q$  dans  $q$ . S'il est impossible de construire un énoncé de la forme de (90) alors il est impossible de dériver une implicature *Q-based* associée à l'utilisation de  $e_p$  dans  $p$  de la forme  $\neg q$ .

(90) Il est faux que  $p$  parce que  $q$

Ce test constituerait alors une condition nécessaire pour que les éléments  $e_p$  et  $e_q$  forment une échelle de Horn.

**Implicatures liées à la maxime de qualité** Une exception concerne une fois de plus les implicatures basées sur la maxime de qualité. D'une part il est difficile d'intégrer la négation métalinguistique aux formes interrogatives :

(91) # Quelle n'est pas la capitale de l'Assyrie ?

En revanche il est possible d'enchâsser l'énoncé sous un verbe interrogatif et de nier l'énoncé matrice comme en (92).

(92) Terry ne demande pas quelle est la capitale de l'Assyrie.

Si on considère que cet enchâssement conserve l'implicature d'incertitude liée à la personne qui pose la question alors l'implicature se montre annulable :

(93) Terry ne demande pas quelle est la capitale de l'Assyrie : il le sait déjà.

Cependant les effets sémantiques et pragmatiques du verbe *demander* demandent à être explicités avant que l'on puisse conclure qu'il est possible d'annuler métalinguistiquement les implicatures liées à la maxime de qualité.

Les implicatures de qualité liées aux assertions ont un comportement particulier avec la négation. En effet il paraît impossible d'interpréter la négation comme métalinguistique dans un énoncé comme (94).

(94) John n'a pas deux doctorats parce que je sais que ce n'est pas le cas.  
 L'énoncé annulant s'interprète naturellement comme une explication du premier énoncé nié. L'énoncé global ne porte aucune contradiction et ne déclenche donc pas une interprétation métalinguistique.

**Implicatures R-based** Cette dernière propriété des implicatures issues de la maxime de qualité rejoint une propriété que relève [Horn, 1989] au sujet des implicatures R-based. Horn souligne que les implicatures R-based ne sont pas méta-annulables. Il prend comme exemple l'énoncé (95) pour lequel la dénotation de *a finger* est restreinte à un doigt du locuteur (au contraire des implicatures ordinairement liées à l'indéfini).

(95) I broke a finger

Effectivement la méta-annulation de cette implicature semble impossible :

(96) # I didn't break a finger : I broke someone else's finger

Il n'est pas possible de transcrire directement cet exemple en français. Dans le paragraphe suivant nous examinons d'autres exemples en français et traduits de ceux que propose Horn avec des résultats différents. Dans un premier temps nous nous basons sur cet exemple en anglais pour reprendre l'explication de Horn sur l'impossibilité de méta-annuler une implicature R-based.

**L'approche de Horn** Horn formalise la différence de résistance des implicatures Q-based et R-based face à la négation métalinguistique sur les bases suivantes.

Soit  $P_S$  et  $P_W$  deux éléments tels que  $P_S$  apporte plus d'information que  $P_W$ , et  $S$  et  $W$  deux propositions alternatives par rapport à  $P_S$  et  $P_W$  (c'est à dire identiques à une exception près : là où  $S$  contient  $P_S$ ,  $W$  contient  $P_W$ ). Dans l'exemple (95) ces éléments correspondent à :

- $P_S$  = my finger
- $P_W$  = a finger
- $S$  = I broke my finger
- $W$  = I broke a finger

On établit également ces correspondances pour l'énoncé (97) que l'on a étudié dans le cadre des implicatures scalaires (qui sont un type d'implicature Q-based).

(97) Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre.

- $P_S$  = tous
- $P_W$  = quelques
- $S$  = Ms. Premises a lu tous les romans de Sartre.
- $W$  = Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre.

On ne fait pas d'hypothèse sur la possibilité de dériver un type donné (R-based ou Q-based) d'implicature à partir des éléments considérés. Au

contraire, nous examinons la forme que prendraient d'hypothétiques implicatures Q-based ou R-based dérivées de l'assertion de  $W$  :

- s'il est possible de dériver une implicature Q-based relative à  $P_W$  à partir de l'assertion de  $W$  alors l'implicature est de la forme  $\neg S$  (par exemple comme en (97))
- s'il est possible de dériver une implicature R-based relative à  $P_W$  à partir de l'assertion de  $W$  alors l'implicature est de la forme  $S$  : le sens de  $P_W$  est renforcé de manière positive en  $P_S$  (par exemple comme en (95))

Supposons maintenant que l'on cherche à annuler métalinguistiquement chacune de ces implicatures. Dans tous les cas cette annulation se fait en assertant  $\neg W$  suivi de la négation de l'implicature.

Si le type d'implicature qu'il est possible de dériver de  $W$  est de type Q-based alors la négation de l'implicature est de la forme  $\neg\neg S = S$ . Le discours résultant est contradictoire au niveau descriptif. En effet l'assertion de  $\neg W$  avec une interprétation descriptive de la négation entraîne une interprétation équivalente à *moins que*  $P_W$ , incompatible avec  $S$  (puisque  $P_S$  est "plus fort" que  $P_W$ ). La partie niée descriptivement est le contenu vériconditionnel de la proposition. Une lecture métalinguistique de la négation est alors nécessaire pour interpréter correctement le discours global.

Le cas des implicatures R-based est différent. En se basant sur l'exemple donné par Horn on remarque que :

(98)  $S = I \text{ broke my finger} \rightarrow W = I \text{ broke a finger}$

Comme précédemment la négation de  $W$  entraîne  $\neg S$ . Annuler l'implicature revient ici à asserter  $\neg S$ . Or cette assertion est compatible avec la négation de  $W$ . Dans la phrase (99) il n'est donc pas possible d'interpréter la négation de façon métalinguistique pour qu'elle puisse porter sur l'implicature, ce qui explique le caractère étrange de l'énoncé.

(99) # ? I didn't break a finger yesterday because I did not break my finger.

Horn en déduit qu'il est impossible d'annuler métalinguistiquement les implicatures R-based.

Horn estime donc que la méta-annulation ne peut être invoquée qu'en présence d'une contradiction logique :

... I have implicitly built the assumption that when negation  
can be read descriptively, it must be ([Horn, 1989], p :391)

ou tout du moins que la lecture descriptive de la négation a préséance sur la lecture métalinguistique.

Pourtant les premiers exemples d'implicature R-based qu'il donne, et que nous avons repris, se montrent tous méta-annulables (cf. (100)).

(100) a. John ne paiera pas son loyer s'il trouve un travail, s'il gagne au loto  
il le paiera aussi

- b. Arthur n'a pas dégoupillé la grenade et lancée la grenade vers l'ennemi, il a fait l'inverse

L'énoncé (100a) peut sembler étrange mais avec une intonation spécifique sur l'élément *si* on obtient des jugements positifs de la part de certains locuteurs. On suppose qu'il en va de même pour l'exemple (96).

La possibilité d'atteindre même les implicatures R-based s'avèrerait consistante avec sa description de la négation métalinguistique (l'emphase est de nous) :

... [Metalinguistic negation is] a way for speakers to announce their unwillingness to assert something *in a given way*, or to accept another's assertion of it in that way

Il semble donc que l'hypothèse que fait Horn sur la préséance de l'interprétation descriptive de la négation soit incorrecte.

Il faut noter que lorsqu'on admet qu'une annulation métalinguistique est acceptable une des conséquences est que l'interprétation descriptive de ces énoncés s'avère être une contradiction logique. Nous avons vu que les implicatures *R-based* pouvaient être vues comme les développements de certains éléments en forme logique. Si une intonation particulière est donnée à ces éléments il est possible de les interpréter dans leur version *forte* même sous l'effet d'une négation comme dans les exemples en (101); pris descriptivement chacun de ces énoncés est alors contradictoire. L'interprétation des implicatures doit être opérée localement.

- (101) a. I did not break a [ $\rightsquigarrow$  my] finger, I broke someone else's finger  
 b. John ne paiera pas son loyer si [ $\rightsquigarrow$  et seulement si] il trouve un travail, s'il gagne au loto il le paiera aussi  
 c. Arthur n'a pas dégoupillé la grenade et [ $\rightsquigarrow$  et ensuite] lancée la grenade vers l'ennemi, il a fait l'inverse

On considérera donc que les implicatures R-based sont bien annulables métalinguistiquement.

**Implicatures particularisées** Les implicatures particularisées ne semblent pas annulables métalinguistiquement comme l'attestent les énoncés en (102).

- (102) a. # Il n'y a pas un garage au coin de la rue : il est fermé  
 b. # Bruce n'est pas une personne très ponctuelle, et il ne possède pas une bonne maîtrise du français car c'est un excellent philosophe

Comme pour le cas de l'annulation descriptive il paraît peu pertinent de vouloir nier un énoncé en vertu d'une inférence particularisée. La négation d'un énoncé comme *Il y a un garage au coin de la rue* n'annule pas l'implicature car elle n'est pas dérivée. Il est donc impossible de la nier par la suite.

Nous avons déjà remarqué que les phénomènes d’annulation fonctionnent en deux temps : la production de l’inférence est suivie de la négation de cette dernière. On prédit donc que des situations au sein desquelles une implicature particularisée est générée permettent l’annulation métalinguistique de cette dernière. Il nous semble que le dialogue (103) fonctionne de cette manière.

- (103) a. John : Je suis en panne d’essence  
 b. Graham : Il y a un garage au coin de la rue  
 c. Terry : Mais non ! Il est fermé espèce d’étourdi

La réponse (103c) peut être interprétée comme ayant une valeur métalinguistique sur l’énoncé précédent : le locuteur Terry fait objection à l’assertion précédente comme une réponse valable à la requête de John. L’annulation aurait alors une forme analogue à celle que nous avons définie : l’énoncé porteur de l’inférence se trouve nié de manière métalinguistique et une clause explicative suit pour justifier cette négation. La différence avec la définition que nous avons posée est qu’il est impossible de recourir à la négation métalinguistique standard, c’est à dire intégrée à l’énoncé. Par contre l’utilisation d’un *non* à valeur métalinguistique reste possible.

Il est d’ailleurs possible d’annuler métalinguistiquement tous les autres types d’inférence que nous avons retenus avec le même procédé :

- (104) a. *A* : Ms. Premises a lu quelques livres de Sartre. *B* : Mais non ! Elle les a tous lus.  
 b. *A* : Le Roi de France est chauve. *B* : Mais non ! Il n’existe pas.

Jayez (par exemple dans [Jayez, 2006]) désigne cette négation par le terme de *réfutation dialogale* sans invoquer de notion métalinguistique. Cette réfutation correspond à un refus d’*acknowledgement* de la part d’un locuteur, une caractéristique que [Horn, 1989] considère comme centrale dans la négation métalinguistique. On n’étudiera pas en détail les points de convergence des deux notions mais on se contentera de noter qu’elles partagent des traits communs qui font qu’il est possible de les confondre pour notre propos.

### Présuppositions

L’étude des différents déclencheurs lexicaux montre que toutes les présuppositions sont annulables sur le modèle des énoncés en (105).

- (105) a. Le Roi de France n’est pas chauve car il n’y a pas de Roi de France  
 b. Arthur n’est pas fier d’avoir épousé Deirdre : il ne se sont jamais mariés

Ces annulations métalinguistiques sont généralement accompagnées de la plupart des marques associées à la négation métalinguistique : prosodie particulière à l’oral, accentuation particulière sur l’élément nié etc.

## 2.2 Suspension

À plusieurs reprises nous avons observé la convergence entre les contextes conduisant à la suspension d'une inférence et les implicatures clausales. Avant d'examiner le comportement des inférences face à chacun des modes de suspension, nous allons préciser les liens qu'entretiennent ces deux phénomènes.

### 2.2.1 Contextes suspensifs et implicatures clausales

[Gazdar, 1979] considère que les contextes suspendant la vérité d'une inférence sont précisément ceux auxquels sont associées des implicatures clausales, ou d'incertitude, au sujet des croyances du locuteur. Nous avons déjà rencontré plusieurs contextes de ce type : les structures conditionnelles, les disjonctions et les verbes de croyance.

Les implicatures clausales sont fondées sur ce que le locuteur a choisi de ne pas dire. Rappelons ici la caractérisation, calquée sur celle de [Levinson, 1983], que nous en avons donné en première partie :

- Soit  $p$  une expression complexe assertée par un locuteur  $S$  et telle que  
(106) a.  $p$  enchâsse une expression  $q$ 
  - b.  $p$  n'implique pas et ne présuppose pas  $q$  ni  $\neg q$
  - c. il existe une expression  $r$  alternative, d'égale brièveté qui enchâsse  $q$  et telle que  $r$  implique ou présuppose  $q$
- Alors en assertant  $p$ ,  $S$  implicate qu'il ne sait rien de la vérité de  $q$  :  $\{\neg K(q), \neg K(\neg q)\}$ .

Il est en fait possible d'envisager que la clause (106c) ne génère qu'une seule implicature d'incertitude liée à la proposition  $q$  :  $\neg K(q)$  et que le pendant de cette inférence soit calculé par des procédés gricéens supplémentaires. La motivation de cette remarque est liée aux énoncés au sein desquels se trouvent des verbes d'attitude propositionnelle ou de communication. Nous avons jusqu'ici considéré que des énoncés comme (107a) et (107b) étaient associés à des implicatures d'incertitude de la forme de (107d).

- (107) a. Dinsdale croit être espionné par Norman.
- b. Dinsdale dit être espionné par Norman.
- c. Soit  $p =$  Dinsdale est espionné par Norman
- d.  $\{\neg K(p), \neg K(\neg p)\}$

L'utilisation de l'annulation métalinguistique met en avant un fait particulier : il est impossible d'atteindre l'implicature  $\neg K(\neg p)$  au contraire de l'implicature opposée, ce qu'on illustre dans le contraste suivant :

- (108) a. # Dinsdale ne *croit* pas être espionné par Norman : car ce n'est pas le cas
- b. Dinsdale ne *croit* pas être espionné par Norman : il le *sait*

Si on considère que la négation métalinguistique peut être un test pour la présence d'une implicature *Q-based* on déduit de (108a) que l'implicature en question n'est pas présente.

Un argument supplémentaire contre la présence de cette implicature repose sur la dérivation de l'implicature scalaire liée à (107a). Si l'on admet que les verbes *croire* et *savoir* forment une échelle :  $\langle \textit{savoir}, \textit{croire} \rangle$  alors l'implicature scalaire qu'il est possible de dériver est (109a) qui se renforce en (109b) sous couvert de l'hypothèse que le locuteur est maximalelement informé.

- (109) a. Le locuteur ne sait pas s'il peut dire que Dinsdale sait être espionnée par Norman =  $\neg K(p)$   
 b. Le locuteur sait qu'il serait faux de dire que Dinsdale sait être espionné par Norman  $\rightsquigarrow$  Le locuteur sait que Dinsdale n'est pas espionné par Norman =  $K(\neg p)$

L'implicature scalaire est donc contradictoire avec une partie de l'implicature clausale que nous considérons<sup>8</sup>. On pourrait postuler une préséance des implicatures scalaires sur les implicatures clausales mais aucune donnée empirique ne vient conforter cette hypothèse et de plus cela contredirait une des hypothèses formulées par Gazdar dans sa solution au problème de projection.

On fait donc l'hypothèse que dans le cas des énoncés précédents une seule implicature d'incertitude est dérivée ( $\neg K(q)$ ), rien n'est déduit concernant les croyances du locuteur vis-à-vis de la fausseté de la proposition considérée. Nous allons examiner deux structures pour lesquelles il semble justifié de considérer qu'un ensemble de deux implicatures d'incertitude est généré et proposer des arguments pour construire cet ensemble.

**Disjonction** Considérons les énoncés suivants :

- $e$  = Mr. Vercotti a été menacé par Doug ou Dinsdale
- $p_1$  = Mr. Vercotti a été menacé par Doug
- $p_2$  = Mr. Vercotti a été menacé par Dinsdale
- $r$  = Mr. Vercotti a été menacé par Doug et Dinsdale

Supposons maintenant que  $e$  est asserté.  $p_1$ ,  $p_2$  et  $r$  sont des énoncés alternatifs qui ont tous la propriété d'être plus forts que  $e$ . Comme le locuteur

---

<sup>8</sup>Lors de la présentation que nous avons faite des implicatures nous avons souligné que la dérivation de cette implicature scalaire était liée à l'hypothèse que le locuteur était maximalelement informé. Si l'on se place dans un contexte où il est apparent que le locuteur n'a pas la compétence pour établir un jugement cette implicature scalaire disparaît comme en (110a) (où l'on suppose que le locuteur n'est pas astrophysicien).

- (110) a. La NASA croit avoir découvert une nouvelle planète  
 b.  $\not\rightarrow$  Le locuteur pense que la NASA n'a pas découvert une nouvelle planète

Dans ce dernier cas l'information serait compatible avec une implicature d'incertitude exprimant le fait que le locuteur ne sait pas s'il est faux que la NASA a découvert une nouvelle planète.

a choisi d'asserter  $e$  on en déduit qu'aucun de ces énoncés n'est considéré comme vrai par ce dernier ( $\{\neg K(p_1), \neg K(p_2), \neg K(r)\}$ ) car sinon il aurait préféré asserter une version plus forte (en vertu de la maxime de quantité).

Pour ajouter  $\neg K(\neg p_1)$  à cet ensemble il est possible de raisonner par l'absurde. À supposer que le locuteur sache que  $p_1$  ne tient pas :  $K(\neg p_1)$ . Dans ce cas il aurait asserté  $p_2$  puisque dans la situation qui nous intéresse  $\neg p_1 \leftrightarrow p_2$ . Comme il ne l'a pas fait on peut en déduire  $\neg K(\neg p_1)$ . L'ajout de  $\neg K(\neg p_2)$  est obtenu de manière symétrique.

**Conditionnelles** Considérons les énoncés suivants :

- $e$  = Si le Roi de France est chauve alors il porte une perruque
- $p_1$  = Le Roi de France est chauve
- $p_2$  = Le Roi de France porte une perruque
- $r$  = Le Roi de France est chauve et il porte une perruque
- $s$  = Le Roi de France n'est pas chauve donc il ne porte pas de perruque

Comme précédemment on suppose que  $e$  est asserté et on en déduit que  $p_1$ ,  $p_2$  et  $r$  ne sont pas jugées vraies par le locuteur ( $\neg K(p_1), \neg K(p_2), \neg K(r)$ ). Supposons maintenant que le locuteur sache que  $K(\neg p_1)$ . Dans ce cas il n'aurait pas asserté  $e$  mais plutôt un énoncé comme  $s$ . Comme il a choisi d'asserter  $e$  on en déduit que  $\neg K(\neg p_1)$ .

Il nous semble donc que la clause (106c) de la définition précédente ne génère que des implicatures d'incertitude de la forme  $\neg K(q)$ . La dérivation des implicatures de la forme  $\neg K(\neg q)$  relèverait d'un principe pour lequel on propose la formalisation suivante :

- Soit  $p$  une expression complexe assertée par un locuteur  $S$  et telle que
  - $p$  enchâsse une expression  $q$
  - $p$  n'implique pas et ne présuppose pas  $\neg q$
  - S'il existe un énoncé  $r'$  d'égale pertinence<sup>9</sup> et brièveté à  $p$  et tel que  $r'$  implique ou présuppose  $\neg q$
- Alors en assertant  $p$ ,  $S$  implicate  $\neg K(\neg q)$ .

**Verbes de croyance** Appliquons cette version modifiée de la dérivation des implicatures d'incertitude aux verbes de croyance avec les énoncés suivants :

- $p$  = Dinsdale croit que Norman l'espionne
- $q$  = Norman espionne Dinsdale
- $r$  = Dinsdale sait que Norman l'espionne

La dérivation de  $\neg K(q)$  est obtenue comme prévu puisque l'énoncé  $p$  n'entraîne ni ne présuppose  $q$ . Par contre il n'existe pas d'énoncé d'égale brièveté à  $p$  qui exprimerait le fait que le locuteur ne croit pas  $q$  tout en continuant

---

<sup>9</sup>La notion exacte de pertinence reste sous-spécifiée à ce stade de notre travail mais nous espérons que l'idée en est suffisamment intuitive pour ne pas faire obstacle à la suite du raisonnement.

à attribuer la croyance à Dinsdale. En l'absence de cette alternative il n'est donc pas possible de dériver une implicature de la forme  $\neg K(\neg q)$ . Comme cette implicature est absente l'impossibilité d'un énoncé comme (108a) est expliquée.

L'utilisation d'un verbe de croyance ou de communication est donc ambiguë au plan des intentions du locuteur. Ce dernier peut exprimer sa neutralité concernant le point de vue exprimé (soit parce qu'il n'est pas compétent, soit parce qu'il rapporte les croyances de quelqu'un d'autre) mais il peut aussi exprimer une opinion en ayant choisi un élément précis dans une échelle d'informativité (et donc en l'occurrence exprimer son désaccord).

L'un ou l'autre de ces usages dépend du contexte d'énonciation et des connaissances supposées du locuteur. Pour cette raison nous n'utiliserons pas systématiquement le test de l'enchâssement sous un verbe *plug* pour examiner la suspension implicite d'une inférence.

### 2.2.2 Suspension explicite

Toutes les inférences que nous avons considérées se montrent explicitement suspensibles, ce qu'on illustre avec les exemples en (111).

- (111) a. Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, peut-être tous  
b. John paiera son loyer s'il trouve un travail, éventuellement dans d'autres circonstances  
c. Le Roi de France est chauve, si toutefois il existe  
d. Il y a un garage au coin de la rue. Il est peut-être ouvert.

Le cas des implicatures clausales semble faire exception à cette généralisation. Nous étudierons leur cas en détail dans les paragraphes suivants. Tout d'abord voyons ce qui rapproche la suspension explicite d'autres phénomènes de défaisabilité.

### Rapprochements

La suspension explicite d'une inférence se rapproche de deux autres types de défaisabilité que nous avons définis.

D'une part elle se rapproche de l'annulation descriptive car l'énoncé utilisé pour suspendre l'inférence présente les mêmes caractéristiques d'autonomie syntaxique qu'un énoncé annulant. La relation reliant l'énoncé suspensif et l'énoncé porteur de l'inférence exprime une notion de *condition*. Comme dans le cas des énoncés à reformulation on observe des contraintes d'accessibilité du discours<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup>On ne présente pas d'exemple pour illustrer l'inaccessibilité mais le lecteur pourra adapter le discours présenté en (73) pour s'en convaincre.

La description qui est faite de la relation de *Condition* dans le cadre de la *RST* contient la remarque suivante :

The Condition relation has been grammaticized in English by the hypotactic conditional clause. However, comparable to all of the other RST relations, which are textual relations rather than grammatical, this relation need not be expressed with an if clause.

Cette congruence de la forme en *si* avec l'opération de suspension explicite rapproche le phénomène de la suspension implicite. Cette dernière partage une partie des formes utilisées pour la suspension explicite. Étant donné nos définitions on traitera l'exemple (112a) comme une suspension explicite et (112b) comme une suspension implicite.

- (112) a. Le Roi de France est chauve. S'il y a un Roi de France.  
b. S'il y a un Roi de France alors il est chauve.

Les effets sémantiques concernant la valeur de vérité de l'inférence sont identiques dans ces deux exemples et le matériel linguistique utilisé est également commun aux deux énoncés. Les critères qui nous poussent à séparer ces deux énoncés concernent l'autonomie de l'énoncé suspensif dans le premier exemple et l'ordre dans lequel l'information est présentée. Intuitivement la suspension explicite en (112a) agit en deux temps comme pour les cas d'annulations : l'inférence est d'abord dérivée puis suspendue. Dans le cadre de la suspension implicite de (112b) l'intuition est que la présupposition liée à la description définie est directement mise en suspens.

Dans les modélisations que nous allons examiner ce recouvrement partiel des deux modes de suspension devrait idéalement recevoir un traitement qui reflète ces similarités.

### Implicatures clausales

Précédemment nous avons déjà évoqué le lien entre suspension et implicatures d'incertitude. Il s'avère difficile de construire un énoncé exprimant explicitement l'incertitude sur l'incertitude. Considérons l'énoncé (113a) ainsi que l'implicature clausale qui lui est associé (113b).

- (113) a. Si Kévin a raté son brevet alors il faut acheter des mouchoirs.  
b.  $\rightsquigarrow$  Le locuteur ne sait pas si Kévin a raté son brevet. ( $\neg K(\text{Kévin a raté son brevet}) \wedge K(\neg \text{Kévin a raté son brevet})$ )

Suspendre explicitement cette dernière implicature revient à asserter un énoncé comme (114).

- (114) Si nous ne sommes pas sûrs du résultat de Kévin au brevet alors s'il l'a raté il faut acheter des mouchoirs.

De même un exemple contenant une conjonction comme (115a) demanderait une suspension sur le modèle de (115c).

- (115) a. Mr. Vercotti a été menacé par Doug ou Dinsdale.  
b.  $\rightsquigarrow \neg K(\text{Doug a menacé Mr. Vercotti}) \wedge K(\neg \text{Doug a menacé Mr. Vercotti})$  (plus une implicature identique concernant Dinsdale et qu'on ne cherchera pas à suspendre)  
c. Mr. Vercotti a été menacé par Doug ou Dinsdale, si toutefois il y a un doute concernant la culpabilité de Doug.

Il nous semble que les énoncés (114) et (115c) sont acceptables, bien que peu naturels. On en conclut que les implicatures clausales peuvent être explicitement suspendues au même titre que les autres inférences.

### 2.2.3 Suspension implicite

Une inférence peut être implicitement suspendue par différents moyens. Nous avons déjà relevé plusieurs types de structures qui donnent lieu à des implicatures clausales. Pour caractériser ces structures on pose :

- Soit  $p$  un énoncé
- Soit  $I(p)$  une inférence portée par  $p$

Alors les structures que nous avons considérées jusqu'ici sont :

- les disjonctions de la forme : [Soit  $p$  soit  $\neg I(p)$ ]
- les conditionnelles de la forme : [Si  $I(p)$  alors  $p$ ]

Ces structures sont illustrées en (116).

- (116) a. Soit il n'y a pas de Roi de France soit il est chauve.  
b. S'il y a un Roi de France alors il est chauve.

Nous allons examiner la capacité de chacune de ces formes à suspendre les inférences que nous considérons. Nous nous attacherons également à dégager de nouveaux contextes induisant une suspension implicite d'inférence.

### Implicatures

Les structures de phrase précédemment considérées permettent de suspendre les implicatures généralisées, quel que soit leur type.

- (117) a. Si Ms. Premises n'a pas lu tous les romans de Sartre alors elle en a lu quelques uns  
b. Soit Ms. Premises a lu tous les romans de Sartre, soit elle en a lu quelques uns  
c. Ms. Premises n'a pas lu tous les romans de Sartre

De chacun de ces énoncés il est impossible d'impliciter (117c). Par contre il est important de noter que l'interprétation qui est faite de l'élément scalaire *quelques* est entendue comme *pas plus de quelques*. On peut même remarquer

que l'énoncé (119), qui exprime directement le sens fort de *quelques*, est généralement préféré à (117a)<sup>11</sup>.

(119) Soit Ms. Premises a lu tous les romans de Sartre, soit elle n'en a lu que quelques-uns

Les conditionnelles et les disjonctions permettent donc bien de suspendre une implicature au niveau de l'énoncé global.

**Implicatures Particularisées** Il est difficile de juger de la suspension des implicatures particularisées. La suspension explicite de ces implicatures a été étudiée avec des données comme (120) qui mettent en jeu une structure qui ne s'apparente pas à une suspension implicite.

(120) Il y a un garage au coin de la rue. Il est peut-être ouvert.

Un énoncé comme (121a) est inacceptable, et dans une moindre mesure (121b) l'est également.

(121) a. # Soit il y a un garage au coin de la rue, soit il est fermé

b. # ? S'il n'est pas fermé alors il y a un garage au coin de la rue

On considérera qu'il n'est pas possible de suspendre implicitement les implicatures particularisées.

**Les contextes décroissants** Les contextes décroissants ont été identifiés, par exemple par [Gazdar, 1979], comme des contextes suspendant les implicatures scalaires. C'est bien ce qu'on observe en (122).

(122) a. Toutes les personnes qui ont lu quelques romans de Sartre valideront le module

b. ↯ Toutes les personnes qui ont lu quelques romans de Sartre, mais pas tous, valideront le module

Le quantifieur *tous* est monotone décroissant sur son premier argument : si une propriété *P* est vraie pour *tous* les éléments d'un ensemble *E* alors elle *P* est également vraie pour tout sous-ensemble de *E*. On illustre cette propriété avec les exemples en (123).

(123) a. Tous les étudiants sont partis

---

<sup>11</sup>La version analogue utilisant la structure conditionnelle est moins évidente à accepter : l'énoncé (118a) paraît tautologique et certains locuteurs lui préfèrent (118b) (qui peut ajouter une dimension concessive à l'énoncé, et par conséquent modifier la sémantique de *si*).

(118) a. Si Ms. Premises n'a pas lu tous les romans de Sartre alors elle n'en a lu que quelques-uns

b. Si Ms. Premises n'a pas lu tous les romans de Sartre alors elle en a au moins lu quelques-uns

Selon le contexte d'énonciation chacune des deux versions sera préférée : s'il est question de savoir si Ms. Premises a lu tous les romans de Sartre comme il était prévu alors il nous semble qu'on peut affirmer (118a).

b.  $\models$  Tous les étudiants de première année sont partis

Pour étudier l'interaction entre les implicatures scalaires et les contextes monotones décroissants on se base sur l'exemple (122) et on pose les notations suivantes :

- $e$  une variable dénotant un individu
- $P_{tous}(e)$  la proposition [ $e$  a lu tous les romans de Sartre]
- $P_{quelques}(e)$  la proposition [ $e$  a lu quelques romans de Sartre]
- $E_{tous}$  l'ensemble des individus ayant lu tous les romans de Sartre
- $E_{quelques}$  l'ensemble des individus ayant lu quelques romans de Sartre
- $V(e)$  la proposition :  $e$  validera le module

Étant donné l'hypothèse de scalarité on a nécessairement :  $P_{tous}(e) \rightarrow P_{quelques}(e)$ , c'est à dire  $E_{tous} \subset E_{quelques}$ . Par conséquent lorsqu'un locuteur affirme (122) il affirme que la propriété  $V$  est vraie pour tous les individus de  $E_{quelques}$  :  $\forall e \in E_{quelques} : V(e) = 1$ . Comme  $E_{tous}$  est un sous-ensemble de  $E_{quelques}$  la propriété est nécessairement vraie pour les éléments de  $E_{tous}$ .

À cela il faut rajouter les données d'un contraste tel que (124).

- (124) a. Tous les enfants qui ont attrapé quelques Pokémons désirent tous les attraper
- b. Tous les enfants qui ont attrapé quelques Pokémons reçoivent un badge de dresseur

Il nous semble qu'en (124b) la lecture exacte de "quelques Pokémons" est bien suspendue, mais que dans l'énoncé (124a) ce n'est pas le cas. Si l'on fait l'hypothèse, raisonnable, qu'on ne désire que ce qu'on ne possède pas alors la lecture de "quelques Pokémons" dans cet exemple est nécessairement porteuse de l'implicature de borne supérieure. Appelons une fois encore  $E_{quelques}$  l'ensemble argument du quantifieur monotone décroissant, c'est à dire l'ensemble des enfants ayant attrapé quelques Pokémons. Une partie de cet ensemble est incompatible avec la propriété qui est exprimée :  $V(e)$  l'individu  $e$  désire attraper tous les Pokémons. En effet on a supposé qu'on ne désirait pas ce que l'on avait déjà par conséquent, si  $E_{tous}$  est l'ensemble des enfants ayant attrapé tous les Pokémons, on a nécessairement  $\forall e \in E_{tous} : V(e) = 0$ . Cette dernière remarque implique que l'énoncé (124a) est une contradiction. Cet énoncé est toutefois acceptable à condition de restreindre l'ensemble des enfants considérés. Cette restriction est probablement d'ordre pragmatique.

La suspension dans les contextes monotones décroissants illustre une propriété propre aux implicatures : dans ces contextes l'inférence n'est pas générée, les principes conversationnels mis en œuvre pour la dérivation d'une implicature ne sont pas applicables à ce cas particulier. Il est généralement admis que les présuppositions ne peuvent être annulées d'une telle manière. Leur nature conventionnelle demande que l'inférence soit prise en compte dans l'interprétation de l'énoncé, éventuellement pour suspendre ses conditions de vérité ou pour annuler explicitement l'inférence (pour plus de détails sur la façon de traiter les présuppositions dans l'interprétation d'un énoncé

on se reportera au Chapitre 3 (p.50)). Dans tous les cas la présupposition fait partie du calcul sémantique et pragmatique du sens de l'énoncé, contrairement aux cas des implicatures scalaires dans les contextes monotones décroissants.

Enfin on remarque que les autres types d'implicatures ne sont pas suspendus dans les contextes monotones décroissants (cf. (125)).

- (125) a. Tous les gangsters croient être surveillés par Norman  
 b.  $\rightsquigarrow$  Pour chaque gangster le locuteur ne sait pas s'il est ou non espionné par Norman

Comme la suspension des implicatures scalaires est due à l'interaction des propriétés des contextes monotones décroissants et de celles des implicatures scalaires cette observation n'est pas surprenante.

### Présuppositions

La suspension des présuppositions est possible tant par l'utilisation de la forme disjonctive que par celle d'une structure conditionnelles :

- (126) a. Soit il n'y a pas de Roi de France, soit il est chauve  
 b. S'il y a un Roi de France alors il est chauve

On remarque aussi une propriété spécifique des présuppositions enchâssées dans la conséquence d'une structure conditionnelle. Ainsi dans l'énoncé (127a) (emprunté à [Singh, 2007]) il semble que la présupposition (127b) déclenchée par le possessif *ses* ne soit pas héritée par l'énoncé global.

- (127) a. Si John fait de la plongée alors il amènera ses palmes  
 b. John possède des palmes  
 c. Si John fait de la plongée alors il possède des palmes

Cependant l'énoncé global hérite de la présupposition (127c). Cette présupposition est plus faible que (127b) en ce qu'elle se trouve conditionnée par le même antécédent que l'énoncé global. Nous examinerons en détail ce phénomène, appelé *proviso problem*, dans le chapitre suivant lorsque nous présenterons la solution de [Karttunen, 1974] au problème de projection.

En conclusion non seulement les présuppositions peuvent bien être suspendues mais elle peuvent aussi être affaiblies lorsqu'elles sont enchâssées dans certains énoncés.

#### 2.2.4 Paradoxe de la découverte

Stalnaker ([Stalnaker, 1974]) signale un comportement particulier des verbes factifs selon la personne mise en jeu dans un énoncé. Ainsi en (128) la présupposition apparaît projetée lorsque l'énoncé est enchâssé dans l'antécédent d'une structure conditionnelle.

- (128) a. Arthur a découvert que Deirdre le trompe

- b. Si Arthur découvre que Deirdre le trompe, ça va barder
- c.  $\rightsquigarrow$  Deirdre trompe Arthur (en (128a) et (128b))

Le même énoncé à la première personne (en (129)) ne permet pas de conserver la présupposition sous la conditionnelle.

- (129) a. J’ai découvert que Deirdre me trompe
- b. Si je découvre que Deirdre me trompe, ça va barder
  - c.  $\rightsquigarrow$  Deirdre me trompe (uniquement en (129a))

En fait la présupposition de (128b) est annulable<sup>12</sup> :

- (131) Si Arthur découvre que Deirdre le trompe, ça va barder. Fort heureusement pour elle, elle lui est toujours resté fidèle.

Une fois encore le phénomène qu’on observe est lié à l’attitude du locuteur concernant la vérité de la proposition enchâssée dans l’antécédent de la conditionnelle. Ainsi l’énoncé (128b) est ambigu concernant l’attitude du locuteur vis-à-vis de (128a). Il peut marquer son incertitude concernant le fait que Arthur découvre que Deirdre le trompe. Il peut aussi marquer son incertitude sur le fait que Deirdre le trompe.

En résumé lorsqu’une proposition est “sous la coupe” d’une implicature d’incertitude les raisons pour lesquelles le locuteur ne s’engage pas sont ambiguës. Elles peuvent tenir à la vérité de la prédication mais aussi aux présuppositions de l’énoncé. L’énoncé (132), asserté dans un contexte général, aura tendance à véhiculer que l’incertitude concernant le passage du père Noël est lié à son existence plus que son passage effectif.

- (132) Si le père Noël est passé alors je suis riche

### 2.2.5 Suspension contextuelle

Dans les déclencheurs présuppositionnels que nous avons retenus nous avons omis le cas de l’élément *avant*. On considère généralement (par exemple dans [Levinson, 1983]) que l’énoncé (133a) présuppose (133b).

- (133) a. Sue a pleuré avant de finir sa thèse
- b. Sue a fini sa thèse

Pourtant l’énoncé (134a) ne présuppose pas (133b) et il est difficile de juger si (134b) y est associé.

- (134) a. Sue est morte avant de finir sa thèse
- b. Sue est partie à Katmandu avant de finir sa thèse

---

<sup>12</sup>Certains locuteurs préfèrent un énoncé utilisant un conditionnel contre-factuel.

- (130) Si Arthur découvrirait que Deirdre le trompe, ça barderait. Fort heureusement pour elle, elle lui est toujours restée fidèle.

L’énoncé (131) nous semble cependant acceptable, même si moins préféré.

Si on considère que l'inférence (133b) est bien une présupposition, alors il faut admettre que les présuppositions sont sensibles au contexte d'énonciation. Dans la mesure où une présupposition est définie comme une condition nécessaire à l'assertion il est possible d'envisager que (133b) n'est pas nécessaire pour l'assertion de (134a) et que par conséquent elle disparaisse.

## 2.3 Récapitulatif

On récapitule dans les tableaux ci-dessous les possibilités de défaire chacun des types d'inférence que nous avons considérés. À ces propriétés générales s'ajoutent plusieurs cas particuliers, notamment associés aux verbes d'attitude propositionnelle, qu'il s'agira de prendre en compte dans toute modèle cherchant à couvrir l'exhaustivité de ces données.

### Annulation

La Table 2.1 en page 49 récapitule les possibilités d'annulation des inférences selon leur type et le moyen utilisé pour l'annulation.

Forme d'annulation	Présup.	Impl. général.	Impl. part.	Possible à distance
Annulation descriptive	Non	Reformulation	Contraste	Oui
Annulation métalinguistique	Oui	Oui	Dialogiquement	Non

TAB. 2.1 – Annulation d'inférences

### Suspension

La Table 2.2 en page 49 récapitule les possibilités de suspension explicite et implicite des différents type d'inférence. Le symbole  $\emptyset$  indique que le cas considéré n'est pas pertinent.

Forme de suspension	Présup.	Impl. général.	Impl. part.	Possible à distance
Suspension explicite	Oui	Oui	Oui	Oui (sauf psp)
Suspension implicite	Plusieurs contextes	Plusieurs contextes	Non	$\emptyset$

TAB. 2.2 – Suspension d'inférences

## Chapitre 3

# Solutions au problème de projection

L'annulation des inférences est un phénomène couramment étudié dans le contexte plus large de la projection des présuppositions. On retient généralement deux grandes approches pour résoudre ce problème (par exemple dans [Soames, 1982] ou plus récemment dans [Kadmon, 2001]). La première approche est due originellement à ([Karttunen, 1974]) et a été raffinée par ([Heim, 1983]). [Karttunen and Peters, 1979] présente également une solution au problème de projection mais Heim a construit son article autour de la version de Karttunen de 74. Son principe consiste à filtrer les présuppositions d'un énoncé sur la base des propriétés des connecteurs et des verbes à compléments phrastiques. On reprendra la terminologie habituelle en désignant cette approche comme l'approche par filtrage (l'approche spécifique de Heim est également appelée approche par satisfaction). Nous nous baserons sur la version qui est proposée par [Heim, 1983] et la présentation qui en est faite dans [Kadmon, 2001].

La seconde est une réponse de [Gazdar, 1979] à l'approche par filtrage qui traite non seulement de la projection des présuppositions mais aussi des implicatures. Son approche procède par l'annulation des inférences potentielles d'un énoncé à partir de critères pragmatiques relatifs aux croyances du locuteur. Cette approche a été reprise et améliorée dans [Soames, 1982]. C'est cette dernière version que nous présenterons et que nous appellerons approche par annulation<sup>1</sup>.

On ne s'attachera à décrire que la façon dont on détermine les inférences portées par un énoncé complexe, c'est à dire la projection des inférences d'un énoncé simple (ou atomique) enchâssé dans un énoncé complexe. Quelques pistes seront examinées concernant la génération des implicatures issues de

---

<sup>1</sup>À proprement parler la méthode proposée par Soames se veut une synthèse de celle de Gazdar et Karttunen. Cependant pour suivre l'usage qui semble en être fait dans la littérature nous conservons cette dénomination pour l'approche de Soames.

la maxime de quantité mais les présuppositions seront considérées comme des propriétés d'éléments lexicaux ou de structures syntaxiques particulières sans plus de détails<sup>2</sup>.

### 3.1 L'approche par filtrage

L'approche par filtrage a pour origine les propositions de [Karttunen, 1974]. Contrairement à l'approche par annulation que nous décrirons après Karttunen ne se repose pas sur l'interaction entre implicatures et présuppositions pour modéliser la projection des présuppositions. Par conséquent les seules données que son approche est en mesure de prédire concernent les présuppositions. Les propositions initiales de Karttunen ainsi que les raffinements ultérieurs de sa théorie (notamment ceux de [Heim, 1983]) reposent sur la définition pragmatique de la présupposition de [Stalnaker, 1974]. Les présuppositions d'un déclencheur sont autant de conditions nécessaires à son utilisation et doivent nécessairement être entraînées ou admises par le contexte d'évaluation du déclencheur.

L'idée principale de Karttunen consiste à considérer que chaque partie d'un énoncé est évaluée dans un contexte local qui lui est propre et au sein duquel toutes les présuppositions de cette partie de l'énoncé doivent être satisfaites. Il s'agit de spécifier pour chaque partie d'un énoncé quel est son contexte local.

Ainsi dans le cadre d'une conjonction  $g = p \wedge \text{et} \wedge q$  énoncée dans un contexte  $c$  les contextes locaux seront les suivants :

- Pour le premier conjoint  $p$  le contexte local sera  $c$
- Le contexte local du second conjoint  $q$  sera le contexte  $c$  mis à jour avec l'énoncé  $p$  (que l'on notera  $c + p$ )

Par conséquent l'ensemble des présuppositions de  $p$  (noté  $ps(p)$ ) doit être satisfait dans  $c$ , et de même  $ps(q)$  doit être satisfait dans  $c + p$ . De quelles présuppositions hérite alors  $g$  énoncé dans le contexte  $c$ ? D'une part l'ensemble  $ps(p)$  est projeté tel quel sur la conjonction. Asserter  $g$  demande que les présuppositions de ses membres soient satisfaites dans leurs contextes respectifs.  $p$  est évalué dans le même contexte  $c$  que  $g$ . Toutes les présuppositions de  $p$  doivent par conséquent être vérifiées pour l'énoncé global et donc  $ps(p)$  est projeté en entier sur  $g$ . Pour le second conjoint l'évaluation se fait sur  $c + p$  qui doit vérifier  $ps(q)$ . Comme  $p$  est évalué dans  $c$  cela revient à dire que pour que  $g$  puisse être évalué  $p$  doit entraîner les présuppositions de  $q$  dans son contexte d'évaluation propre :  $p \rightarrow ps(q)$ .

---

<sup>2</sup>Une proposition de traitement compositionnel des présuppositions d'un énoncé simple est faite dans [Karttunen and Peters, 1979] qui propose une modification de la grammaire de Montague permettant la dérivation des présuppositions d'un énoncé à partir des propriétés lexicales des déclencheurs.

La projection de cette dernière présupposition permet de rendre compte d'un énoncé comme (135a) qui présuppose alors la tautologie (135b).

- (135) a. John aime l'argent et Eric aussi  
 b.  $\rightsquigarrow$  Si John aime l'argent alors quelqu'un d'autre que Eric aime l'argent

Le problème de projection des présuppositions demande donc, pour être complètement résolu, de décrire les propriétés de filtrage (Karttunen parle d'*héritage*) de toutes les structures permettant de combiner des énoncés simples. Karttunen et Peters font une distinction souvent reprise en nommant les connecteurs des *filtres* et en classant les verbes à complément phrastique selon leur manière de laisser passer les présuppositions. Les verbes bloquant les présuppositions de leur complément sont des *plugs* (appelés parfois *bouchons* en français), ceux les projetant au niveau de la phrase matrice sont des *holes* (ou *trous* en français).

Une des remarques adressées à l'approche de Karttunen, notamment par [Gazdar, 1979], était de ne pouvoir justifier la séparation des propriétés de contenu d'un énoncé de ses propriétés d'héritage (i.e. de projection). Heim réunit ces deux propriétés en une seule, le *Context Change Potential*<sup>3</sup> améliorant la cohérence de l'approche par filtrage. Le *ccp* d'un élément est une fonction partielle de contextes à contextes définie uniquement dans le cas où les présuppositions de l'élément sont vérifiées. La logique dans laquelle se place Heim considère, de manière classique, une proposition comme l'ensemble des mondes possibles au sein desquels la proposition est vraie. Un contexte est également modélisé comme un ensemble de mondes possibles. Dire qu'un contexte  $c$  entraîne une proposition  $p$  est équivalent à considérer que  $c \subseteq p$ . Heim définit le *ccp* d'un énoncé atomique comme suit :

- (136) a. Pour toute formule atomique close  $S$ , soit  $c+S$  le résultat de l'ajout de  $S$  au contexte  $c$  :  
 b.  $c + S = c \cap \{w : S \text{ vraie dans } w\}$  si  $c$  entraîne  $ps(S)$   
 c.  $c + S$  est non défini autrement

Le cas de la conjonction vu précédemment s'exprime alors comme en (137).

$$(137) \quad c + (p \text{ et } q) = (c + p) + q$$

On ne détaillera pas tous les *ccp* décrits dans la littérature mais on retiendra que le *ccp* d'une structure conditionnelle est identique à celui d'une conjonction.

Dans cette approche une présupposition n'est donc jamais annulée mais toujours satisfaite au niveau du contexte local de l'énoncé qui la porte.

---

<sup>3</sup>Potentiel de changement de contexte, désormais *ccp*.

### 3.1.1 Insuffisances de l'approche par filtrage

L'approche originale de Karttunen conduit à plusieurs prédictions qui s'avèrent fausses. [Gazdar, 1979], [Soames, 1982] et [Kadmon, 2001] en font un large inventaire. Ces exemples mettent en jeu des problèmes de compatibilité entre les présuppositions filtrées dans un énoncé complexe et d'autres présuppositions ou propositions exprimées dans l'énoncé. Ils sont illustrés en (138). Certains de ces exemples sont à rapprocher de ceux déjà présentés en section 2.2.4 (p.47).

- (138) a. Il est possible que John ait des enfants et il est possible que ses enfant soient partis  
b. Si je réalise que j'ai menti alors je le confesserai à tout le monde  
c. Si John ne vient pas d'arrêter de fumer alors il vient de commencer  
d. Le Roi de France n'est pas chauve : il n'y a pas de Roi de France

Concernant l'exemple (138a) la théorie prédit la présupposition en (139) en conflit avec le jugement sur l'énoncé.

- (139) a. présupposition du deuxième conjoint : *John a des enfants*  
b. présupposition projetée sur la conjonction *S'il est possible que John ait des enfants alors John a des enfants*

Pour l'exemple (138b) on considère ordinairement que le verbe *réaliser* déclenche une présupposition factive concernant la vérité de son complément. Comme l'élément déclencheur se trouve dans l'antécédent d'une conditionnelle ses présuppositions sont projetées telles quelles sur l'énoncé global. Cette présupposition est incompatible avec la proposition exprimée par ce même antécédent et par conséquent la théorie échoue dans ses prédictions.

L'exemple (138c) met en jeu des présuppositions contradictoires et prédit le résultat, également contradictoire, présenté en (140).

- (140) a. présupposition de l'antécédent : *John fumait dans le passé proche*  
b. présupposition de la conclusion : *John ne fumait pas dans le passé proche*  
c. présupposition projetée sur la conjonction *Si John fumait dans le passé proche alors il ne fumait pas dans le passé proche*

Enfin le cas de la négation métalinguistique en (138d) peut sembler problématique pour l'approche par filtrage. En effet il est prédit que l'énoncé présuppose qu'il existe un Roi de France, ce qui contredit l'énoncé global.

#### L'accommodation locale

Pour résoudre ces problèmes Heim invoque des différences d'accommodation des présuppositions. Il est possible d'énoncer (141) sans que l'allocutaire sache nécessairement que le locuteur possède un chien (i.e. dans un contexte qui n'entraîne pas cette proposition).

(141) Mon chien sent mauvais

Plutôt que refuser l’assertion de (141) un allocutaire ne sachant pas que le locuteur possède un chien accommodera la présupposition en l’ajoutant lui-même au contexte. Cette accommodation est globale : elle se fait au niveau du contexte d’énonciation de l’énoncé global et la présupposition est conservée pour le reste de l’échange.

Dans le cas d’une négation le *ccp* est donné par (142).

$$(142) c + \neg S = c - (c + S)$$

Considérons l’exemple (143a) dans un contexte  $c$  au sein duquel l’existence du Roi de France est incertaine.

(143) a. Le Roi de France n’est pas chauve

b. Il existe un Roi de France

L’allocutaire peut accommoder la présupposition (143b) concernant l’existence du Roi de France de deux façons.

D’une part il peut l’accommoder de manière globale : il ajoute (143b) au contexte  $c$  et utilise ce nouveau contexte  $c' = c + (143b)$  comme argument du *ccp* de la négation. Le résultat est donné en (144).

$$(144) c + \neg S = c' - (c' + S) = c + (143b) - (c + (143b) + S)$$

Ce résultat contient l’ensemble des mondes possibles au sein desquels il existe un Roi de France chauve.

L’autre solution est de n’ajouter (143b) que lorsque c’est nécessaire, c’est à dire au moment du calcul de  $c + S$  (sans quoi la fonction de *ccp* serait indéfinie). Dans ce cas le *ccp* global donne le résultat en (145).

$$(145) c + \neg S = c - (c' + S) = c - (c + (143b) + S)$$

Ici le résultat est l’ensemble des mondes ne contenant pas de Roi de France ou contenant un Roi de France chauve.

L’accommodation locale permet donc de traiter des énoncés comme (143a) puisque le contexte résultat en (145) est compatible avec la deuxième partie de l’énoncé au sujet de la non-existence du Roi de France. Heim postule que l’accommodation globale est en général préférée à l’accommodation locale et que cette dernière n’est déclenchée que lorsque l’accommodation globale aboutit à une contradiction. Chacun des énoncés en (138) présente une contradiction si l’accommodation est globale. Mais lorsque les présuppositions sont accommodées localement le sens recherché est obtenu. Ce seul moyen permet donc de parer aux défauts les plus souvent retenus contre l’approche par filtrage.

Heim ne précise pas les circonstances exactes de l’accommodation. L’approche anaphorique du problème de projection, initialement proposée par [van der Sandt, 1992], donne une motivation à ce phénomène. La section suivante présente cette approche, nous n’ajouterons donc rien à ce sujet pour le moment.

**Présupposition linguistique vs. cognitive** Il arrive que les prédictions de la théorie semblent contredire les intuitions des locuteurs. Il est par exemple prédit que l'échange (146) porte la présupposition en (146c), pourtant dans ce cas précis les jugements s'accordent à projeter l'existence du serveur sur tout l'énoncé, sans autre condition nécessaire.

- (146) a. On n'est pas servis très vite...  
 b. Si je trouve mon bazooka je tue le serveur !  
 c. Si je trouve mon bazooka alors un serveur existe

Kadmon reconnaît cet état de fait et maintient néanmoins les prédictions. Pour se justifier elle reprend la distinction opérée par [Beaver, 1993a] entre présupposition cognitive et linguistique. La présupposition linguistique est celle prévue par la théorie en termes logiques. La présupposition cognitive est celle qu'un locuteur accommode. Dans le cas de (146) la présupposition linguistique est bien (146c), c'est l'expression logique du fait que le contexte d'énonciation  $c$  auquel est ajouté l'antécédent  $p$  de la conditionnelle doit entraîner les présuppositions  $ps(q)$  de la conclusion.

Les conditions exactes du passage de  $p \rightarrow ps(q)$  à  $ps(q)$  est connu en anglais sous le nom de *proviso problem* et génère actuellement une littérature abondante. L'idée générale est que dans la mesure où  $p$  ne joue aucun rôle particulier pour entraîner  $ps(q)$  l'allocutaire accommode directement  $ps(q)$  dans  $c$  ( $ps(q)$  est la présupposition cognitive).

Le *proviso problem* ne relève pas directement de notre étude. La question a été abordée dans plusieurs travaux traitant le problème de projection d'un point de vue analogue à l'approche par filtrage. Le lecteur intéressé se reportera à [Geurts, 1996] pour la présentation du problème et [Beaver, 2001], [von Fintel, 2006] ou [Singh, 2007] pour différentes solutions au *proviso problem* dans le cadre d'une approche analogue à l'approche par filtrage.

### 3.2 L'approche par annulation

La solution au problème de projection originalement proposée par Karttunen donne lieu à plusieurs mauvaises prédictions que l'on a pu examiner en (138). C'est pour traiter ces contre-exemples que Gazdar (dans [Gazdar, 1979]) propose sa solution au problème de projection en y intégrant des informations sur les connaissances du locuteur. Pour ce faire il accorde une place centrale aux implicatures clausales.

Son approche fonctionne en deux temps. Toutes les inférences potentielles d'un énoncé, implicatures et présuppositions, sont d'abord calculées et projetées sur l'énoncé sans tenir compte de leur actualité; c'est la phase cumulative de l'algorithme. Une deuxième phase consiste à annuler certaines de ces inférences pour des raisons d'incohérence avec d'autres inférences ou avec le contexte d'énonciation.

La solution de Gazdar a été examinée en détail et affinée par Soames (voir [Soames, 1982]) notamment pour y intégrer les avantages de la solution de Karttunen. On présentera rapidement et avec un minimum de détails techniques l’approche de Gazdar. Ceci nous servira de base pour exposer en quoi l’approche de Soames répond aux défaillances de la solution de Gazdar en intégrant des éléments de l’approche par filtrage.

### 3.2.1 La solution de Gazdar

Gazdar décrit de manière formelle et précise sa solution au problème de projection. La partie cumulative de son algorithme est gérée par un ensemble de fonctions générant les inférences potentielles de chaque type. Gazdar nomme ces inférences potentielles *im-plicatures* et *pré-suppositions* afin de les différencier de leurs équivalents actuels. L’annulation des inférences potentielles est ensuite assurée par une fonction idoine.

#### Les fonctions générant les inférences potentielles

Gazdar décrit trois fonctions différentes permettant de calculer les ensembles d’im-plicatures scalaires, d’im-plicatures clausales et de pré-suppositions associées à un énoncé. Ces fonctions ne nous intéressent pas en tant que telles. Nous avons déjà vu (en (1.1.1)) une solution pour dériver l’ensemble des im-plicatures scalaires attachées à un énoncé.

De même l’ensemble des im-plicatures clausales est défini par une fonction reprenant les propriétés que nous avons décrites en (1.1.1). Tout énoncé enchâssant une proposition  $\phi$  et n’impliquant logiquement ni  $\phi$  ni  $\neg\phi$  implique clausalement  $\neg K(\phi) \wedge \neg K(\neg\phi)$ .

Quant à l’ensemble des pré-suppositions il est basé sur une description des déclencheurs présuppositionnels. Chaque déclencheur produit son propre ensemble de pré-suppositions et l’ensemble total des pré-suppositions est l’union des ensembles associés aux déclencheurs. La description de cette fonction est donc largement sous-spécifiée et à l’instar de Gazdar nous laissons ce problème de côté.

#### La fonction d’annulation

Gazdar décrit une dernière fonction qui n’actualise que les inférences consistantes entre elles et avec le contexte d’énonciation. Pour cela il doit postuler un ordre de priorité des inférences entre elles, déterminé par des critères empiriques. L’ordre qu’il établit pour l’incrémentement d’un contexte  $c$  par les inférences d’un énoncé  $u$  est le suivant :

- le contenu compositionnel de  $u$  est ajouté à  $c$  pour donner le contexte  $c^0$
- les implicatures clausales consistantes avec  $c^0$  lui sont ajoutées, on note le nouveau contexte  $c^1$

- les implicatures scalaires consistantes avec  $c^1$  sont ajoutées à  $c^1$ , on note le nouveau contexte  $c^2$
- les présuppositions consistantes avec  $c^2$  lui sont ajoutées, le résultat final est  $c^3$  le contexte final auquel toutes les contributions de  $u$  ont été ajoutées

La solution de Gazdar est notamment motivée par des énoncés comme (147) (déjà évoqué en (138a)) pour lesquels l’approche par filtrage fait de mauvaises prédictions (du moins dans sa version originale telle que présentée par Karttunen).

(147) Il est possible que John ait des enfants et il est possible que ses enfants soient en vacances

Dans cet énoncé l’implicature clausale liée à l’incertitude sur l’existence des enfants de John est ajoutée en premier lieu au contexte. La présupposition de leur existence est donc ensuite annulée car contradictoire avec les termes de l’implicature clausale.

### 3.2.2 Les améliorations de Soames

[Soames, 1982] compare la solution de Gazdar et celle de Karttunen. Après avoir examiné les défauts de chacune, il propose une synthèse empruntant les avantages de chacune des solutions.

#### La comparaison des deux solutions

En comparant les différences entre les deux stratégies pour résoudre le problème de projection Soames établit que lorsqu’une approche prédit une inférence que l’autre ne prédit pas, la stratégie bloquant l’inférence est la bonne. Tous les cas de présupposition bloquée par erreur correspondent à des cas de présuppositions linguistiquement correcte mais cognitivement contre-intuitive (voir la présentation de l’approche par filtrage pour une explication de la différence entre ces deux types de présuppositions).

#### Les insuffisances de l’approche de Gazdar

**Prédictions erronées** Les principaux défauts que retient Soames contre l’approche de Gazdar tiennent à son incapacité à bloquer des inférences dans des contextes comme ceux illustrés en (148) (tous repris et adaptés de [Soames, 1982]). Ces défaillances sont les mêmes que retient [Kadmon, 2001] lorsqu’elle compare les deux approches.

- (148) a. Si les Polonais battent les Russes alors les Hongrois les battront aussi (ps : Quelqu’un d’autre que les Hongrois va battre les Russes)
- b. Si Maurice a rencontré le Cardinal Richelieu alors il le rencontrera probablement à nouveau la semaine prochaine (ps : Maurice a rencontré le Cardinal de Richelieu)

- c. Si Jeanine a des enfants alors ses enfants doivent lui prendre tout son temps (ps : Jeanine a des enfants)
- d. Si quelqu'un à la conférence a résolu le problème alors c'est Gérard qui l'a résolu (ps : quelqu'un a résolu le problème)

Chacun de ces exemples est neutre par rapport à la véracité de la proposition indiquée entre parenthèses. Chacune des ces propositions est une pré-supposition de l'énoncé. Dans la mesure où rien n'indique que le locuteur pense que ces pré-suppositions sont fausses elles accèdent toutes au statut de présupposition de l'énoncé, ce qui contredit les jugements de locuteurs. Une pré-supposition est actuelle si elle n'est pas explicitement annulée, soit dans l'énoncé soit par le contexte.

Contrairement à l'approche par annulation l'approche par filtrage n'effectue pas de mauvaises prédictions pour ces exemples. Le *ccp* d'une structure conditionnelle prédit une tautologie dans chacun des cas, ce qui correspond aux attentes d'un locuteur. Ces prédictions sont des versions "affaiblies" des pré-suppositions initiales de l'énoncé dans le sens où la proposition initiale se voit conditionnée par la véracité d'un antécédent. Dans les exemples en (148) l'antécédent et la conclusion sont identiques d'où la tautologie.

**Modélisation erronée** Soames soulève également un certain nombre de points problématiques dans les modélisations proposées par Gazdar notamment sur la génération des implicatures scalaires. Nous avons déjà exposé la modélisation que propose Soames (voir (1.1.1)). Une des conséquences de cette reformulation est l'abandon de l'ordre établi entre les implicatures clausales et scalaires pour leur annulation.

**Les insuffisances de l'approche de Karttunen** On ne décrira pas en détail les défauts de l'approche par filtrage relevés par Soames. Ils correspondent à ceux évoqués en (3.1.1) et résolus par le mécanisme d'accommodation locale. Soames propose quant à lui de résoudre ces problèmes par le biais de l'approche de Gazdar au sein de sa synthèse.

### La synthèse de Soames

Soames propose une synthèse des deux stratégies sur le modèle suivant :

1. Générer l'ensemble des présuppositions produit par l'approche de Gazdar. Soames nomme cet ensemble les *présuppositions potentielles restantes* et le définit comme l'ensemble des présuppositions  $p_i$  telles que :
  - $p_i$  soit une présupposition potentielle de l'énoncé
  - $p_i$  ne soit pas annulée par le contexte d'énonciation
  - $p_i$  ne soit pas annulée de manière conversationnelle (i.e. que le locuteur n'indique pas qu'il ne prend pas en charge  $p_i$ )

2. Filtrer cet ensemble par l'approche de Karttunen pour "affaiblir" certaines des présuppositions et produire l'ensemble des présuppositions actuelles.

Soames se base sur les forces de chacune des approches pour fonder sa synthèse. D'une part l'approche par annulation permet d'intégrer des informations épistémiques qui contredisent d'éventuelles propositions. D'autre part l'approche par filtrage permet de modifier la forme des présuppositions, contrairement à l'approche par annulation qui projette les inférences sans les altérer. L'ordre d'application des stratégies est justifié de manière empirique par le traitement d'exemples particuliers. Nous détaillons les arguments de Soames, ainsi que des contre-arguments, dans un paragraphe suivant.

La synthèse que propose Soames se focalise sur la projection des présuppositions d'un énoncé complexe. D'une part c'est à ce problème que se propose de répondre les solutions de Gazdar et Karttunen et par conséquent à l'aune duquel il s'agit de les comparer. D'autre part Soames, à la suite de Gazdar, considère que les implicatures d'un énoncé ne sont pas sujettes à un filtrage équivalent aux présuppositions. Une implicature est éventuellement annulée, contextuellement ou conversationnellement, mais n'est pas affaiblie comme l'est une présupposition<sup>4</sup>.

### Insuffisances de l'approche par annulation hybride

[Kadmon, 2001] fait état d'une mauvaise prédiction ainsi que d'incohérences théoriques de la synthèse de Soames.

**Prédiction erronée** Les exemples présentés en (149a) et (149b) sont problématiques pour la synthèse que propose Soames. L'exemple (149a) est celui trouvé d'ordinaire dans la littérature, l'exemple (149b) est formé sur le même modèle mais nous semble plus facilement acceptable.

- (149) a. Si John a des enfants alors Mary ne va pas aimer ses jumeaux  
 b. Si John a une voiture alors Mary vient de lui enfoncer sa BMW

A priori ces énoncés sont bien formés, même si leur interprétation demande un effort ou de l'imagination. L'approche par filtrage prédit les présuppositions en (150) qui correspondent au jugement sur ces énoncés.

- (150) a. Si John a des enfants alors il a des jumeaux  
 b. Si John a une voiture alors il a une BMW

L'approche par annulation ne prédit quant à elle aucune présupposition, ce que nous démontrons à l'aide de l'exemple (149b). Soient les notations et données suivantes :

–  $p = \textit{John a une voiture}$

---

<sup>4</sup>La projection des implicatures dans les énoncés complexes est complexe. La question de leur dérivation exacte est toujours sujette à débat. En Chapitre 5 (p.75) nous présentons une partie des théories récentes à ce sujet.

- $q = \text{Marie vient d'enfoncer la BMW de John}$
- $r = \text{Si } p \text{ alors } q = \text{Si John a une voiture alors Mary vient d'enfoncer la BMW de John}$
- $s = \text{John a une BMW}$
- $q$  présuppose  $s : ps(q) = s$
- conversationnellement :  $\neg K(p) \wedge \neg K(\neg p)$
- Posséder une BMW implique de posséder une voiture :  $s \rightarrow p$

Bien que l'on ait :  $s \rightarrow p$  on n'ajoute pas  $p$  à l'ensemble des pré-suppositions de  $r$  car cet ensemble n'est pas clos sous l'implication. L'implicature clausale (150) permet de déduire  $\neg K(s)$ , une proposition incompatible avec la présupposition de  $s$ . L'énoncé (149b) ne présuppose donc bien aucune proposition substantielle ce qui contredit le jugement intuitif sur l'énoncé.

Ce défaut de prédiction est à relier à un choix théorique dans la mise au point de la stratégie. Soames justifie l'ordre d'application des stratégies pour rendre compte d'exemples comme (151).

(151) Si John a une voiture et que Marie vient de lui enfoncer sa BMW alors John va être furieux.

Selon lui (151) n'hérite pas de la présupposition (150b). Une stratégie qui filtrerait d'abord et annulerait ensuite produirait la pré-supposition indésirable (150b) qui ne pourrait ensuite être annulée conversationnellement.

Il nous semble, avec Kadmon, que (151) présuppose bien (150). L'approche proposée par Soames semble bien souffrir d'un défaut de prédiction qui remet également en cause le fonctionnement de la stratégie.

**Problème théoriques** Aux problèmes liés aux prédictions précédentes Kadmon rajoute des réserves sur les fondements théoriques de la synthèse de Soames, et notamment sur la partie relative aux propositions de Gazdar.

**L'ordre d'annulation** des implicatures par rapport aux présuppositions n'est pas justifié autrement qu'empiriquement. Le mécanisme d'annulation suppose que les implicatures peuvent annuler conversationnellement les présuppositions mais pas l'inverse. Cette préséance des implicatures est justifiée uniquement de manière empirique<sup>5</sup>.

Nous avons pourtant vu dans notre examen des données que l'annulation descriptive d'une implicature était possible à distance par l'entremise d'une présupposition. Nous verrons que l'approche par annulation ne permet pas de traiter des cas d'annulation à distance de manière générale. La possibilité d'annuler une implicature par une présupposition serait donc certainement tributaire de l'extension du mécanisme de Gazdar à l'échelle d'un discours.

---

<sup>5</sup>Une première intuition serait de donner préséance aux présuppositions de part leur nature plus conventionnelle, et donc liée à un énoncé, que celle des implicatures.

**La notion d'une présupposition annulable** n'est pas compatible avec la définition que l'approche par filtrage emprunte à Stalnaker. Dans ce cadre une présupposition est une condition préalable à l'énonciation, nécessairement vérifiée par le contexte d'énonciation. L'annulation d'un élément nécessaire à l'énonciation semblerait contradictoire. Le mécanisme d'accommodation locale utilisé dans l'approche par filtrage permet de concilier le caractère nécessaire attribué à la présupposition avec les observations empiriques de leur disparition.

### 3.3 L'approche anaphorique

[van der Sandt, 1992] propose une approche nouvelle pour résoudre le problème de projection. Les expressions présuppositionnelles y sont considérées comme des expressions anaphoriques dont la particularité est de véhiculer un contenu sémantique (au contraire d'autres expressions anaphoriques comme les pronoms).

Pour baser son propos van der Sandt se place dans le cadre de la *DRT* qu'on ne présentera pas. En nous inspirant de la présentation de [Beaver, 2001] nous nous contenterons de souligner en quoi l'approche de van der Sandt se rapproche de celle de [Heim, 1983] tout en lui apportant un certain nombre d'améliorations techniques.

#### 3.3.1 Satisfaction de contextes

L'approche de van der Sandt et celle de Heim s'articulent toutes deux autour d'un concept de *satisfaction* des présuppositions d'un énoncé. La définition des *ccp* de Heim implique que les présuppositions d'un énoncé fassent partie du contexte local d'évaluation d'un énoncé pour qu'il puisse être interprété. L'approche anaphorique cherche à lier les présuppositions d'un énoncé à des informations déjà présentes dans le discours. Pour cela les règles habituelles de recherche d'anaphore sont utilisées. L'antécédent d'une présupposition, dont la nature dépend du déclencheur, doit se trouver le long de la chaîne d'accessibilité anaphorique.

Lorsqu'il est nécessaire d'accommoder la présupposition Heim et van der Sandt partagent la même intuition sur la nécessité de pouvoir accommoder la présupposition au niveau local. Les conditions de cette accommodation locale restent peu précises chez Heim : l'accommodation locale est possible pour éviter une contradiction logique (par exemple dans le cas d'une annulation métalinguistique). L'approche anaphorique permet de définir avec précision et de manière procédurale les règles de l'accommodation. Le mode de résolution général de l'antécédent d'une présupposition suit les principes suivants :

- La résolution d'une présupposition est préférable à l'accommodation

- Une résolution est préférée à une autre si la première est plus locale (*i.e.* plus proche du déclencheur présuppositionnel dans la structure *DRS* considérée)
- Une accommodation est préférée à une autre si la première est plus globale (*i.e.* plus éloignée du déclencheur présuppositionnel dans la *DRS* considérée)

Le dernier principe mis en jeu exprime la même contrainte que postule Heim : de manière générale un locuteur préfère accommoder globalement une présupposition<sup>6</sup>.

En résumé l’approche de van der Sandt se base sur une conception de la présupposition analogue à celle de Heim : une condition qui doit nécessairement être satisfaite dans le discours, possiblement dans des contextes locaux et spécifiques. Chez Heim la définition de ces contextes locaux est inhérente à la définition des *ccp*. Dans l’approche anaphorique le contexte de satisfaction exact est déterminé par la recherche de l’antécédent de la présupposition. Cette similarité des deux approches leur confère une même couverture empirique par rapport aux phénomènes que nous avons considérés jusqu’ici. L’avantage apparent de l’approche anaphorique est dans la formalisation procédurale de la recherche d’antécédent et surtout dans les règles qui régissent l’accommodation.

### 3.3.2 Implicatures

[Geurts, 1998] traite de l’annulation métalinguistique de différents types d’information (sous le terme de *denial*) dans le cadre de la *DRT*. Il avance que selon la nature de l’inférence ou information niée dans une négation les mécanismes à l’œuvre sont différents. L’annulation des présuppositions est gérée par l’approche anaphorique de van der Sandt. Les implicatures doivent quant à elles être expliquées par un mécanisme de *semantic shift*. Le *semantic shift* d’un élément correspond à un glissement de sens induit par le contexte d’interprétation. Dans le cas de l’annulation métalinguistique d’une implicature scalaire comme (152) le sens de l’élément scalaire *glisserait* de *au moins quelques* à *quelques-uns mais pas tous* du fait du contexte d’énonciation et de la forme de l’énoncé global.

(152) Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre

Les motivations de Geurts pour différencier les mécanismes à l’œuvre concernent l’absence de corrélation parfaite entre le comportement des implicatures et des présuppositions face à l’annulation métalinguistique. En cela il

---

<sup>6</sup>Une des conséquences des principes exprimés ici est qu’il est possible d’accommoder une présupposition de façon intermédiaire : ni au niveau du contexte global du discours, ni au niveau du contexte local au déclencheur présuppositionnel. [Beaver, 2001] souligne en quoi cette possibilité, ainsi que d’autres conséquences des règles postulées par van der Sandt, s’avèrent descriptivement inadéquates. L’accommodation intermédiaire est pourtant un des arguments fondateurs de l’approche de van der Sandt.

s'oppose aux conclusions de [Horn, 1989] et [van der Sandt, 1991] qui considèrent tous deux que les phénomènes utilisant la négation métalinguistique sont homogènes. Geurts note également une différence dans l'interprétation de la négation selon le type de l'inférence mis en jeu (contrastive pour les implicatures, non-contrastive pour les présuppositions).

Dans la suite de ce travail nous ne considérerons plus ces propositions.

## Chapitre 4

# Évaluation des solutions au problème de projection

Chacune des solutions au problème de projection cherche à rendre compte de la projection des présuppositions d'un énoncé complexe. L'approche par *filtrage* ne fait aucune prédiction concernant les implicatures. Nous examinerons superficiellement la validité des mécanismes qui y sont mis à l'œuvre lorsque les inférences sont des implicatures. L'approche par *annulation* postule une interaction entre implicatures et présuppositions pour expliquer la projection de ces dernières. En ce faisant elle prédit également le mode de projection des implicatures. C'est donc les prédictions de cette approche que nous examinerons en détail face aux données que nous avons retenues concernant les implicatures.

### 4.1 Annulation

#### 4.1.1 Annulation descriptive

L'annulation descriptive ne concerne que les implicatures, nous nous intéresserons donc essentiellement aux prédictions de l'approche par annulation.

#### Approche par Filtrage

Dans le cadre de l'approche par filtrage on pourrait essayer de rapprocher l'annulation descriptive des implicatures de l'annulation métalinguistique. Dans les deux cas une inférence se trouve en contradiction avec une partie du contenu asserté comme en témoigne la paire en (153) et (154).

(153) a. Le Roi de France n'est pas chauve, il n'y a pas de Roi de France

b. *Il y a un Roi de France vs. Il n'y a pas de Roi de France*

(154) a. Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, en fait elle les a tous lus

- b. *Ms. Premises n'a pas lu tous les romans de Sartre vs. Ms. Premises a lu tous les romans de Sartre*

Il ne semble néanmoins pas pertinent d'invoquer ici le mécanisme d'accommodation locale permettant de décrire la négation métalinguistique. La partie de l'énoncé portant l'implicature n'est pas évaluée dans un contexte local, mais bien dans le contexte global de l'énonciation. Il semblerait douteux de dire que l'implicature est accommodée localement dans l'exemple (154) mais globalement lorsqu'on n'énonce que (155).

(155) Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre

La méthode par filtrage ne permet donc pas de rendre compte de l'annulation des implicatures, un résultat peu surprenant.

### Approche par Annulation

L'annulation descriptive d'implicatures est intégrée dans l'approche par annulation, à un détail près. Une implicature peut-être annulée soit parce qu'elle est incompatible avec le contexte d'énonciation (comme en (156a)), soit parce qu'elle est conversationnellement annulée (comme en (156b)).

(156) a. [*On suppose que pour valider le module il faut avoir lu quelques romans de Sartre.*] Ms. Premises a bien lu quelques romans de Sartre, elle va donc valider son module.

- b. Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, en fait elle les a tous lus.

Le cas particulier des implicatures liées à la maxime de qualité demande des hypothèses supplémentaires sur la dérivation des implicatures.

(157) # John a deux doctorats mais je sais que ce n'est pas le cas

Le mécanisme décrit par Gazdar et repris par Soames ne traite que de la dérivation des implicatures liées à la maxime de quantité. Si l'on suppose qu'on peut définir des fonctions générant les implicatures liées à chacune des maximes, particularisées ou non, alors leur annulation de façon conversationnelle est gérée exactement de la même manière que pour les autres types d'implicatures. Traiter le cas des implicatures de qualité se ramène à choisir entre produire ces implicatures avec une caractéristique spéciale qui les rend non-annulables ou considérer que ces inférences procèdent d'un mécanisme différent.

Il est plus difficile de rendre compte des cas d'annulation à distance comme (158).

(158) Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre. Elle emmène toujours un recueil en voyage. En fait elle les a tous lus.

Pour pouvoir être annulée l'implicature de (158) devrait être considérée uniquement comme une implicature potentielle (une implicature) et ensuite

être annulée contextuellement par la dernière phrase. Cette hypothèse s'avère contre-intuitive, notamment car il paraît impossible d'établir des critères permettant de décider du statut potentiel ou actuel d'une inférence. On a vu que l'annulation pouvait se faire à une certaine distance de l'énoncé déclencheur, tributaire des contraintes d'accessibilité en discours. Par conséquent toute implicature, pour peu qu'elle soit accessible, est susceptible d'être annulée dans la suite du discours et devrait alors rester une implicature. Si l'on considère que ces phénomènes d'annulation à distance ne sont pas de la correction alors l'approche par annulation ne permet pas d'en rendre compte.

**Fuite des verbes *plugs*** Lors de la présentation de l'annulation descriptive des présuppositions nous avons relevé les données suivantes illustrant la "fuite" des verbes *plugs*.

- (159) a. Harry prétend que même Fred aime ta femme.  
b. L'allocutaire a une femme  
c. Fred est la personne la moins susceptible d'aimer la femme de l'allocutaire

L'annulabilité des présuppositions du complément phrastique suggère de les traiter comme des implicatures.

- (160) a. Harry prétend que même Fred aime la femme de John, mais John n'a pas de femme  
b. Harry prétend que même Fred aime la femme de John, mais Fred aime tout le monde

Le mécanisme de l'approche par annulation ne décrit pas le moyen par lequel il est possible de dériver ces inférences sous la forme d'implicatures. Si toutefois un tel mécanisme était formalisé de manière à produire des implicatures elles seraient annulées de manière homogène avec la façon dont les implicatures de quantité sont projetées.

#### 4.1.2 Annulation métalinguistique

Les deux approches considérées permettent de rendre compte des cas de méta-annulation de présuppositions sans le recours à un opérateur métalinguistique particulier.

##### Approche par Filtrage

Le cas de l'annulation métalinguistique d'une présupposition a déjà été examiné en (140). Ici encore on ne peut envisager que l'accommodation locale permette de gérer l'annulation métalinguistique d'implicatures comme en (161).

- (161) Ms. Premises n'a pas lu quelques romans de Sartre, elle les a tous lus

Une implicature n'a pas à être accommodée ; par conséquent, bien que le phénomène semble identique pour les présuppositions et les implicatures, il faut postuler un mécanisme différent selon le type de l'inférence si l'on veut conserver la résolution par accommodation locale.

Cette remarque rejoint une considération plus générale concernant le traitement de la négation métalinguistique. Heim s'affranchit d'une interprétation métalinguistique de la négation lorsqu'elle traite des exemples comme ceux en (153). Dans la présentation qu'elle fait de l'approche de Heim, Kadmon reconnaît cet état de fait. Pour autant elle ne nie pas l'existence d'une négation métalinguistique telle qu'elle est envisagée par [Horn, 1989] ou [Carston, 1998]. Kadmon envisage même de traiter des exemples d'annulation métalinguistique en intégrant ce paramètre. Le mécanisme de l'accommodation reste retenu car il permet à lui seul de répondre au problème de l'annulation métalinguistique mais aussi à d'autres aspects du problème de projection (voir (138)) ainsi qu'à rendre compte d'échanges comme (162) (pour lesquels une interprétation métalinguistique de la négation n'est pas évidente)<sup>1</sup>.

(162) a. Je n'ai pas de chien

b. Au moins tu n'as pas à le promener

On a vu que la négation métalinguistique n'est pas nécessairement marquée par la contradiction (voir (35)) mais que dans les cas d'annulation métalinguistique de présupposition c'est toujours le cas. L'accommodation locale n'est possible que pour éviter une contradiction lors d'une accommodation globale. Le choix de l'accommodation locale est donc valide pour notre propos, mais insuffisant pour traiter la négation métalinguistique en général<sup>2</sup>. Kadmon conclut sur la note suivante, laissant la porte ouverte à un traitement plus général de l'annulation métalinguistique.

At the same time, since it is quite clear that metalinguistic operators exist, it could very well be the case that both metalinguistic operators and local accommodation are factors that are responsible for ps "disappearance".

### Approche par Annulation

L'annulation métalinguistique d'une présupposition correspond à un cas d'annulation par le contexte ou par les implications logiques de l'énoncé. La partie de l'énoncé venant nier l'inférence est contradictoire avec la présupposition considérée qui n'est par conséquent pas projetée.

---

<sup>1</sup>On peut remarquer que l'approche par annulation permet également de rendre compte de cet énoncé de manière naturelle, sans recourir à un mécanisme supplémentaire.

<sup>2</sup>Kadmon met également en avant des cas (tirés de [Chierchia and McConnell-Ginet, 1990]) pour lesquels un changement d'attitude du locuteur semble une explication préférable pour rendre compte d'une annulation métalinguistique

- (163) a. Le Roi de France n'est pas chauve, il n'existe pas.  
 b. Pré-supposition :  $q$  = Il existe un Roi de France  
 c.  $q$  est contradictoire avec la deuxième partie de l'énoncé qui a préséance et donc  $q$  est annulée

Gazdar (voir [Gazdar, 1979] p. 155) expose comment l'approche par annulation peut fournir une interprétation pour d'autres énoncés incluant une négation métalinguistique (mais sans annulation métalinguistique aussi évidente que celle que nous avons étudiées) comme en (164).

- (164) Je vous ai épargné, pas privé de, un cours sur la négation

Ce mécanisme ne permet cependant pas d'expliquer l'annulation métalinguistique des implicatures, même si les prédictions qui sont faites sont correctes. En effet pris isolément un énoncé comme (165a) ne se voit, à juste titre, associé aucune implicature potentielle.

- (165) a. Ms. Premises n'a pas lu quelques romans de Sartre  
 b.  $\nrightarrow$  Ms. Premises n'a pas "pas lu tous les romans de Sartre"

Ni Gazdar ni Soames ne décrivent comment il est possible d'obtenir la lecture désirée d'un énoncé comme (166). Il semble ici que le recours à un opérateur métalinguistique est nécessaire alors même que pour les présuppositions ce n'est pas le cas.

- (166) Ms. Premises n'a pas lu quelques romans de Sartre, elle les a tous lus  
 Les prédictions qui sont faites par l'approche par annulation sont correctes : l'implicature considérée ne doit pas être ajoutée au contexte. Mais contrairement aux cas d'annulation de présupposition l'annulation ne se fait pas à partir d'une inférence potentielle : l'implicature n'est pas produite et par conséquent n'a pas besoin d'être annulée. Pour permettre une interprétation complète d'un énoncé métalinguistique comme (166) il nous semble qu'une inférence doit être dérivée, par exemple à un niveau local dans l'énoncé.

L'approche par annulation se monte impuissante à expliquer l'annulation métalinguistique d'une implicature, quel que soit son type (même si les prédictions sont bonnes concernant la projection de ces inférences). Celle-ci nécessite apparemment le recours à un opérateur métalinguistique et par conséquent à un mécanisme différent de celui invoqué dans le cas de l'annulation métalinguistique d'une présupposition. Ce dernier point semble peu désirable si on considère, avec [Horn, 1989] que la négation métalinguistique est un phénomène homogène pour tous les types d'inférences.

## 4.2 Suspension

Les cas de suspension de présuppositions constituent le cœur de l'étude du problème de projection. La plupart des avantages et des inconvénients de

chacune des solutions présentées ont déjà été évoqués. Nous en ferons un résumé dans la partie concernant la suspension implicite. Comme la suspension explicite comprend un grand nombre de structures similaires à celles considérées en suspension implicite nous n'examinerons qu'un aspect spécifique de la suspension explicite.

#### 4.2.1 Suspension explicite

Tout comme l'annulation descriptive la suspension explicite est possible à distance à condition de respecter des contraintes d'accessibilité de discours.

##### Approche par Filtrage

Pour expliquer les phénomènes de suspension explicite d'une présupposition le mécanisme d'accommodation locale est suffisant. L'ajout d'une clause suspensive à la suite de l'énoncé correspond alors à une ré-accommodation de l'inférence dans le seul contexte du discours précédent et non pas dans le contexte global de l'énonciation. Les conditions auxquelles se fait cette accommodation sont vraisemblablement les mêmes que celles régissant l'accommodation en général (et pour lesquelles [van der Sandt, 1992] propose une formalisation).

##### Approche par Annulation

Les remarques que nous avons faites dans le cadre de l'approche par annulation au sujet de l'annulation descriptive sont également pertinentes dans le cas présent. Utiliser les mécanismes de cette approche pour rendre compte de la suspension explicite impliquerait qu'une inférence reste potentiellement annulable, même une fois ajoutée au *Common Ground*. Cette caractéristique d'annulabilité devrait être liée à l'utilisation d'un modèle de discours qui permettrait d'exprimer les contraintes d'accessibilité de l'inférence (et donc sa capacité à être annulée).

#### 4.2.2 Suspension implicite

La suspension implicite d'une inférence est possible de différentes façons. Outre les suspensions explicitement marquées (disjonctions et conditionnelles) on compte également les verbes *plugs* et dans le cas des implicatures les contextes monotones décroissants. Le cas de la suspension est abondamment illustré par des énoncés mettant en jeu des projections différentes au sein de structures souvent similaires (par exemple le paradoxe de la découverte) et servant d'argument pour ou contre chacune des approches.

## Contre-exemples de l'approche par filtrage

Nous reproduisons en (167) une partie des énoncés sur lesquels Gazdar s'est basé pour proposer son approche. Dans la solution originale de [Karttunen, 1974] les prédictions associées à ces énoncés étaient erronées : ces deux énoncés ne portent aucune présupposition particulière.

(167) a. Il est possible que John ait des enfants et il est possible que ses enfant soient partis

b. Si John ne vient pas d'arrêter de fumer alors il vient de commencer

L'approche par annulation permet de traiter naturellement ces énoncés : chacune des présuppositions potentielles est sous l'effet d'une implicature d'incertitude et à ce titre est annulée.

La solution que propose Heim a recours au mécanisme d'accommodation locale pour traiter ces énoncés en leur donnant une interprétation qu'on paraphrase en (168).

(168) a. Il est possible que John ait des enfants et il est possible John ait des enfants et que ses enfant soient partis

b. Si John fumait auparavant et qu'il ne vient pas d'arrêter de fumer alors il ne fumait pas auparavant et il vient de commencer

**Paradoxe de la découverte** Le paradoxe de la découverte, illustré dans sa version la plus courante en (169a), est également un contre-exemple de l'approche de Karttunen et un de ceux les plus couramment cités.

(169) a. Si je réalise que j'ai menti alors je le confesserai à tout le monde

b.  $\nrightarrow$  J'ai menti

Karttunen décrit les propriétés de projection du verbe *réaliser* en termes de *hole* : toutes les présuppositions de son complément sont héritées par l'énoncé matrice contenant le verbe. De même les présuppositions de l'antécédent d'une conditionnelle sont héritées par l'énoncé global. L'énoncé (169a) hérite donc, contre l'intuition générale, de la présupposition exprimant le fait que le locuteur a menti.

L'approche par annulation intègre les considérations que nous avons avancées pour expliciter le phénomène en section 2.2.4 (p.47) et annule naturellement les présuppositions de l'énoncé enchâssé dans l'antécédent.

Dans le cadre que propose Heim ces énoncés sont une fois encore expliqués par des différences d'accommodation, ici sur le modèle de (170).

(170) a. Soit  $p = Je\ réalise\ que\ j'ai\ menti$

b. Soit  $q = Je\ confesse\ avoir\ menti\ à\ tout\ le\ monde$

c. Soit  $r = J'ai\ menti$

d. Alors, si  $c$  est le contexte d'énonciation l'accommodation se fait sur le modèle suivant :  $c + (169a) = c - ((c + r) + p - (((c + r) + p) + q))$

- e. L'énoncé se glose en *Si j'ai menti et que je réalise que j'ai menti alors je le confesserai à tout le monde*

### Contre-exemples de l'approche par Annulation

Les cas de suspension de présuppositions ont été décrits en détail et une mauvaise prédiction de l'approche a été soulignée (voir en (149b)). Nous récapitulons ces différentes données et examinons le cas de la suspension des implicatures.

**Motivations empiriques de Gazdar** Une des motivations de l'approche par annulation est de modéliser le contraste de projection de présupposition entre (171a) et (171b).

- (171) a. S'il a pleuré alors c'est qu'il regrette d'avoir tué son père  
 b. S'il a tué son père alors il le regrette  
 c. Il a tué son père

(171c) est une pré-supposition des deux énoncés mais se voit annulée par l'implicature clausale présente en (171b). Ce mécanisme fonctionne également pour des énoncés comme (172). Ici c'est bien l'implicature liée au verbe *douter* qui annule le contenu pré-suppositionnel.

- (172) Je doute que le Cardinal Richelieu soit heureux, le Cardinal Richelieu n'existe pas

Cependant le traitement de ces énoncés ne permet pas de rendre compte des données que nous avons présentées sous le nom de *proviso problem* :

- (173) a. Si John fait de la plongée alors il amènera ses palmes  
 b. John possède des palmes  
 c.  $\rightsquigarrow$  Si John fait de la plongée alors il possède des palmes

La prédiction de l'approche de Gazdar est de projeter (173b) sur l'énoncé global : l'antécédent de la conditionnelle ne suspend pas la présupposition de la conséquence et par conséquent la présupposition est projetée entière.

Ces données sont reflétées dans les exemples en (174) sur lesquels se base Soames pour justifier sa synthèse.

- (174) a. Si les Polonais battent les Russes alors les Hongrois les battront aussi (*ps* : Quelqu'un d'autre que les Hongrois vont battre les Russes)  
 b. Si Maurice a rencontré le Cardinal Richelieu alors il le rencontrera probablement à nouveau la semaine prochaine (*ps* : Maurice a rencontré le Cardinal de Richelieu)  
 c. Si Jeanine a des enfants alors ses enfants doivent lui prendre tout son temps (*ps* : Jeanine a des enfants)

- d. Si quelqu'un à la conférence a résolu le problème alors c'est Gérard qui l'a résolu (*ps* : quelqu'un a résolu le problème)

Au lieu de considérer les présuppositions d'un énoncé comme un sous-ensemble des présuppositions de ses constituants Soames intègre dans sa synthèse les résultats de l'approche par filtrage. Les présuppositions peuvent être altérées, par exemple dans le cas des structures conditionnelles.

**Cas problématiques de la synthèse de Soames** Nous avons relevé une prédiction erronée de la synthèse de Soames, concernant un énoncé comme (175a) pour lequel (175b) est abusivement annulée.

- (175) a. Si John a une voiture alors Mary vient de lui enfoncer sa BMW  
b. Si John a une voiture alors il a une BMW

Ce type d'énoncé remet notamment en cause la priorité des implicatures clausales sur le reste des inférences : si l'ordre était inverse la prédiction serait correcte car la présupposition ne serait plus annulée.

À cela s'ajoutent le contre-exemple plus fort de [Landman, 1986] et que nous avons déjà discuté qui illustre un cas apparent d'annulation d'une implicature par une présupposition, une donnée incompatible avec l'approche de Soames.

- (176) a. En supposant qu'un pays peut avoir un roi ou un président mais pas les deux  
b. S'il y a un président en Bessarabie il vit dans le palais. Le Roi n'est pas sorti du palais hier pour faire son discours

Les conditions d'annulation des inférences entre elles demandent donc à être raffinées. Comme l'annulation par une présupposition ne semble possible que dans un énoncé distinct de celui auquel est attaché l'implicature il se peut que ces conditions diffèrent selon qu'elles opèrent au sein d'un même énoncé ou de deux énoncés distincts.

**Annulation par une implicature scalaire** Tous les cas observés jusqu'ici mettent en jeu l'annulation d'une inférence par une implicature clausale. Théoriquement une implicature scalaire devrait également être à même d'annuler une présupposition (au moins dans l'approche de Gazdar). Nous n'avons pas pu trouver d'énoncé pour lequel une telle explication serait cohérente et [Gazdar, 1979] n'en propose aucun. Il en ressort que l'annulation des inférences par les implicatures clausales n'est pas nécessairement due à une priorité des implicatures par rapport aux présuppositions mais aux propriétés épistémiques particulières des implicatures clausales.

**Implicatures** Après ces rappels sur le pouvoir prédictif de chaque approche en ce qui concerne les présuppositions nous allons examiner le pou-

voir prédictif de l'approche par annulation au sujet de la suspension des implicatures.

**Suspensions par disjonction et conditionnelles** Les prédictions qui sont faites concernant ce mode de suspension des implicatures sont correctes pour les cas simples. Un énoncé comme (177a) ou (177b) ne porte effectivement pas l'inférence (177c).

- (177) a. Si Ms. Premises n'a pas lu tous les romans de Sartre alors elle en a lu quelques uns  
b. Soit Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, soit elle en a lu quelques uns  
c. Ms. Premises n'a pas lu tous les romans de Sartre

On peut également faire une observation pour un énoncé comme (178a) qui ne relève pas directement des phénomènes de défaisabilité que nous étudions. Cet énoncé met en jeu une structure analogue à des phénomènes étudiés dans le cas des présuppositions : il semble que l'implicature scalaire doive y être interprétée localement et que l'implicature globale soit une proposition comme (178b). La projection qui est prédite est au contraire l'inférence (178c).

- (178) a. Si Ms. Premises n'est pas une grande lectrice alors elle a lu quelques romans de Sartre [, sinon elle les a tous lus]  
b. Si Ms. Premises n'est pas une grande lectrice alors elle n'a pas lu tous les romans de Sartre  
c. Ms. Premises n'a pas lu tous les articles de Sartre

Cette remarque rejoint celles que nous avons faites au sujet de la méta-annulation sur la nécessité de pouvoir générer localement les implicatures d'un énoncé.

**Les contextes décroissants** ont été identifiés comme des contextes ne permettant pas la dérivation habituelle des implicatures scalaires. L'approche par annulation traite implicitement ces contextes en ne permettant pas la génération de l'implicature scalaire. Un énoncé impliquant un contexte monotone décroissant (comme en (179)) n'est pas *simple*, au sens que définit Gazdar, par rapport à l'occurrence de *quelques* : c'est-à-dire qu'il se trouve sous le scope d'un quantifieur.

- (179) Tous les gens qui ont lu quelques articles

Comme l'implicature n'est pas générée elle ne se trouve évidemment pas projetée et la prédiction de l'approche est correcte.

Incidemment on peut toutefois noter que même si une implicature était générée elle serait logiquement incompatible avec le contenu asserté comme nous l'avons déjà établi. L'inférence serait alors naturellement annulée pour cause d'inconsistance du contexte qui résulterait de son ajout.

### 4.3 Récapitulatif

La comparaison des données que nous avons relevées avec les prédictions de chacune des théories conduit à plusieurs conclusions.

L'approche par filtrage et satisfaction telle qu'elle est proposée par Heim permet de traiter tous les cas de défaisabilité d'une présupposition. L'approche par annulation n'est pas descriptivement adéquate sur au moins un exemple en prédisant abusivement une suspension dans au moins un cas.

L'approche de Gazdar et Soames repose sur des principes gricéens qui se montrent insuffisants pour expliquer la totalité des données. Cependant certaines des prédictions correctes de cette approche correspondent à des cas d'accommodation locale de l'approche filtrage. Les principes de l'annulation fournissent une motivation pour le mécanisme d'accommodation, par exemple dans le cas des énoncés mettant en jeu des verbes d'attitude propositionnelle. Les règles que propose [van der Sandt, 1992] pour l'accommodation reposent implicitement sur ce principe. Une proposition est accommodée de la manière la plus globale en conservant la cohérence de la structure de discours, notamment en tenant compte des implicatures d'incertitude associées aux énoncés du locuteur. [Soames, 1982] justifie également son approche en avançant que l'assertion d'un énoncé présuppositionnel s'accompagne d'une inférence conversationnelle, défaisable, exprimant le fait que le locuteur estime que les présuppositions de son énoncé sont vérifiées. Cette inférence spécifique peut se défaire de deux manières : soit par des moyens conversationnels soit en relativisant cette croyance du locuteur par rapport à son énoncé (l'exemple canonique étant celui des projections au sein des conditionnelles). L'intérêt de l'approche par annulation est de formaliser la contribution des facteurs épistémiques au problème de projection des inférences. On remarquera d'ailleurs que l'intégration de ces contraintes implique implicitement la résolution du *proviso problem* : ce sont systématiquement les présuppositions que nous avons nommées *cognitives* que cette approche cherche à projeter.

Dans le chapitre suivant nous nous intéressons à deux aspects supplémentaires de la défaisabilité que les deux approches considérées ne permettent pas de représenter. Le premier concerne la localité des implicatures et le deuxième le caractère dialogique et discursif de la défaisabilité.

## Chapitre 5

# Aspects de la défaisabilité

Au cours de notre étude nous avons relevé plusieurs caractéristiques de la défaisabilité qui ne bénéficient pas d'un traitement dans les solutions au problème de projection examinées. Pour terminer notre étude du phénomène de défaisabilité nous présentons quelques approches qui permettent d'aborder ces caractéristiques et constituent autant de pistes à explorer pour un traitement plus complet de la défaisabilité des inférences en général.

### 5.1 Projection des implicatures

À plusieurs reprises nous avons noté que les implicatures, bien qu'annulées au niveau de l'énoncé global, devaient recevoir une interprétation locale pour que l'énoncé soit globalement interprétable. Chacun des énoncés présentés en (180) demande à recevoir l'interprétation glosée entre crochets.

- (180) a. Ms. Premises n'a pu lu quelques romans de Sartre [*mais pas tous*] : elle les a tous lus
- b. Soit Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre [*mais pas tous*] soit elles les a tous lus
- c. Si Ms. Premises n'a pas lu tous les romans de Sartre alors elle en a lu quelques-uns [*mais pas tous*]
- d. Mr. Vercotti n'a pas été menacé par Dinsdale ou Doug [*et le locuteur ignore par lequel*] : il a été menacé par Doug
- e. Soit il n'y a pas de doute sur la culpabilité de Doug, soit c'est Doug ou Dinsdale [*et le locuteur ignore par lequel*] qui a menacé Mr. Vercotti
- f. S'il y a un doute sur la culpabilité de Doug alors Mr. Vercotti a été menacé par Doug ou Dinsdale [*et le locuteur ignore par lequel*]<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>Ici, tout comme en (118b) une lecture concessive est possible et certainement préférable.

Il est donc nécessaire de pouvoir générer localement les implicatures dans les cas d’annulation métalinguistique et de suspension explicite, même si les propositions qu’elles expriment ne font pas partie du contenu informationnel véhiculé par l’énoncé et destiné à incrémenter le contexte. Les seuls cas pour lesquels cette interprétation ne s’impose pas sont les cas où l’implicature n’est pas dérivable, par exemple au sein des contextes monotones décroissants.

Cet aspect local des implicatures a été étudié par [Chierchia, 2002] au sein d’énoncés comme (181a) qui implicatent (181b) et non la proposition plus faible (181c).

- (181) a. Jean croit que Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre  
 b. Jean croit que Ms. Premises n’a pas lu tous les romans de Sartre  
 c. Il est faux que Jean croit que Ms. Premises a lu tous les romans de Sartre

Chierchia propose donc que les implicatures soient calculées de façon compositionnelle, en parallèle au calcul habituel de la sémantique de l’énoncé (ce qu’on désigne parfois sous le terme de *pragmatic intrusion*).

Cependant pour certaines constructions on n’observe pas le même phénomène. L’enchâssement sous un verbe d’attitude ne donne pas lieu à une interprétation locale de l’implicature :

- (182) a. John est désolé que le boss ou son assistant aient disparu  
 b.  $\not\rightarrow$  John est désolé que le boss ou son assistant mais pas les deux aient disparu

[Sharvit, 2007] examine plusieurs de ces contre-exemples ainsi que la proposition de [Sauerland, 2004b] qui soutient une approche globaliste du calcul des implicatures. Sharvit finit par conclure qu’une approche localiste reste préférable.

Nous laissons le lecteur intéressé par les mérites et les défauts de chacune des approches, globaliste ou localiste, consulter ces sources car ce débat dépasse le cadre de ce travail. Ces considérations restent néanmoins centrales à un traitement complet de la défaisabilité des implicatures, non pas en ce qui concerne leur projection mais au plan du rôle sémantique que jouent les implicatures dans des constructions comme la négation métalinguistique.

## 5.2 Aspects dialogiques et discursifs

Les aspects dialogiques et discursifs d’un énoncé ont été examinés pour illustrer certaines des propriétés et des contraintes liées aux phénomènes de défaisabilité des inférences.

Nous avons relié la possibilité d’annuler une inférence à distance aux propriétés de la relation de discours instanciée par cette opération. Chaque théorie du discours définit ses propres contraintes d’accessibilité pour les relations de discours. Ce qu’il convient de souligner ici est l’*articulation* de

la théorie du discours avec une théorie du dialogue. En effet les opérations d’annulation descriptive et de suspension explicite, lorsqu’elles opèrent à distance, se distinguent essentiellement par la nature de l’inférence sur lesquelles elles peuvent agir. La description complète des contraintes liées à une contrainte de discours utilisée pour instancier une opération de défaisabilité doit notamment être capable de différencier un contenu présuppositionnel d’un contenu implicaté, ou tout du moins permettre d’évaluer la compatibilité des éléments de discours qu’elle sélectionne en fonction des inférences qui lui sont attachées. Par exemple la relation de *reformulation* sélectionne deux énoncés compatibles selon un ensemble de critères et dissemblables sur d’autres. Un énoncé niant la présupposition d’un autre ne peut entrer en relation de reformulation avec ce dernier. Par contre ces propriétés sont compatibles avec l’annulation descriptive d’une implicature par une présupposition comme dans l’exemple (79) en p. 30.

Le cas de la négation métalinguistique fait plus explicitement appel à une dimension dialogique du discours. Ci-dessous nous présentons succinctement un modèle de dialogue proposé par Ginzburg. Ce modèle nous servira à illustrer une partie des mécanismes qu’il s’agit de décrire pour rendre compte de certaines propriétés de l’annulation métalinguistique des inférences.

### 5.2.1 Modèle de dialogue

Ginzburg (par exemple dans [Ginzburg, 1997] et plus récemment [Ginzburg, 2007]<sup>2</sup>) envisage le dialogue sous la forme d’un jeu où les actes de langages de chacun des locuteurs sont autant de coups, éventuellement complexes, joués sur leur *plateau de jeu* : le *Dialogue Game Board* (désormais *DGB*). Le *DGB* est propre à un participant du dialogue et connu des autres participants, le but d’un dialogue raisonnable étant de synchroniser les *DGB* de chaque participant. Le *DGB* se compose de trois parties :

- les questions en discussion (*Questions Under Discussion* ou *QUD*) : un ensemble partiellement ordonné de questions
- l’ensemble des faits (*FACTS*) auxquels s’engagent les participants, analogue au *Common Ground* que nous avons évoqué et que [Bonami and Godard, 2006] remplacent par deux ensembles indépendants :
  - le *Common Ground* (ou *CG*), un ensemble de propositions
  - l’ensemble des propositions auxquelles s’engage le participant : le *commitment* ou *CMT* ; une fois que tous les participants permettent à une proposition d’accéder à leur *CMT* celle-ci devient *Common Ground*

---

<sup>2</sup>Le modèle proposé par Ginzburg est complexe et nous ne sommes pas en mesure de le décrire dans sa totalité. Nous espérons que notre rapide présentation en conservera l’esprit.

- le dernier coup joué dans le dialogue : le *MOVE* ; cet élément peut être étendu pour contenir un historique plus large du dialogue et [Ginzburg, 2007] argue en ce sens, sans poser la limite de la taille de cet historique.

L’assertion avec succès d’une proposition  $p$  par un locuteur  $A$  à l’attention d’un allocutaire  $B$  se décline en plusieurs mouvements propres à chacun des participants au dialogue :

- la question *est-ce que  $p$  ?* est placée dans le *QUD* de  $A$ , signalant que la véracité de  $p$  est sujette à l’approbation de  $B$  ; en même temps  $A$  ajoute  $p$  à son propre *CMT* puisqu’il s’engage à la vérité de la proposition
- $B$  ajoute à son tour la question *est-ce que  $p$  ?* à son *QUD*
- si  $B$  accepte la proposition  $p$  il dépile son *QUD* et ajoute  $p$  à son propre *CMT* ;  $p$  se retrouve par conséquent dans le *CG* de  $B$  puisque celui-ci considère que  $A$  et lui-même s’engagent vis-à-vis de  $p$
- lorsque  $A$  reconnaît que  $B$  accepte  $p$  il dépile à son tour son *QUD* et incrémente son *CMT*, et donc son *CG*, avec  $p$

[Bonami and Godard, 2006] résumant la façon dont les présuppositions sont traitées dans le cadre de ce modèle de dialogue. Lors de l’assertion d’un énoncé  $p$  présupposant  $q$  par  $A$ ,  $q$  est directement placée dans le *CG* :

$$\left[ \begin{array}{c} \text{DGB} \\ \left[ \begin{array}{l} \text{CG } \boxed{C} \\ \text{CMT } \boxed{M} \\ \text{QUD } \boxed{Q} \\ \text{LATEST-MOVE } \boxed{L} \end{array} \right] \end{array} \right] \rightsquigarrow \left[ \begin{array}{c} \text{DGB} \\ \left[ \begin{array}{l} \text{CG } \boxed{C} \cup q \\ \text{CMT } \boxed{M} \cup p \\ \text{QUD } \langle p? \rangle \oplus \boxed{Q} \\ \text{LATEST-MOVE } \textit{Assert}(A, p) \end{array} \right] \end{array} \right]$$

Ce traitement de la présupposition correspond à la définition de [Stalnaker, 1974] que nous avons reprise. La présupposition  $y$  est considérée comme une donnée de l’assertion et n’est pas sujette à discussion de la part de l’allocutaire.

### Négation métalinguistique

Si on reprend la caractérisation de [Horn, 1989] la négation métalinguistique porte sur le contenu du trait *MOVE* et plus spécifiquement sur un coup particulier. Ce que nie la négation métalinguistique c’est l’acte d’assertion. Les raisons de cette négation peuvent potentiellement porter sur n’importe lequel de ses aspects. Dans le cas de l’annulation métalinguistique d’une présupposition la composante du coup qui est incriminée est l’incrémentation abusive du *CG* avec la présupposition. Ces considérations sont également valables pour la réfutation dialogale de Jayez. L’aspect marqué de ces opérations est alors représenté par le caractère exceptionnel du contenu sur lequel elle porte.

Ce mode de fonctionnement de la négation métalinguistique est cohérent avec valeur échoïque que [Carston, 1998] considère comme définitoire

de la négation métalinguistique. La différence entre les annulations métalinguistiques des présuppositions et des implicatures que défend [Geurts, 1998] peut également s'expliquer dans ce cadre si on considère qu'elle reflète une différence sur la nature de la composante de l'assertion qui est niée. Nous avons détaillé la composante d'une assertion qui correspond à ses présuppositions. La partie correspondant à ses implicatures relève d'un mécanisme différent (que l'on essaiera d'explicitier dans la section suivante). Nier métalinguistiquement un énoncé pour des raisons liées à ses implicatures met donc en cause un mécanisme différent de celui utilisé pour les présuppositions et donc est potentiellement sujet à des contraintes différentes (par exemple sur la sélection d'un type de négation spécifique comme le relève Geurts).

### Implicatures

Dans le cadre d'une annulation descriptive d'implicature, l'énoncé annulant se distingue en ce qu'il exprime la négation d'une implicature liée au premier énoncé. Afin que le rattachement discursif soit possible la représentation du contenu informationnel doit pouvoir permettre de distinguer entre les informations qui sont issues de ce qu'un locuteur a effectivement asserté de ce qu'il a implicaté. Le statut des implicatures d'un énoncé lors de son assertion doit donc être examinée.

Dans le modèle de Ginzburg la place qu'occupe les implicatures nous est inconnue. On pourrait penser qu'elles bénéficient d'un traitement analogue à celui du contenu compositionnel et conventionnel d'un énoncé. Dans certains cas au moins (celui des implicatures *R-based*) les implicatures sont entendues comme des développement de forme logique et non comme des propositions à part entière. On peut étendre ce point de vue à toute la classe des implicatures, notamment si on adopte l'hypothèse de localité des implicatures (voir la première section de ce chapitre). Les implicatures feraient alors partie du contenu véhiculé par un énoncé, contrairement aux présuppositions qui sont des pré-conditions nécessaires à l'assertion. À ce titre elles feraient partie du contenu asserté dans les différents coups joués sur le *DGB*.

Cependant cette dernière hypothèse ne permettrait pas un traitement satisfaisant de l'annulation descriptive. Nous n'avons pas de proposition sur la façon dont une implicature devrait alors être traitée lors de son ajout au contexte. Une solution consisterait peut-être à conserver une trace de la dérivation de l'implicature (par exemple la comparaison avec les alternatives de l'énoncé).

## Chapitre 6

# Conclusion

Dans le premier chapitre nous avons proposé de distinguer deux façons de défaire une inférence et pour chaque opération deux moyens de la réaliser dans un énoncé. En guise de conclusion il est intéressant d'évaluer dans quelle mesure cette classification nous a permis de mettre en avant les différents aspects de la défaisabilité et comment elle a souligné les avantages et les inconvénients des stratégies de projection qui ont été étudiées.

La suspension implicite est le lieu de tous les phénomènes habituellement traités dans le problème de projection, notamment ceux liés aux aspects épistémiques d'un énoncé. Les données que nous avons relevées ont permis d'illustrer une partie des enjeux d'un traitement complet du problème de projection, essentiellement lorsque les indices des croyances et des connaissances du locuteur interagissent avec les inférences potentielles de ses énoncés.

L'annulation descriptive et la suspension explicite mettent toutes les deux en avant la possibilité de défaire une inférence à distance. Nous avons postulé que ces possibilités étaient soumises aux mêmes contraintes que le rattachement habituel des éléments de discours, par exemple la contrainte de frontière droite de la *SDRT*. Un modèle complet de la défaisabilité devrait donc expliciter comment un élément de discours peut s'articuler avec un autre élément en agissant sur les inférences de ce dernier.

Ces deux modes de défaisabilité diffèrent néanmoins de par l'information qu'ils apportent au sujet de l'inférence. Cette différence sémantique se reflète dans la nature des inférences : il est impossible de nier explicitement une présupposition sans recourir à un mécanisme métalinguistique, contrairement aux implicatures.

La possibilité d'atteindre une inférence à distance demande également un modèle adéquat du contexte et de la façon dont il est modifié par l'assertion d'un énoncé. Il est notamment nécessaire de pouvoir distinguer une implicature d'une présupposition pour intégrer la possibilité de suspendre explicitement les deux inférences mais de n'annuler descriptivement que les implicatures. Cette dernière contrainte relève en partie de considérations dia-

logiques, par exemple pour traiter certaines des observations que nous avons faites au sujet de la négation métalinguistique. D'une part cette négation est considérée comme échoïque et doit pouvoir se référer à des éléments de discours antérieurs, d'autre part nous avons observé que dans le cas des implicatures particularisées l'annulation métalinguistique était possible mais uniquement de manière dialogique. Dans notre dernière partie nous avons tenté une formalisation de ces propriétés dans le modèle de dialogue proposé Ginzburg.

Nous avons également relevé que l'aspect métalinguistique de la négation était écarté des modèles proposés dans le cas des annulations métalinguistiques. Ce mode de négation ayant été attesté par ailleurs la possibilité d'un traitement homogène des phénomènes de négation métalinguistique serait un avantage certain pour un modèle théorique. Comme le souligne Kadmon il ne s'agit pas de traiter les cas d'annulation en termes exclusivement métalinguistique mais d'y combiner le caractère métalinguistique d'un énoncé avec les propriétés de projection des éléments mis en jeu.

Enfin la localité des implicatures a été mise en avant dans tous les cas où la défaisabilité n'opère pas à distance. Les propositions de Chierchia que nous avons résumées dans notre dernière partie offrent une solution pour dériver l'interprétation correcte d'un énoncé par un traitement compositionnel des implicatures. Cette approche devrait également permettre de rendre compte de la contribution effective des implicatures d'un énoncé au niveau du contexte global.

# Annexe A

## Données

On reprend l'ensemble des exemples que nous avons présenté précédemment et on rappelle l'inférence qui est portée par l'énoncé. Pour chacun des exemples on teste ensuite la défaisabilité de l'inférence dans différents cas de figure.

- Annulation
  - Annulation descriptive
    - Avec connecteur contrastif
    - Avec connecteur de reformulation
    - Sans connecteur
  - Annulation métalinguistique
- Suspension
  - Suspension explicite
  - Suspension implicite
    - Suspension dans l'antécédent d'une conditionnelle
    - Suspension par disjonction

On utilise les conventions suivantes pour marquer le jugement concernant l'énoncé et le statut de l'inférence examinée.

- # marque un énoncé inassertable
- ! marque un énoncé au sein duquel l'inférence considérée (indiquée dans la partie *Exemples*) n'est pas annulée
- ? marque un doute sur le jugement établi

### A.1 Implicatures

#### A.1.1 Implicatures Conversationnelles Particularisées

##### Exemples

- (183) a. Il y a un garage au coin de la rue  
b.  $\rightsquigarrow$  le garage est ouvert et offre de l'essence

- (184) a. Bruce est une personne très ponctuelle, il possède également une bonne maîtrise du français.  
b.  $\rightsquigarrow$  Bruce est un piètre philosophe

### **Annulation**

#### **Annulation descriptive**

- (185) a. Il y a un garage au coin de la rue mais il est fermé  
b. # Il y a un garage au coin de la rue, en fait il est fermé  
c. Il y a un garage au coin de la rue et il est fermé
- (186) a. Bruce est une personne très ponctuelle, il possède également une bonne maîtrise du français, mais surtout c'est un excellent philosophe  
b. ? Bruce est une personne très ponctuelle, il possède également une bonne maîtrise du français, en fait c'est un excellent philosophe  
c. Bruce est une personne très ponctuelle, il possède également une bonne maîtrise du français et c'est un excellent philosophe

#### **Annulation métalinguistique**

- (187) # Il n'y a pas un garage au coin de la rue : il est fermé
- (188) # Bruce n'est pas une personne très ponctuelle, et il ne possède pas une bonne maîtrise du français car c'est un excellent philosophe

### **Suspension**

#### **Suspension explicite**

- (189) a. Il y a un garage au coin de la rue, il est peut-être fermé
- (190) a. ? Bruce est une personne très ponctuelle, il possède également une bonne maîtrise du français, c'est peut-être un excellent philosophe

#### **Suspension implicite**

- (191) a. ? S'il n'est pas fermé il y a un garage au coin de la rue  
b. # Soit il y a un garage au coin de la rue, soit il est fermé
- (192) a. # S'il n'est pas un excellent philosophe alors Bruce est une personne très ponctuelle qui possède une bonne maîtrise du français  
b. # Soit Bruce est une personne très ponctuelle et il possède également une bonne maîtrise du français, soit c'est un excellent philosophe

## A.1.2 Implicatures Conversationnelles Généralisées

### Maxime de Qualité

#### Exemple

- (193) a. John a deux doctorats  
b.  $\rightsquigarrow$  Le locuteur croit que John a deux doctorats et en possède des preuves
- (194) a. Quelle est la capitale de l'Assyrie ?  
b.  $\rightsquigarrow$  Le locuteur ne sait pas quelle est la capitale de l'Assyrie

### Annulation

#### Annulation descriptive

- (195) a. # John a deux doctorats mais je sais que ce n'est pas le cas  
b. # John a deux doctorats, en fait je sais que ce n'est pas le cas  
c. # John a deux doctorats, je sais que ce n'est pas le cas<sup>1</sup>
- (196) a. Je le sais déjà mais je veux que vous me répondiez : Quelle est la capitale de l'Assyrie ?  
b. Terry ne leur demande pas quelle est la capitale de l'Assyrie, il le sait déjà.  
c. S'il ne sait pas quelle est la capitale de l'Assyrie, il va leur demander

#### Annulation métalinguistique

- (197) John n'a pas deux doctorats parce que je sais que ce n'est pas le cas  
(198) Terry ne leur demande pas quelle est la capitale de l'Assyrie, il le sait déjà.

### Suspension

#### Suspension explicite

- (199) # John a deux doctorats, c'est peut-être le cas  
(200) Quelle est la capitale de l'Assyrie ? Je crois connaître la réponse, je veux juste vérifier

---

<sup>1</sup>On exclut ici la lecture échoïque de la première partie de l'énoncé.

### Suspension implicite

- (201) a. ? Si je ne sais pas que ce n'est pas le cas alors John a deux doctorats  
b. # Soit je sais que ce n'est pas le cas, soit John a deux doctorats
- (202) a. Si Terry ne sait pas quelle est la capitale de l'Assyrie, il va leur demander  
b. Soit Terry leur demande quelle est la capitale de l'Assyrie, soit il va leur demander

### Maxime de Quantité

#### Exemples Implicatures Scalaires

- (203) a. Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre  
b.  $\rightsquigarrow \neg K([\text{Ms. Premises a lu tous les romans de Sartre}])$

#### Implicatures Clausales

- (204) a. Mr. Vercotti a été menacé par Dinsdale ou Doug  
b.  $\rightsquigarrow \neg K([\text{Doug a menacé Mr. Vercotti}]) \wedge \neg K([\text{Dinsdale a menacé Mr. Vercotti}]) \wedge \neg K(\neg[\text{Doug a menacé Mr. Vercotti}]) \wedge \neg K(\neg[\text{Dinsdale a menacé Mr. Vercotti}])$
- (205) a. Dinsdale croit être espionné par Norman  
b.  $\rightsquigarrow \neg K([\text{Dinsdale est espionné par Norman}]) \wedge \neg K(\neg[\text{Dinsdale est espionné par Norman}])$

### Annulation

#### Annulation descriptive

- (206) a. # Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, mais elle les a tous lus  
b. Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, en fait elle les a tous lus  
c. # Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, elle les a tous lus
- (207) a. # Mr. Vercotti a été menacé par Dinsdale ou Doug mais c'est Doug qui l'a menacé.  
b. Mr. Vercotti a été menacé par Dinsdale ou Doug, en fait c'est Doug qui l'a menacé  
c. # Mr. Vercotti a été menacé par Dinsdale ou Doug, c'est Doug qui l'a menacé
- (208) a. Dinsdale croit être espionné par Norman, mais il affabule complètement  
b. Dinsdale croit être espionné par Norman, en fait il affabule complètement  
c. Dinsdale croit être espionné par Norman, il affabule complètement

### **Annulation métalinguistique**

- (209) Ms. Premises n'a pas lu quelques romans de Sartre, elle a les a tous lus
- (210) Mr. Vercotti n'a pas été menacé par Dinsdale ou Doug, c'est Doug qui l'a fait
- (211) Dinsdale ne *croit* pas être espionné par Norman, il *est* espionné par Norman

### **Suspension**

#### **Suspension explicite**

- (212) Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, peut-être tous
- (213) Mr. Vercotti a été menacé par Doug ou Dinsdale, si toutefois il y a un doute concernant la culpabilité de Doug
- (214) Dinsdale croit être espionné par Norman, si toutefois il y a un doute sur la question

#### **Suspension implicite**

- (215) a. Si Ms. Premises ne les a pas tous lus elle a lu quelques romans de Sartre
  - b. Soit Ms. Premises a lu quelques romans de Sartre, soit elle les a tous lus
- (216) a. S'il y a un doute sur la culpabilité de Doug alors Mr. Vercotti a été menacé par Doug ou Dinsdale
  - b. Soit il n'y a pas de doute sur la culpabilité de Doug, soit c'est Doug ou Dinsdale qui a menacé Mr. Vercotti
- (217) a. S'il y a un doute sur la question alors Dinsdale croit être espionné par Norman
  - b. Soit Dinsdale croit être espionné par Norman, soit il n'y a pas de doute sur la question

### **Maxime de Relation**

Pas d'implicatures généralisées pour cette maxime.

## Maxime de Manière

### Exemple

- (218) a. Arthur a dégoupillé la grenade et l'a lancée vers l'ennemi  
b.  $\rightsquigarrow$  Arthur a dégoupillé la grenade et ensuite l'a lancée vers l'ennemi
- (219) a. Il a vu la sœur de la tante de Erik.  
b.  $\rightsquigarrow$  La personne dénotée par *la sœur de la tante de Erik* n'est pas une des tantes de Erik, ni sa mère

### Annulation

#### Annulation descriptive

- (220) a. Arthur a dégoupillé la grenade et l'a lancée vers l'ennemi, mais pas dans cet ordre  
b. Arthur a dégoupillé la grenade et l'a lancée vers l'ennemi, en fait pas dans cet ordre  
c. Arthur a dégoupillé la grenade et l'a lancée vers l'ennemi, dans l'ordre inverse
- (221) a. # Il a vu la sœur de la tante de Erik, mais c'était la mère de Erik  
b. Il a vu la sœur de la tante de Erik, en fait c'était la mère de Erik  
c. Il a vu la sœur de la tante de Erik, c'était la mère de Erik

#### Annulation métalinguistique

- (222) Arthur n'a pas dégoupillé la grenade et lancée la grenade vers l'ennemi, il a fait l'inverse
- (223)  
Il n'a pas vu la sœur de la tante de Erik, il a vu la mère de Erik

### Suspension

#### Suspension explicite

- (224) Arthur a dégoupillé la grenade et l'a lancée vers l'ennemi, je ne sais pas ce qu'il a fait en premier
- (225) Il a vu la sœur de la tante de Erik, c'était peut-être la mère de Erik

#### Suspension implicite

- (226) a. Soit Arthur a dégoupillé la grenade et l'a lancée vers l'ennemi, soit il a fait l'inverse
- (227) a. ! Si ce n'est pas la mère de Erik qu'il a vue alors il a vu la sœur de la tante de Erik  
b. Soit il a vu la mère de Erik soit il a vu la sœur de la tante de Erik

### **Implicatures “Q-based”**

Voir les implicatures présentées en 202.

### **Implicatures “R-based”**

#### **Exemples**

(228) a. John paiera son loyer s’il trouve un travail

b.  $\rightsquigarrow$  John paiera son loyer si et seulement s’il trouve un travail

Ainsi que les exemples présentés pour illustrer la maxime de manière.

### **Annulation**

#### **Annulation descriptive**

(229) a. John paiera son loyer s’il trouve un travail, mais pas seulement : il a d’autres revenus

b. John paiera son loyer s’il trouve un travail, et en fait pas seulement : il a d’autres revenus

c. John paiera son loyer s’il trouve un travail, et pas seulement : il a d’autres revenus

#### **Annulation métalinguistique**

(230) ? John ne paiera pas son loyer s’il trouve un travail, s’il gagne au loto il le paiera aussi

### **Suspension**

#### **Suspension explicite**

(231) John paiera son loyer s’il trouve un travail, éventuellement dans d’autres circonstances

#### **Suspension implicite**

(232) a. S’il n’a pas moyen de le faire autrement alors John paiera son loyer s’il trouve un travail

b. # Soit John paiera son loyer s’il trouve un travail soit il le fera dans d’autres circonstances

## **A.2 Présuppositions**

### **A.2.1 Descriptions définies**

Présupposent l’existence d’un référent unique.

### **Exemple**

- (233) a. Le Roi de France est chauve  
b.  $\rightsquigarrow$  Il existe un unique Roi de France

### **Annulation**

#### **Annulation descriptive**

- (234) a. Le Roi de France est chauve, mais il n'existe pas de Roi de France  
b. # Le Roi de France est chauve, en fait il n'existe pas de Roi de France  
c. # Le Roi de France est chauve, il n'existe pas de Roi de France

#### **Annulation métalinguistique**

- (235) Le Roi de France n'est pas chauve, il n'y a pas de Roi de France

### **Suspension**

#### **Suspension explicite**

- (236) Le Roi de France est chauve, si toutefois il existe

#### **Suspension implicite**

- (237) a. S'il y a un Roi de France alors le Roi de France est chauve  
b. Soit il n'y a pas de Roi de France soit il est chauve

## **A.2.2 Verbes factifs**

Présupposent la vérité de leur complément phrastique.

### **Exemple**

- (238) a. Arthur est fier d'avoir épousé Deirdre  
b.  $\rightsquigarrow$  Arthur a épousé Deirdre

### **Annulation**

#### **Annulation descriptive**

- (239) a. Arthur est fier d'avoir épousé Deirdre, mais il ne l'a jamais épousée  
b. # Arthur est fier d'avoir épousé Deirdre, en fait il ne l'a même pas épousée  
c. # Arthur est fier d'avoir épousé Deirdre, il ne l'a pas épousée

### **Annulation métalinguistique**

(240) Arthur n'est pas fier d'avoir épousé Deirdre : il ne se sont jamais mariés

### **Suspension**

#### **Suspension explicite**

(241) Arthur est fier d'avoir épousé Deirdre, si toutefois il l'a bien épousée

#### **Suspension implicite**

- (242) a. S'il l'a effectivement épousée alors Arthur est fier d'avoir épousé Deirdre  
b. Soit il ne l'a pas épousées soit Arthur est fier d'avoir épousé Deirdre

### **A.2.3 Verbes implicatifs**

Présupposent que le procès a été tenté et comportait une certaine difficulté.

### **Exemple**

- (243) a. Galahad a réussi à traverser le pont de la mort  
b.  $\rightsquigarrow$  Galahad a essayé de traverser le pont de la mort

### **Annulation**

#### **Annulation descriptive**

- (244) a. ? Galahad a réussi à traverser le pont de la mort, sans même essayer  
b. # Galahad a réussi à traverser le pont de la mort mais il n'a pas essayé  
c. # Galahad a réussi à traverser le pont de la mort, il n'a pas essayé

### **Annulation métalinguistique**

(245) Galahad n'a pas réussi à traverser le pont de la mort, il n'a pas eu besoin d'essayer

### **Suspension**

#### **Suspension explicite**

(246) Galahad a réussi à traverser le pont de la mort. Si toutefois il a essayé.

### **Suspension implicite**

- (247) a. Si Galahad a essayé de traverser le pont de la mort alors il a réussi  
b. Soit Galahad n'a pas essayé de traverser le pont de la mort, soit il a réussi à le faire

### **A.2.4 Verbe à changement d'état**

Présupposent l'existence d'un événement correspondant à un changement.

#### **Exemple**

- (248) a. Brian a commencé à fumer  
b.  $\rightsquigarrow$  Avant Brian ne fumait pas

#### **Annulation**

##### **Annulation descriptive**

- (249) a. # Brian a commencé à fumer, mais il l'a toujours fait  
b. # Brian a commencé à fumer, en fait il l'a toujours fait  
c. # Brian a commencé à fumer, il l'a toujours fait

##### **Annulation métalinguistique**

- (250) Brian n'a pas commencé à fumer, il l'a toujours fait

#### **Suspension**

##### **Suspension explicite**

- (251) Brian a commencé à fumer. Si toutefois il ne le faisait pas avant.

##### **Suspension implicite**

- (252) a. Si Brian ne le faisait pas déjà avant alors il a commencé à fumer  
b. Soit Brian fumait déjà avant soit il a commencé à le faire

### **A.2.5 Itératifs**

Présupposent une occurrence précédente du procès.

#### **Exemple**

- (253) a. L'hovercraft est à nouveau plein d'anguilles  
b.  $\rightsquigarrow$  L'hovercraft a déjà été plein d'anguilles auparavant

## **Annulation**

### **Annulation descriptive**

- (254) a. # L'hovercraft est à nouveau plein d'anguille mais c'est la première fois  
b. # L'hovercraft est à nouveau plein d'anguilles, en fait c'est la première fois  
c. # L'hovercraft est à nouveau plein d'anguilles, c'est la première fois

### **Annulation métalinguistique**

- (255) L'hovercraft n'est pas à nouveau plein d'anguilles : c'est la première fois

## **Suspension**

### **Suspension explicite**

- (256) L'hovercraft est à nouveau plein d'anguilles. Si toutefois il l'a bien été auparavant.

### **Suspension implicite**

- (257) a. S'il l'a déjà été avant alors l'hovercraft est à nouveau plein d'anguilles  
b. Soit l'hovercraft n'a jamais été plein d'anguilles auparavant soit il est à nouveau plein d'anguilles

## **A.2.6 Clauses temporelles**

Présupposent un événement correspondant à un changement d'état.

### **Exemple**

- (258) a. Depuis que son perroquet est mort John déprime  
b.  $\rightsquigarrow$  Le perroquet de John est mort

## **Annulation**

### **Annulation descriptive**

- (259) a. ? Depuis que son perroquet est mort John déprime, mais/pourtant il a toujours déprimé  
b. # Depuis que son perroquet est mort John déprime, en fait il a toujours déprimé  
c. # Depuis que son perroquet est mort John déprime, il a toujours déprimé

### **Annulation métalinguistique**

(260) John ne déprime pas depuis que son perroquet est mort, il a toujours déprimé

### **Suspension**

#### **Suspension explicite**

(261) John déprime depuis que son perroquet est mort. Si son perroquet est bien mort.

#### **Suspension implicite**

- (262) a. S'il ne déprimait pas déjà avant alors depuis que son perroquet est mort, John déprime  
b. Soit John déprimait avant soit il déprime depuis que son perroquet est mort

### **A.2.7 Clivées / Pseudo-clivées**

Présupposent l'existence d'un sujet unique de la prédication.

#### **Exemple**

- (263) a. C'est Arthur qui a lancé la grenade  
b.  $\rightsquigarrow$  Quelqu'un a lancé la grenade

### **Annulation**

#### **Annulation descriptive**

- (264) a. # C'est Arthur qui a lancé la grenade, mais personne ne l'a lancée  
b. # C'est Arthur qui a lancé la grenade, en fait personne ne l'a lancée  
c. # C'est Arthur qui a lancé la grenade, personne ne l'a lancée

### **Annulation métalinguistique**

(265) Ce n'est pas Arthur qui a lancé la grenade : personne ne l'a lancée

### **Suspension**

#### **Suspension explicite**

(266) C'est Arthur qui a lancé la grenade. Si quelqu'un l'a bien lancée.

#### **Suspension implicite**

- (267) a. Si quelqu'un a lancé cette grenade alors c'est Arthur qui l'a lancée  
b. Soit personne n'a lancé cette grenade soit c'est Arthur qui l'a lancée

### A.2.8 Négation de constituant

Présuppose la prédication principale. Les observations de la négation de constituant remettent en cause son statut présuppositionnel.

#### Exemple

- (268) a. Michael n'a pas dit ça pour vexer Eric  
b.  $\rightsquigarrow$  Michael a dit ça

#### Annulation

##### Annulation descriptive

- (269) a. Michael n'a pas dit ça pour vexer Eric, d'ailleurs il ne l'a pas dit tout court  
b. Michael n'a pas dit ça pour vexer Eric, en fait il ne l'a même pas dit  
c. Michael n'a pas dit ça pour vexer Eric, il ne l'a pas dit

##### Annulation métalinguistique

- (270) Il est faux que Michael n'ait pas dit ça pour vexer Eric, il ne l'a jamais dit

#### Suspension

##### Suspension explicite

- (271) Michael n'a pas dit ça pour vexer Eric. Si jamais il l'a dit.

##### Suspension implicite

- (272) a. S'il a effectivement dit ça, Michael n'a pas dit ça pour vexer Eric  
b. Soit il n'a pas dit ça, soit Michael a dit ça pour vexer Eric

### A.2.9 Restriction

Présuppose une échelle de modalités telle que la modalité assertée se trouve inférieure à d'autres dans cette échelle.

#### Exemple

- (273) a. Cette caisse pèse seulement 16 tonnes  
b.  $\rightsquigarrow$  Cette caisse pourrait peser plus

### **Annulation**

#### **Annulation descriptive**

- (274) a. # Cette caisse pèse seulement 16 tonnes, mais c'est la plus lourde du lot (? pb. de réinterprétation)  
b. # Cette caisse pèse seulement 16 tonnes, en fait c'est la plus lourde du lot  
c. # Cette caisse pèse seulement 16 tonnes, c'est la plus lourde du lot

#### **Annulation métalinguistique**

- (275) Cette caisse ne pèse pas seulement 16 tonnes, c'est la plus lourde du lot

### **Suspension**

#### **Suspension explicite**

- (276) Cette caisse pèse seulement 16 tonnes. Si on considère qu'elle pourrait peser plus.

#### **Suspension implicite**

- (277) a. S'il y en a de plus lourdes alors on peut dire que cette caisse pèse seulement 16 tonnes  
b. Soit il n'y a pas de caisse plus lourde soit cette caisse pèse seulement 16 tonnes

### **A.2.10 Aussi**

Présuppose un tiers dans une prédication.

#### **Exemple**

- (278) a. Terry fait aussi partie du groupe  
b.  $\rightsquigarrow$  Quelqu'un d'autre fait partie du groupe

### **Annulation**

#### **Annulation descriptive**

- (279) a. # Terry fait aussi partie du groupe mais il en est l'unique membre  
b. # Terry fait aussi partie du groupe, en fait il en est l'unique membre  
c. # Terry fait aussi partie du groupe, il en est l'unique membre

### **Annulation métalinguistique**

(280) Terry ne fait pas aussi partie du groupe : c'est l'unique membre

### **Suspension**

#### **Suspension explicite**

(281) Terry fait aussi partie du groupe. Si toutefois il y a d'autres membres.

#### **Suspension implicite**

- (282) a. Si le groupe compte plusieurs membres alors Terry en fait aussi partie [sinon il en est l'unique membre]  
b. Soit le groupe ne compte qu'un unique membre, soit Terry fait aussi partie du groupe

### **A.2.11 Même**

Présuppose une proposition complexe, avec du matériel propre à même.

### **Exemple**

- (283) a. Même Graham est venu au mariage  
b.  $\rightsquigarrow$  Graham n'était pas le plus susceptible de venir au mariage

### **Annulation**

#### **Annulation descriptive**

- (284) a. Même Graham est venu au mariage, en fait tout le monde savait qu'il viendrait  
b. Même Graham est venu au mariage, mais tout le monde savait qu'il viendrait  
c. # Même Graham est venu au mariage, tout le monde savait qu'il viendrait

### **Annulation métalinguistique**

(285) Tu ne peux pas dire que même Graham est venu au mariage, tout le monde savait qu'il viendrait

### **Suspension**

#### **Suspension explicite**

(286) Même Graham est venu au mariage. S'il n'était pas de toute façon attendu.

### **Suspension implicite**

- (287) a. Si personne ne s'attendait à ce qu'il vienne alors même Graham est venu au mariage
- b. ? Soit tout le monde savait qu'il viendrait, soit même Graham est venu au mariage

# Bibliographie

- [Amsili, 2007] Amsili, P. (2007). L'annulation des implicatures et des présuppositions. ms, Université Paris VII.
- [Anscombe and Ducrot, 1977] Anscombe, J. and Ducrot, O. (1977). Deux mais en français. *Lingua*, 43 :23–40.
- [Asher and Lascarides, 2003] Asher, N. and Lascarides, A. (2003). *Logics of Conversation*. Cambridge : Cambridge University Press.
- [Bach, 1994] Bach, K. (1994). Conversational implicatures. *Mind and language*, 9 :124–162.
- [Bach, 2005] Bach, K. (2005). The top 10 misconceptions about implicatures. *Festschrift for Larry Horn*.
- [Bach, 2006] Bach, K. (2006). Implicature vs. explicature : What's the difference? *Granada Workshop on "Explicit Communication" in honor of Robyn Carston*.
- [Beaver, 1993a] Beaver, D. (1993a). The kinematics of presupposition. *Presupposition, DYANA-2, Deliverable R.2.2.A, Part II*. also appears in Proceedings of the 8th Amsterdam Colloquium, ILLC, 1992.
- [Beaver, 1993b] Beaver, D. (1993b). Two birds and one stone. *Presupposition, DYANA-2, Deliverable R.2.2.A, Part II*.
- [Beaver, 2001] Beaver, D. I. (2001). *Presupposition and Assertion in Dynamic Semantics*. CSLI Publications.
- [Bonami and Godard, 2006] Bonami, O. and Godard, D. (2006). Lexical semantics and pragmatics of evaluative verbs. In McNally, L. and Kennedy, C., editors, *Adjectives and Adverbs in Semantics and Discourse*. Oxford : Oxford University Press.
- [Burton-Roberts, 1989a] Burton-Roberts, N. (1989a). *The limits to debate*. Cambridge : CUP.
- [Burton-Roberts, 1989b] Burton-Roberts, N. (1989b). On horn's dilemma : presupposition and negation. *Journal of Linguistics*.
- [Carston, 1998] Carston, R. (1998). Negation, 'presupposition' and the semantics/pragmatics distinction. *Journal of linguistics*, 34(2) :309–350.

- [Carston, 2002] Carston, R. (2002). *Thoughts and Utterances*. Blackwell, Oxford.
- [Carston, 2004] Carston, R. (2004). Explicature and semantics. In Davis, S. and Gillon, B., editors, *Semantics : A Reader*. Oxford University Press.
- [Carston, 2006] Carston, R. (2006). A note on pragmatic principles of least effort. *Intercultural Pragmatics*, pages 271–278.
- [Chierchia, 2002] Chierchia, G. (2002). Scalar implicatures, polarity phenomena, and the syntax/pragmatics interface. In Belletti, A., editor, *Structures and Beyond*. Oxford University Press.
- [Chierchia and McConnell-Ginet, 1990] Chierchia, G. and McConnell-Ginet, S. (1990). *Meaning and Grammar : An Introduction to Semantics*. MIT Press.
- [Davis, 1991] Davis, S., editor (1991). *Pragmatics, A Reader*. Oxford University Press.
- [Ducrot, 1972] Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire*. Hermann.
- [Egré, 2004] Egré, P. (2004). *Attitudes propositionnelles et paradoxes épistémiques*. PhD thesis, Université Paris 1 et IHPST.
- [Gamut, 1991] Gamut, L. (1991). *Logic, Language and Meaning*. The university of Chicago Press.
- [Gazdar, 1979] Gazdar (1979). *Pragmatics : Implicature, Presupposition and Logical Form*. New York : Academic Press.
- [Geurts, 1996] Geurts, B. (1996). Local satisfaction guaranteed. *Linguistics and Philosophy*, 19 :259–294.
- [Geurts, 1998] Geurts, B. (1998). The mechanisms of denial. *Language*, 74(2) :274–307.
- [Geurts, 2006] Geurts, B. (2006). Implicature as a discourse phenomenon. In Puig-Waldmüller, E., editor, *Proceedings of Sinn und Bedeutung 11*.
- [Geurts and Maier, 2003] Geurts, B. and Maier, E. (2003). Layered DRT. University of Nijmegen.
- [Ginzburg, 1997] Ginzburg, J. (1997). On some semantic consequences of turn taking. *Proceedings of the 11th Amsterdam Colloquium*, pages 145–150.
- [Ginzburg, 2007] Ginzburg, J. (2007). *Semantics and Interaction in Dialogue*. Studies in Computational Linguistics. CSLI Publications.
- [Grice, 1989] Grice, H. (1989). *Studies in the Way of Words*. Harvard University Press.
- [Hacquard, 2006] Hacquard, V. (2006). *Aspects of Modality*. PhD thesis, MIT.
- [Heim, 1983] Heim, I. (1983). On the projection problem for presuppositions. *Proceedings of WCCFL 2*, pages 114–125.

- [Horn, 1972] Horn, L. (1972). *On the Semantic Properties of Logical Operators in English*. PhD thesis, Yale University.
- [Horn, 1973] Horn, L. (1973). Toward a new taxonomy for pragmatic inference : Q-based and r-based implicature. *Meaning, Form and Use in context (GURT' 84)*, pages 11–42.
- [Horn, 1989] Horn, L. (1989). *A natural history of negation*. The University of Chicago Press.
- [Horn, 2004] Horn, L. (2004). *Handbook of Pragmatics*, chapter Implicature. Oxford, Blackwell.
- [Jaye, 2006] Jaye, J. (2006). Implicatures conventionnelles et présuppositions. Cours de MI/MII donné à l'ENS-LSH sur les Particules Discursives.
- [Kadmon, 2001] Kadmon, N. (2001). *Formal Pragmatics*. Blackwell Publishers.
- [Karttunen, 1974] Karttunen, L. (1974). Presuppositions and linguistic context. *Theoretical Linguistics*, 1 :181–194.
- [Karttunen and Peters, 1979] Karttunen, L. and Peters, S. (1979). Conventional implicature. *Proceedings of the First Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*.
- [Krifka, 1995] Krifka, M. (1995). The semantics and pragmatics of polarity items. *Linguistic Analysis*, 25 :209–257.
- [Landman, 1986] Landman, F. (1986). Conflicting presuppositions and modal subordination. In Farley, A., Farley, P., and McCullough, K.-E., editors, *CLS 22, Part 2 : Papers from the Parasession on Pragmatics and Grammatical Theory*, pages 195–207, University of Chicago. Chicago Linguistic Society.
- [Levinson, 1983] Levinson, S. C. (1983). *Pragmatics*. Cambridge University Press.
- [Mann and Thompson, 1988] Mann, W. and Thompson, S. (1988). Rhetorical structure theory : Toward a functional theory of text organization. *Text*, 8(3) :243–281.
- [Potts, 2005] Potts, C. (2005). *The Logic of Conventional Implicatures*. Oxford Studies in Theoretical Linguistics. Oxford University Press, Oxford.
- [Rossari, 1993] Rossari, C. (1993). *Les opérations de reformulation*. PhD thesis, Université de Genève.
- [Russell, 1905] Russell, B. (1905). On denoting. *Mind*.
- [Sadock, 1978] Sadock, J. M. (1978). On testing for conversational implicature. *Syntax and Semantics*, 9 : Pragmatics :281–297. Reprinted in [Davis, 1991].
- [Sauerland, 2004a] Sauerland, U. (2004a). Embedded implicatures. *Journal of Cognitive Science*.

- [Sauerland, 2004b] Sauerland, U. (2004b). Scalar implicatures in complex sentences. *Linguistics and Philosophy*, 27 :367–391.
- [Sharvit, 2007] Sharvit, Y. (2007). On the calculation of local implicatures. Présentation faite aux Journées Sémantique et Modélisation, Paris.
- [Singh, 2007] Singh, R. (2007). On formal alternatives for presupposition accommodation. Présentation faite durant l’ENS-MIT Workshop : Implicatures and Presuppositions.
- [Soames, 1982] Soames, S. (1982). How presuppositions are inherited : A solution to the projection problem. *Linguistic Inquiry*, 13 :483–545. Reprinted in [Davis, 1991].
- [Spector, 2005] Spector, B. (2005). *Scalar Implicatures and Gricean Reasoning*. PhD thesis, Université Paris 7.
- [Spector, 2007] Spector, B. (2007). Les implicatures scalaires. In Godard, D., Roussarie, L., and Corblin, F., editors, *Sémanticlopédie : dictionnaire de sémantique*. GDR Sémantique et Modélisation.
- [Sperber and Wilson, 1986] Sperber, D. and Wilson, D. (1986). *Relevance : Communication and Cognition*. Blackwell, Oxford.
- [Stalnaker, 1974] Stalnaker, R. C. (1974). Pragmatic presuppositions. *Semantics and Philosophy*. reprinted in [Davis, 1991].
- [Strawson, 1950] Strawson, P. (1950). On referring. *Mind*.
- [van der Sandt, 1991] van der Sandt, R. A. (1991). Denial. In *Papers from the Parasession on Negation*, number 27 in 2, pages 331–44. Chicago Linguistic Society, University of Chicago.
- [van der Sandt, 1992] van der Sandt, R. A. (1992). Presupposition projection as anaphora resolution. *Journal of Semantics*, 9 :333–377.
- [von Fintel, 2006] von Fintel, K. (2006). What is presupposition accommodation, again? draft paper for Workshop on Presupposition Accommodation at The Ohio State University.
- [Weiner, 2006] Weiner, M. (2006). Are all conversational implicatures cancellable? *Analysis*, 66(2) :127–130.
- [Wyatt, 2005] Wyatt, N. (2005). All conversational implicatures are cancellable (in a way). Web article.